

**CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS**

**Les emplois et
l'insertion
professionnelle des
diplômés de
l'enseignement
supérieur**

Matériaux
pour une
prospectiv

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Numéro 64

Avril 1991

LES EMPLOIS ET L'INSERTION
PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



MATÉRIAUX POUR UNE PROSPECTIVE

C E R E Q

Document de travail n° 64

Avril 1991

SOMMAIRE

Pages

INTRODUCTION	3
<i>Eric Verdier</i>	
PREMIÈRE PARTIE : DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET PROFESSIONS	9
1. Les cadres et professions intellectuelles supérieures	11
<i>Jean-Louis Kirsch et service informatique</i>	
– les professions libérales	15
– les cadres de la fonction publique	23
– les professeurs et professions scientifiques	31
– les professions de l'information, des arts et des spectacles	39
– les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	47
– les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	59
2. Insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur et recrutement d'ingénieurs, cadres et professions intermédiaires	71
<i>François Pottier</i>	
3. Les effets des migrations inter-régionales des diplômés de l'enseignement supérieur	107
<i>Alain Charlot, Luc Chevalier, François Pottier</i>	
4. Modes de renouvellement des professions	119
<i>Florence Audier</i>	
DEUXIÈME PARTIE : DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	129
1. Les différences de structures d'emplois et le rôle particulier du diplôme pour chaque catégorie d'emploi dans les secteurs	131
<i>Monique Bonneau</i>	
2. Les débouchés des diplômés de l'enseignement supérieur niveaux I, II et III	139
<i>Florence Audier</i>	
3. Ampleur et modalités de renouvellement de la main-d'oeuvre dans les secteurs d'activité économique	147
<i>Florence Audier</i>	
4. Mobilités internes et recrutements des cadres et professions intermédiaires dans les secteurs d'activité	157
<i>Gérard Podevin</i>	

INTRODUCTION

Ce document rassemble les contributions du CEREQ élaborées en vue de la Rencontre nationale des formations supérieures et de l'emploi tenue à Paris du 16 au 18 avril 1991.

Elles apportent des informations de base sur les emplois occupés par les (jeunes) diplômés de l'enseignement supérieur. Ces diagnostics ont pour but de favoriser la construction de références communes aux divers protagonistes de la relation formation-emploi. Leur qualité est en effet déterminante pour éclairer les prises de décision, qu'elles relèvent de choix individuels ou collectifs, et engager des travaux et des débats prospectifs.

Deux dimensions ont été retenues : les professions et les activités économiques dans lesquelles s'insèrent les diplômés de l'enseignement supérieur. Pour chacune d'entre elles, deux angles d'attaque ont été retenus : l'orientation à l'issue des études supérieures d'une part, les modalités de renouvellement des professions et de l'emploi des secteurs concernés d'autre part. Cette dernière approche a pour but de replacer le recrutement des jeunes diplômés du supérieur dans le cadre plus large du marché du travail et des diverses catégories de main d'oeuvre qui le composent.

1. Diplômés de l'enseignement supérieur et professions.

Les professions auxquelles se destinent les diplômés de l'enseignement supérieur présentent des caractéristiques socio-démographiques fortement hétérogènes, même à un niveau fortement agrégé.

Ainsi bien que les jeunes y tiennent une place moins importante, les cadres de la fonction publique sont plus diplômés que les ingénieurs et cadres techniques d'entreprises et plus encore que les cadres administratifs et commerciaux d'entreprises.

Il faut souligner en premier lieu que toutes les enquêtes dont on dispose montre qu'il n'y a jamais eu l'adéquation stricte entre un niveau de diplôme et une catégorie socio-professionnelle. Au sein de la population active, environ trois hommes sur quatre et deux femmes sur trois, titulaires d'au moins une licence, étaient en 1989 ingénieurs ou cadres.

Principales caractéristiques socio-démographiques des cadres et professions intellectuelles supérieures en 1989

Professions	Proportion de diplômés niv. I et II	Proportion de diplômés niveau III	Proportion de femmes	Proportion de moins de 35 ans	Effectifs (*)
Professions libérales	89	7	30	22	265 000 (+13,7 %)
Cadres de la fonction publique	54	10	25	22	236 000 (-1,2%)
Professions de l'information, des arts et des spectacles	31	16	49	37	150 000 (+15,4%)
Professeurs, professions scientifiques	78	7	48	27	457 000 (+20%)
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	31	13	25	25	628 000 (+25,3%)
Ingénieurs et cadres techniques des entreprises	50	13	10	30	507 000 (+12,9%)
Ensemble	52,9	11	27	29	2 243 000 (+16,6%)

(*) entre parenthèses la progression des effectifs de 1983 à 1989.

Source : INSEE Enquête Emploi - Traitement CEREQ

Sur la période 1983-1989, ces professions à l'exception des cadres de la fonction publique, ont néanmoins eu comme point commun la progression de leurs effectifs (voir le tableau dessus) qui tranche avec l'atonie de la population active occupée (+ 0,8% sur la période).

Quels que soient les indicateurs retenus, les diplômés de l'enseignement supérieur (niveau III, soit BTS-DUT et Deug et niveaux II - I, licences, maîtrises, 3e cycle et grandes écoles) connaissent une insertion professionnelle plus favorable que celle les autres catégories de jeunes.

D'après le dernier bilan formation emploi disponible (1987)¹, en mars de l'année qui suivait la sortie du système éducatif 60% des diplômés du supérieur occupaient un emploi (77% pour les filles et 41% seulement pour les garçons compte tenu du service national) contre 43% de l'ensemble des jeunes se présentant sur le marché du travail à l'issue de leurs études (32% pour les garçons, 55% pour les filles).

¹ CEREQ-DEP-INSEE "Bilan formation emploi 1987" - Collection INSEE résultats n°18 - juillet 1990.

En mars 1989, les diplômés de l'enseignement supérieur occupaient 41% des emplois auxquels avaient accédé l'ensemble des jeunes issus du système éducatif 9 mois plus tôt alors qu'ils ne représentaient que 28% de la cohorte. Deux jeunes sur trois titulaires d'un diplôme supérieur ou égal à la licence accédaient à un premier emploi à durée indéterminée. Ce n'était le cas que de moins de 40% des jeunes de niveau IV.

En outre en mars 1987, 87% des jeunes sortis en 1984 avec un diplôme de l'enseignement supérieur étaient en emploi (dont 13% de situations précaires) et 5% seulement au chômage.

Les résultats sont variables d'une filière à l'autre. Toutes les filières scientifiques ou économiques et commerciales offrent de bonnes conditions d'insertion professionnelle. Il en est de même à l'issue des DUT ou BTS à l'exception de quelques filières à petits effectifs des IUT tertiaires. Par contre les formations juridiques se caractérisent par un niveau de chômage important qui, à l'issue des études de lettres et de sciences humaines, se double d'une forte précarité de l'emploi. En outre si seuls 4,5% des détenteurs d'une licence ou d'une maîtrise de sciences occupaient un premier emploi d'exécution (ouvrier ou employé), 17,1% des licenciés ou maîtres en lettres et sciences humaines étaient dans ce cas. Par contre, pour toutes les catégories de diplômés, la migration géographique lors des premières années de vie active a un effet positif tant sur le taux et la rapidité d'accès à l'emploi que sur les structures de qualification.

L'articulation des filières de formation supérieure aux professions est marquée par une grande stabilité. Parmi la cohorte accédant au marché du travail en 1984, les fonctionnaires supérieurs sont issus à près de 85% de l'université (73,2% de 2e cycle, 11,6% de 3e cycle). Celle-ci ne fournit que la moitié des cadres supérieurs du privé dont 30% proviennent des écoles de commerce. Les ingénieurs et cadres techniques sortent pour les trois quarts des écoles d'ingénieurs et pour un quart des universités. Les professions intermédiaires à caractère administratif et commercial proviennent pour 44% des IUT-BTS, et près de 27% des seconds cycles universitaires. Les techniciens sont issus pour plus de 80% des DUT-STTS.

Mais les recrutements de jeunes diplômés ne représentent qu'une fraction limitée des entrées dans les professions supérieures et intermédiaires. Ainsi parmi les 291 000 cadres et professions libérales ayant moins d'un an d'ancienneté en mars 1989 (sur un total de 2 248 000 soit un taux d'entrée de 12,9%), 14% environ sont issus directement du système éducatif ou du service national². Deux renouvellements sur trois résultent de la mobilité d'un actif déjà occupé. Ces proportions varient d'une profession à l'autre : les cadres de la fonction publique sont plus fréquemment issus du système éducatif (18% en moyenne), que les cadres des entreprises (un sur dix environ).

² 55% sont diplômés de niveau I et II, 12% de niveau III.

Le taux de renouvellement des professions et le degré d'ouverture de celles-ci aux jeunes constituent des variables clés des évolutions à venir. Il en est de même pour les activités économiques.

2. Diplômés de l'enseignement supérieur et activités économiques

Quel que soit l'indicateur retenu, la prépondérance des secteurs tertiaires dans les emplois des diplômés de l'enseignement supérieur est frappante. Ainsi sur les années 1985-1988, 89% des jeunes de niveau I et II recrutés directement à l'issue du système éducatif l'avaient été dans des activités tertiaires. Sur l'ensemble des recrutés de même niveau de diplôme (quel que soit l'âge et l'origine : autres entreprises, inactivité, chômage...), cette proportion s'élevait encore à 83%.

En outre en 1989, 44,5% des jeunes filles et 38,8% des garçons diplômés de niveau I et II sortis neuf mois auparavant de l'enseignement supérieur avaient été embauchés par l'Etat ou une collectivité locale.

Ces caractéristiques ne résultent pas seulement du dynamisme persistant de l'emploi des secteurs tertiaires mais aussi de leur plus grande ouverture relative aux jeunes issus du système éducatif : ainsi de 1985 à 1988 ces derniers représentent en moyenne de 10 à 15% des embauches des services marchands, des institutions financières et des services non marchands (tous niveaux confondus) contre 7,6% pour l'ensemble de l'économie.

La structure des qualifications et les modalités de gestion de la main d'oeuvre différencient très sensiblement les secteurs d'activité. Ainsi au sein de la seule industrie, la construction aéronautique et navale se distingue par une très forte proportion d'emplois de niveaux intermédiaire et supérieur (47,2% des effectifs), un taux très élevé de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les cadres (77,7%) et des possibilités d'accès à la catégorie cadres par la promotion interne relativement faible pour les professions intermédiaires (5,6% sur 18 mois).

Au regard des deux premiers critères, cette industrie de pointe s'oppose au secteur du cuir et de la chaussure (respectivement 12,4% et 24,9%) et au regard du troisième critère, à la sidérurgie caractérisée par des taux de passage des techniciens ou agents de maîtrise vers la catégorie cadre particulièrement forts (14,4% sur 18 mois).

Le départ entre les marchés internes des entreprises et les recrutements externes constitue l'une des variables déterminantes pour l'évolution du recours aux diplômés de l'enseignement supérieur et en particulier aux jeunes. Les parcours qualifiants en cours de carrière peuvent même être un substitut, en tout cas un complément, à l'enseignement supérieur initial.

**Diagnostic des emplois occupés par les diplômés de l'enseignement supérieur
(récapitulatif des résultats)**

THEMES	SOURCES	PRESENTATION DES RESULTATS
<p>Les professions</p> <p>1 - L'orientation des flux de sortants du système éducatif</p> <ul style="list-style-type: none"> . baccalauréats et (ré)orientation dans l'enseignement supérieur (ES) . spécialités et qualité des emplois occupés par les diplômés de l'ES . impact de la mobilité géographique . poids des entrées dans la fonction publique <p>2 - Le bilan des professions</p> <ul style="list-style-type: none"> . évolution du niveau d'emploi par profession . répartition par catégories d'entreprises . caractéristiques socio-démographiques <p>3 - Le renouvellement des professions</p> <ul style="list-style-type: none"> . modalités d'entrées dans les professions . difficultés de recrutement et pénurie de main-d'oeuvre 	<p>Enquête CEREQ des inscrits au bac en 1983 et interrogés en 1986 et 1988</p> <p>Enquête CEREQ de 1987 menée auprès des sortants de l'ES de 1984</p> <p>Idem</p> <p>Idem et enquêtes Emploi (EE) de l'INSEE (traitement CEREQ)</p> <p>Enquêtes Emploi et Structure des Emplois (Traitement CEREQ)</p> <p>Enquête Emploi (traitement CEREQ)</p> <p>Etudes spécifiques</p>	<p>A. Charlot ; JL. Pigelet - "L'après bac - Itinéraires et réussite après trois ans d'études" - Collection des Etudes - CEREQ n° 52 - Octobre 1989.</p> <p>F. Pottier - "Insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur" - Doc. ronéo. - CEREQ - Février 1991</p> <p>A. Charlot et alii - "Qui forme pour qui ? Les régions, l'enseignement supérieur et l'emploi" - Collection des Etudes - CEREQ n° 55 - Août 1990.</p> <p>F. Audier - "Débouchés des diplômés de l'enseignement supérieur (niveaux I, II et III) - Doc ronéo. CEREQ - Janvier 1991.</p> <p>JL. Kirsch - Doc. ronéo. - CEREQ - Octobre 1990 : "Les professions libérales" "Cadres de la Fonction publique" "Professions et professions scientifiques" "Professions de l'information, des arts et des spectacles" "Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises" "Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises"</p> <p>F. Audier - "Modes de renouvellement des professions" - Doc. ronéo - CEREQ - Janvier 1991</p>
<p>Emploi et activités économiques</p> <p>1 - Structures d'emplois et structures de diplômés</p> <p>2 - Modalités de renouvellement des emplois par secteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> . origine des recrutements . marchés internes et externes dans les secteurs 	<p>Enquête Structure des emplois et enquêtes Emploi (traitement CEREQ)</p> <p>Méthode Bilan Formation-Emploi (traitement CEREQ)</p> <p>Enquête Structure des Emplois et DMMO (traitement CEREQ)</p>	<p>M. Bonneau - "Les différences de structures d'emplois et le rôle particulier du diplôme pour chaque catégorie d'emploi dans les secteurs" - Doc. ronéo. - CEREQ - Février 1991.</p> <p>F. Audier - "Ampleur et modalités de renouvellement de la main-d'oeuvre dans les secteurs d'activité" - Doc. ronéo. - CEREQ - Janvier 1991.</p> <p>G. Podevin - "Modalités internes et recrutements des cadres et professions intermédiaires" - Doc. ronéo. - CEREQ - Janvier 1991.</p>

PREMIÈRE PARTIE

**DIPLÔMÉS DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET PROFESSIONS**

■ 1 ■

**Les cadres
et professions intellectuelles
supérieures**

*Jean-Louis KIRSCH
et le service informatique
- Octobre 1990 -*

Les dossiers qui suivent résument les principales caractéristiques de la population des cadres et professions intellectuelles supérieures.

Ils reposent essentiellement sur les résultats des Enquêtes sur l'emploi conduites par l'INSEE entre 1983 et 1989 et reprennent la nomenclature des professions utilisées par cet organisme distinguant :

- les professions libérales ;
- les cadres de la fonction publique ;
- les professeurs et professions scientifiques ;
- les professions de l'information, des arts et des spectacles ;
- les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise ;
- les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise.

Professions libérales

Ce document a été réalisé à partir des résultats des enquêtes sur l'emploi de l'INSEE de 1983 à 1989.

Il porte sur les professions suivantes de la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles :

PROFESSIONS LIBERALES	
3111	Médecins libéraux spécialistes
3112	Médecins libéraux non spécialistes
3113	Chirurgiens dentistes (libéraux ou salariés)
3114	Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)
3115	Vétérinaires (libéraux ou salariés)
3116	Pharmaciens libéraux
3121	Avocats
3122	Notaires
3123	Conseils juridiques et fiscaux libéraux
3124	Experts comptables, comptables agréés, libéraux
3125	Ingénieurs conseils libéraux en recrutement, organisation, études économiques
3126	Ingénieurs conseils libéraux en études techniques
3127	Architectes libéraux
3128	Huissiers de justice, officiers ministériels et professions libérales diverses
3130	Aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un travail administratif

1 - COMBIEN SONT-ILS ?

En 1989, les membres des professions libérales sont 265 000 (233 000 en 1983) :

- 47 000 médecins libéraux spécialistes
- 46 000 médecins libéraux non spécialistes
- 35 000 chirurgiens dentistes
- 18 000 psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes
- 12 000 vétérinaires
- 21 000 pharmaciens libéraux
- 13 000 avocats
- 6 000 notaires
- 3 000 conseils juridiques et fiscaux libéraux
- 13 000 experts comptables, comptables agréés, libéraux
- 8 000 ingénieurs conseils libéraux en recrutement, organisation, études économiques
- 8 000 ingénieurs conseils libéraux en études techniques
- 20 000 architectes libéraux
- 6 000 huissiers de justice et officiers ministériels
- auxquels il faut ajouter 9 000 aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un travail administratif.

Entre 1983 et 1989 on constate un accroissement important des médecins libéraux spécialistes, des psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes, des vétérinaires, des experts comptables et comptables agréés, des différents ingénieurs conseils, et des huissiers de justice. Par contre les médecins libéraux non spécialistes, les avocats, les notaires et à un degré moindre les architectes connaissent une stagnation de leurs effectifs. Les pharmaciens libéraux et les chirurgiens dentistes sont, quant à eux en diminution (respectivement - 15 et - 25%).

2 - QUI SONT-ILS ?

2.1 - Répartition par sexe

Les hommes représentent près de 70% de la population, les femmes plus de 30%. Ces chiffres sont relativement stables sur la période 1983-1989 mais cachent de profondes différences.

Certaines professions sont résolument masculines : il s'agit des notaires (95% d'hommes) des experts comptables et comptables agréés (91%) et des conseils juridiques et fiscaux (87%). D'autres à très forte majorité masculine, évoluent vers une toute relative féminisation : ingénieurs conseils (100% d'hommes en 1983, environ 90% en 1989) architectes (96% d'hommes en 1983, 93% en 1989), huissiers (96% d'hommes en 1983, 78% en 1989), médecins libéraux non spécialistes (86% d'hommes en 1983, 78% en 1989) vétérinaires (77% d'hommes en 1983, 75% en 1989). Enfin il existe des professions très féminisées, au premier rang desquelles les aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un travail administratif (uniquement féminin) suivi par les psychologues, psychanalystes et psychothérapeutes (75% de femmes) et les pharmaciens libéraux (50% de femmes).

2.2 - Répartition par âge

Entre 1983 et 1989, la structure par âge de la population a évolué dans le sens d'un vieillissement :

	en %	
	1983	1989
Moins de 35 ans	32	22
35 à 44 ans	33	39
45 ans et plus	35	39

Les chirurgiens dentistes, les vétérinaires et les avocats échappent à ce phénomène de même que, à un moindre degré, les médecins libéraux non spécialistes et les psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes. On peut penser que des phénomènes de cessation anticipée d'activité expliquent pour partie ce constat.

A l'inverse un certain nombre de professions où la part de personne de 45 ans et plus était forte en 1983 ont encore accentué cette tendance : notaires, experts comptables, conseillers juridiques, ingénieurs conseils. Dans ce dernier cas, on peut penser que le "passage en libéral" constitue une filière possible après un exercice salarié de la profession.

2.3 - Répartition par niveau de diplôme

Le tableau suivant fournit la structure de la population des professions libérales par niveau de diplôme en 1983 et 1989 :

	en %	
	1983	1989
Diplôme de niveau I et II	77	89
dont 2ème et 3ème cycle	66	66
grandes écoles	11	14
Diplômes de niveau III	7	7
Diplômes de niveau IV	6	2
Diplômes de niveau V	3	2
Autres	7	5

Il s'agit d'une population très diplômée, dont la principale évolution réside dans la mobilisation croissante des diplômes des grandes écoles et écoles d'ingénieurs. Ce développement des diplômes des grandes écoles doit toutefois être considéré avec précaution : il semble en effet qu'une partie des personnes sortant des différentes écoles professionnelles de droit et d'architecture se soient déclarées diplômées de grandes écoles.

3 - OU SONT-ILS ?

3.1 - Dans quels secteurs d'activité ?

Ce sont les services marchands rendus aux particuliers qui occupent la première place, avec près de 60% des professions libérales, suivis des services marchands rendus aux entreprises avec près de 30%. Si l'on ajoute le commerce de détail non alimentaire avec 7%, on touche pratiquement l'ensemble de la population. Les professions libérales de la santé se concentrent naturellement dans les services marchands rendus aux particuliers, la seule légère exception concernant les psychologues, psychanalystes et psychothérapeutes qui travaillent pour une proportion de près de 30% dans les services non marchands. A l'inverse les professions juridiques, comptables et de conseil sont essentiellement dans le secteur des services marchands aux entreprises. Les pharmaciens exerçant en libéral apportent une note d'originalité et expliquent le poids du secteur du commerce de détail non alimentaire.

3.2 - Dans quelles régions ?

L'Ile de France concentre 28% des professions libérales suivie par la région Rhône Alpes (9%), la Provence Côte d'Azur (8%) et Midi Pyrénées (7%). Bourgogne, Pays de Loire, Bretagne, Aquitaine en occupent entre 4 à 5% chacune.

Les professions du droit, de la comptabilité, du conseil aux entreprises sont beaucoup plus sensibles à l'attrait de la région Ile de France que les professions de la santé qui connaissent une répartition plus diversifiée.

3.3 - Dans des entreprises de quelle taille ?

Il va de soi que les entreprises de moins de 10 salariés rassemblent la quasi totalité des professions libérales (à plus de 90%).

4 - D'OU VIENNENT-ILS ?

En cumulant les effectifs de 1983 à 1989, on constate que 96% des membres des professions libérales occupaient un emploi l'année précédente, que 2% proviennent des études ou du service militaire, et 1% du chômage. Les chiffres sont relativement homogènes d'une profession à l'autre. Peut être les pharmaciens et les experts comptables connaissent-ils un taux plus élevé de personnes occupant déjà un emploi l'année précédente, alors que les ingénieurs conseil en recrutement, organisation et études économiques proviennent d'origine plus diverses, mais ce sont des différences relativement marginales. Signalons pour mémoire le profil particulier des aides familiaux effectuant un travail administratif où l'on observe l'influence des reprises d'activité féminine, mais pour des effectifs très faibles.

Cadres de la fonction publique

Ce document a été réalisé à partir des résultats des enquêtes sur l'emploi de l'INSEE de 1983 à 1989.

Il porte sur les professions suivantes de la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles :

CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE	
3311	Personnel de direction de la fonction publique
3312	Ingénieurs de l'Etat et des collectivités locales
3313	Magistrats
3314	Inspecteurs et autres cadres A des Impôts, du Trésor et des Douanes
3315	Inspecteurs et autres cadres A des PTT
3316	Personnel administratif supérieur des collectivités locales et hôpitaux publics
3317	Personnel administratif de catégorie A de l'Etat (sauf Impôts, Trésor, Douanes, PTT)
3318	Personnes exerçant un mandat politique ou syndical
3321	Officiers de l'Armée et de la Gendarmerie (sauf généraux)

1 - COMBIEN SONT-ILS ?

En 1989, les cadres de la fonction publique sont 236 000, soit une situation stable par rapport à 1983 (239 000). Ils ont toutefois connu une diminution sur la période 83-86, les ramenant alors au nombre de 226 000.

Parmi eux :

- le personnel de direction représente 22 000 personnes
- les ingénieurs de l'état et des collectivités locales 34 000
- les magistrats 6 000
- les inspecteurs et autres cadres A des Impôts, du Trésor public et des Douanes 28 000
- les inspecteurs et autres cadres A des PTT 29 000
- le personnel administratif supérieur des collectivités locales et hôpitaux publics 20 000
- le personnel administratif de catégorie A de l'Etat (sauf Impôts, Trésor, Douanes, PTT) 64 000
- les personnes occupant un mandat politique ou syndical 5 000
- les officiers de l'armée et de la gendarmerie 28 000.

Toutes ces catégories ont connu une période de recession avant de retrouver ou de dépasser les effectifs de 1983, à l'exception des ingénieurs de l'Etat et des collectivités locales et du personnel administratif supérieur des collectivités locales et des hôpitaux publics qui enregistrent une baisse d'environ 15% entre 1989 et 1983. A l'inverse, le personnel de direction et les officiers enregistrent une croissance de leurs effectifs (respectivement 20 et 10% environ).

2 - QUI SONT-ILS ?

2.1 - Répartition par sexe

La population des cadres de la fonction publique est masculine à plus de 75%. Entre 1983 et 1989, la part des femmes est toutefois passée de 20 à 25%. D'une façon plus détaillée, la population masculine représente une part élevée et relativement stable dans les professions d'officiers (95%) d'ingénieurs de l'Etat et des collectivités locales (92%), de personnel de direction de la fonction publique (79%). A l'inverse le personnel de catégorie A (sauf impôts, trésor, douanes et PTT) comprend plus d'un tiers de femmes, tant en 1983 qu'en 1989. Les inspecteurs et autres cadres A des impôts, du trésor et des douanes aussi bien que des PTT connaissent un mouvement de féminisation important (respectivement 16 et 15% de femmes en 1983, 28 et 31% en 1989). Le personnel administratif supérieur des collectivités locales et hôpitaux publics s'inscrit au contraire dans un mouvement de rapprochement de la moyenne globale (64% d'hommes en 1983, 71% en 1989).

2.2 - Répartition par âge

Le tableau suivant fait état d'un vieillissement provenant en particulier de l'accroissement de la part des personnes âgées de 35 à 44 ans :

	en %	
	1983	1989
Moins de 35 ans	30	22
35 à 44 ans	28	38
45 ans et plus	42	40

Les évolutions concernant chaque profession convergent vers une distribution proche de celle de 1989, à l'exception des personnels de direction qui sont nettement plus âgés (56% de personnes âgées de 45 ans et plus, et ce malgré une baisse de 13% de leur part entre 1983 et 1989).

On peut également signaler une part de personnes de moins de 35 ans relativement importante parmi les officiers (31%) et relativement faible parmi les personnels administratifs supérieurs des collectivités locales et hôpitaux.

3.3 - Répartition par niveau de diplôme

La structure de la population par niveau de diplôme est relativement stable entre 1983 et 1989 :

	1983	1989
Diplômes de niveau I et II	55	54
dont 2ème et 3ème cycles	31	33
Grandes écoles, écoles d'ingénieurs	24	21
Diplômes de niveau III	8	10
dont 1er cycle	3	5
BTS-DUT	5	5
Diplômes de niveau IV	20	18
Diplômes de niveau V	4	4
Autres	13	14

Par rapport à cette structure moyenne, le personnel de direction et les ingénieurs de l'Etat et des collectivités locales ont un taux de diplômes des niveaux I et II nettement plus élevé (environ 70%) avec, dans le second cas, une prédominance des écoles d'ingénieurs et grandes écoles (56%). Les inspecteurs et autres cadres A des PTT comprennent plus de diplômés des niveaux III et IV (46% contre 34% de niveaux I et II). Le personnel administratif supérieur des collectivités locales et hôpitaux publics provient davantage de la filière technique et professionnelle (12% de CAP et 12% de BTS, 30% de diplômés des niveaux I et II). Enfin les officiers comprennent 25% de bacheliers (40% de diplômés de niveau I et II).

3 - OU SONT-ILS ?

Compte tenu de la spécificité de la population, le critère du secteur d'activité économique n'a pas de pertinence et celui de taille d'entreprise ne joue que pour un nombre limité de professions.

3.1 - Dans quelles régions ?

L'Ile de France concentre 31% des cadres de la fonction publique. Rhône Alpes vient ensuite avec 7%. Provence Côte d'Azur, Bretagne, Aquitaine et Centre s'étagent entre 6 et 4%. La concentration en Ile de France est nettement plus forte pour le personnel de direction (47%), plus faible pour des professions "décentralisées" par nature : personnel administratif supérieur des collectivités locales et hôpitaux, officiers.

3.2 - Dans des entreprises de quelle taille ?

Plus de 40% des cadres la fonction publique déclarent travailler dans des entreprises de plus de 500 salariés, la seule exception provient des cadres administratifs supérieurs des collectivités locales et hôpitaux dont la répartition est beaucoup plus équilibrée.

4 - D'OU VIENNENT-ILS ?

98% des cadres de la fonction publique occupaient un emploi l'année précédent l'enquête, 1% provenait des études ou du service militaire. Ce sont donc des professions relativement fermées aux sortants du système de formation, les points d'accueil les plus importants pour ces derniers étant constitués par les ingénieurs de l'état et des collectivités locales et le personnel administratif de catégorie A de l'état (sauf impôts, trésor, douanes, PTT) pour lesquels la part des personnes occupant un emploi l'année précédente est de 97%.

Professeurs et professions scientifiques

Ce document a été réalisé à partir des résultats des enquêtes sur l'emploi de l'INSEE de 1983 à 1989.

Il porte sur les professions suivantes de la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles :

PROFESSEURS, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES	
3411	Professeurs agrégés et certifiés
3414	Directeurs d'établissement secondaire et inspecteurs
3415	Enseignants de l'enseignement supérieur
3421	Chercheurs de la recherche publique
3431	Médecins hospitaliers (sans activité libérale)
3432	Médecins salariés non hospitaliers
3433	Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle
3434	Etudiants hospitaliers, stagiaires internes
3435	Pharmaciens salariés

1 - COMBIEN SONT-ILS ?

En 1989, 457 000 personnes occupent un emploi de professeur ou exercent une profession scientifique. Cet effectif est en augmentation de plus de 20% par rapport à 1983.

Par profession détaillée on observe les résultats suivants :

- 173 000 professeurs agrégés et certifiés (150 000 en 1983)
- 21 000 directeurs d'établissement secondaire et inspecteurs
- 42 000 enseignants de l'enseignement supérieur
- 92 000 médecins hospitaliers sans activité libérale (70 000 en 1983)
- 17 000 médecins salariés
- 22 000 psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle
- 5 000 étudiants hospitaliers, stagiaires internes
- 31 000 pharmaciens salariés

A l'exception des étudiants hospitaliers et stagiaires internes dont les effectifs déjà faibles en 1983, ont regressé, toutes ces professions ont connu un accroissement sur la période. Le cas le plus spectaculaire concerne les psychologues spécialistes de l'orientation scolaires et professionnelle, qui ont doublé, alors qu'à l'autre extrême, les enseignants de l'enseignement supérieur ont quasiment stagné (+ 5%). Les chercheurs de la recherche publique ont également connu une croissance de leurs effectifs supérieure à la moyenne (+ 40%).

2 - QUI SONT-ILS ?

2.1 - Répartition par sexe

En 1989, la situation est proche de la mixité parfaite (52% d'hommes, 48% de femmes) et y tend régulièrement depuis 1983.

En termes dynamiques, on trouve des situations professionnelles très diverses :

- une proportion stable de 3/4 d'hommes, 1/4 de femmes parmi les directeurs d'établissement scolaire et inspecteurs, ainsi que parmi les chercheurs de la recherche publique ;
- une proportion stable de 2/3 de femmes et 1/3 d'hommes parmi les pharmaciens salariés ;
- une tendance à la féminisation dans des professions qui restent à dominante masculine : enseignants du supérieur (74% d'hommes en 1983, 66% en 1989), médecins hospitaliers (70% d'hommes en 1983, 59% en 1989) ;
- une confirmation de la prépondérance femmes parmi les professeurs agrégés et certifiés (60% en 1989, 55% en 1983) les médecins salariés non hospitaliers (54% en 1989, 46% en 1983) ;
- enfin les psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle connaissent un mouvement de masculinisation (36% d'hommes en 1983, 41% en 1989).

2.2 - Répartition par âge

La structure par tranche d'âges fait apparaître un phénomène de vieillissement :

	en %	
	1983	1984
Moins de 35 ans	38	27
35 à 44 ans	35	39
45 ans et plus	27	34

Les psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle s'inscrivent dans cette tendance générale. Les directeurs d'établissement secondaire et les inspecteurs sont plus âgés (96% de plus de 55 ans), mais sans différence très forte entre 1983 et 1989. Les enseignants du supérieur sont également plus âgés que la moyenne et cette tendance s'accroît (37% de 45 ans et plus en 1983, 48% en 1989). D'autres professions restent plus jeunes, malgré une tendance au vieillissement : les médecins hospitaliers (43% de moins de 35 ans en 1989, 62% en 1983) et les pharmaciens salariés (58% de moins de 35 ans en 1989, 75% en 1983). Enfin les chercheurs de la recherche publique connaissent une évolution particulière : le taux de 35-44 ans y passe de 38% en 1983 à 30% en 1989, alors que la part des plus jeunes et des plus anciens augmente.

2.3 - Répartition par niveau de diplôme

La structure de la population totale par niveau de diplôme en 1983 et 1989 fait apparaître l'importance du niveau I et II

	1983	1989
Diplôme de niveau I et II	73	78
dont : 2ème et 3ème cycle	68	72
Diplômes de niveau III	6	7
Diplômes de niveau IV	4	4
Diplômes de niveau V	1	1
Autres	16	11

Compte tenu des conditions relativement imposées de diplôme à posséder pour accéder aux professions concernées, les différences traduisent davantage les modifications historiques de ces conditions qu'une diversification des accès possible à un moment donné. On peut simplement signaler que les diplômés issus des grandes écoles et écoles d'ingénieurs sont sensiblement plus importants parmi les enseignants du supérieur et les chercheurs de la recherche publique.

3 - OU SONT-ILS ?

3.1 - Dans quels secteurs ?

Trois secteurs occupent 95% de la population : les services non marchands largement majoritaire (68%), les services marchands aux particuliers (23%) et le secteur de commerce de détail non alimentaire (5%). Cette répartition est stable sur la période 1983-1989 et correspond en fait à trois groupes de professions.

- les enseignants, les chercheurs et les médecins hospitaliers sont dans les services non marchands ;
- les médecins salariés sont majoritairement (51%) dans les services marchands aux particuliers, les psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle y figurent également pour un tiers ;
- enfin les pharmaciens salariés expliquent la présence du secteur du commerce de détail non alimentaire.

3.2 - Dans des entreprises de quelle taille ?

Les résultats de cette question sont pratiquement inexploitable, près de 40% de la population n'ayant pas répondu. La seule indication utilisable concerne les pharmaciens salariés qui travaillent à plus de 50% dans des entreprises de moins de 10 salariés.

3.3 - Dans quelles régions ?

L'Ile de France arrive en tête avec 31% de la population, suivi par Rhône Alpes (11%) et Provence Côte d'Azur (7%). On trouve ensuite un "peloton" de régions qui occupent autour de 4% des professeurs et membres des professions scientifiques : Nord-Pas de Calais, Pays de la Loire, Bretagne, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon.

La concentration en Ile de France est supérieure à la moyenne pour les enseignants du supérieur (38%) et les chercheurs de la recherche publique (44%).

4 - D'OU VIENNENT-ILS ?

A partir des effectifs cumulés entre 1983 et 1989, il apparaît que 94% des professeurs et des membres des professions scientifiques occupaient un emploi et que 5% terminaient leurs études ou accomplissaient leurs obligations militaires l'année précédente.

Deux professions sont particulièrement "accueillantes" pour les sortants du système éducatif : les médecins hospitaliers et les pharmaciens salariés. On peut penser qu'il s'agit de situation de début de vie professionnelle, ce que confirment les données relative à l'âge concernant ces professions. A l'inverse les directeurs d'établissement secondaire et inspecteurs se caractérisent par le fait que la quasi totalité d'entre eux (99%) occupaient un emploi l'année précédente.

*Professions de l'information,
des arts
et des spectacles*

Ce document a été réalisé à partir des résultats des enquêtes sur l'emploi de l'INSEE de 1983 à 1989.

Il porte sur les professions suivantes de la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles :

	PROFESSIONS DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES
3511	Journalistes, secrétaires de rédaction
3512	Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes
3513	Bibliothécaires, archivistes, conservateurs de la fonction publique
3521	Cadres de la presse, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles
3522	Cadres artistiques des spectacles
3523	Cadres techniques de la réalisation de spectacles vivants et audiovisuels
3531	Artistes plasticiens
3532	Artistes professionnels de la musique et du chant
3533	Artistes dramatiques, danseurs
3534	Professeurs d'art (hors établissements scolaires)
3535	Artistes de variété

1 - COMBIEN SONT-ILS ?

Les professions de l'information, des arts et des spectacles comprennent 150 000 personnes en 1989, contre 130 000 en 1983. Elles se répartissent de la façon suivante :

- 32 000 journalistes et secrétaires de rédaction
- 8 000 auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes
- 25 000 bibliothécaires, archivistes, conservateurs de la fonction publique
- 7 000 cadres de presse, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles
- 5 000 cadres artistiques des spectacles
- 9 000 cadres techniques de la réalisation des spectacles visuels et audiovisuels
- 16 000 artistes plasticiens
- 9 000 artistes professionnels de la musique et du chant
- 11 000 artistes dramatiques, danseurs
- 23 000 professeurs d'art (hors établissement scolaire)
- 12 000 artistes de variété.

Il s'agit des professions dont les effectifs sont relativement faibles et qui ont connu de fortes fluctuations sur la période, mais dont le solde est généralement positif. Seule exception : les artistes professionnels de la musique et du chant, qui ont diminué de 50%. A l'inverse, les professeurs d'art ont pratiquement doublé.

2 - QUI SONT-ILS ?

2.1 - Répartition par sexe

En 1989, les hommes représentent 51% de la population des professions de l'information, des arts et des spectacles, les femmes 49%. Depuis 1983, la part de ces dernières s'est accrue de 3%.

Cette tendance à la féminisation se manifeste dans les professions à forte population masculine : journalistes et secrétaires de rédaction (67% d'hommes en 1983, 63% en 1989), artistes plasticiens (70% d'hommes en 1983, 55% en 1989), artistes professionnels de la musique et du chant (75% d'hommes en 1983, 63% en 1989).

La profession des bibliothécaires, archivistes, conservateurs de la fonction publique accentuent leur féminisation déjà importantes (84% de femmes en 1989 contre 77% en 1983), alors que pour les professeurs d'art hors établissement scolaire, la part des hommes progresse légèrement (35% en 1983, 38% en 1989).

2.2 - Répartition par âge

L'évolution entre 1983 et 1989 se caractérise par une concentration sur la tranche d'âge 35-44 ans ainsi que l'indiquent les chiffres suivants :

	en %	
	1983	1989
Moins de 35 ans	42	37
35 à 44 ans	27	34
45 ans et plus	31	30

Deux professions se distinguent par la présence importante de personnes de 45 ans et plus : les journalistes et secrétaires de rédaction (36% en 1983, 38% en 1989), et les bibliothécaires, archivistes, conservateurs de la fonction publique (26% en 1983, 37% en 1989).

A l'inverse deux autres sont marquées par la présence de moins de 35 ans, qui s'accroît sur la période : les artistes professionnels de la musique et du chant (48% de moins de 35 ans en 1983, 58% en 1989) et les artistes dramatiques et danseurs (44% de moins de 35 ans en 1983, 72% en 1989). Les professeurs d'art hors établissement scolaire, qui étaient très jeunes en 1983 (51% de moins de 35 ans) se rapprochent de la structure moyenne.

2.3 - Répartition par niveau de diplômes

	1983	1989
Diplômes de niveau I et II	29	31
Diplômes de niveau III	14	16
dont BTS	10	16
Diplômes de niveau IV	24	24
Diplômes de niveau V	5	7
Autres	27	21

On peut constater que les deux pôles importants sont constitués par les diplômes de niveau I et II d'une part et IV de l'autre.

La proportion de diplômés de niveau I et II est sensiblement supérieur à la moyenne parmi les journalistes et secrétaires de rédaction (45%) d'une part, les bibliothécaires, archivistes, conservateurs de la fonction publique (50%) de l'autre.

3 - OU SONT-ILS ?

3.1 - Dans quel secteur d'activité ?

Quatre secteurs occupent près de 95% de la population des professions de l'information, des arts et des spectacles :

- les services marchands aux particuliers (35%)
- les services non marchands (33%)
- l'imprimerie, presse, édition (20%)
- les services marchands aux entreprises (6%).

Cette répartition est relativement stable sur la période. L'analyse par profession montre le lien fort entre certaines professions et certains secteurs : c'est ainsi que les journalistes et secrétaire de rédaction se trouvent à 70% dans l'imprimerie, presse, édition, mais il faut noter que ce chiffre était de 82% en 1983. Les bibliothécaires, archivistes, conservateurs de la fonction publique sont en quasi totalité dans les services non marchands, qui occupent également les 2/3 des professeurs d'art (contre 3/4 en 1983). Enfin les artistes plasticiens et artistes de variétés relèvent pour près des quatre cinquièmes des services marchands aux particuliers.

3.2 - Dans des entreprises de quelle taille ?

Les données sont peu exploitables compte tenu du nombre de non réponses (près de 40%). Elles montrent l'importance de la part des artistes plasticiens et des professions d'art travaillant dans des entreprises de moins de 10 salariés (respectivement 60% et 40%).

3.3 - Dans quelles régions ?

Trois régions se détachent nettement : l'Ile de France qui occupe 53% des effectifs des professions de l'information, des arts et des spectacles, la région Provence Côte d'Azur (7%) et la région Rhône Alpes (6%). Ces proportions ont peu changé sur la période de référence. Les journalistes et secrétaires de rédaction sont très concentrés sur l'Ile de France (69%). A l'inverse, les bibliothécaires, archivistes, conservateurs de la fonction publique se caractérisent par une relative dispersion géographique (33% en Ile de France).

4 - D'OU VIENNENT-ILS ?

A partir du cumul des effectifs entre 1983 et 1989, il apparaît que 91% des personnes qui appartiennent aux professions de l'information, des arts et des spectacles occupaient un emploi l'année précédente, 4% étaient au chômage et 3% faisaient leurs études ou accomplissaient leurs obligations militaires.

Les auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes, les artistes dramatiques et danseurs, et les artistes de variétés correspondent aux professions dans lesquelles on trouve le taux le moins élevé de personnes en emploi l'année précédente (respectivement 84%, 77% et 80% des effectifs de chaque profession).

*Cadres administratifs et commerciaux
d'entreprises*

Ce document a été réalisé à partir des résultats des deux enquêtes conduites par l'INSEE :

- Enquête sur l'emploi de 1989 (EE89)
- Recensement de la population de 1982 (RP 82)

Il porte sur les professions suivantes de la nomenclature des professions et des catégories socio-professionnelles :

CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX D'ENTREPRISES	
	Etat-Major (grandes entreprises)
3710	Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises
	Gestion et administration générales
3721	Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
3722	Cadres spécialistes du recrutement, de la formation
3723	Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
3724	Cadres de gestion courante des services financiers ou comptables des grandes entreprises
3725	Cadres de gestion courante des services du personnel des grandes entreprises
3726	Cadres de gestion courante des autres services administratifs des grandes entreprises
3727	Cadres administratifs ou financiers des PME
3728	Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)
	Fonction commerciale, publicité
3731	Cadres de l'exploitation des magasins de vente
3732	Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
3733	Cadres des ventes des grandes entreprises (hors commerce de détail)
3734	Cadres commerciaux des PME (hors commerce de détail)
3735	Cadres de la publicité ; cadres des relations publiques
	Banques, assurances
3741	Cadres des services techniques et commerciaux de la banque
3744	Cadres des services techniques des assurances
	Hôtellerie, restauration
3751	Cadres de l'hôtellerie et de la restauration

1 - COMBIEN SONT-ILS ?

28 000 cadres administratifs et commerciaux d'entreprise (549 000 en 1982)

dont :

27 000 cadres d'état major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises

267 000 cadres de gestion et d'administration générale (231 000 en 1982)

dont :

- 30 000 chargés d'études économiques, financières et commerciales
- 16 000 spécialistes du recrutement et de la formation
- 43 000 cadres de l'organisation et contrôle des services administratifs et financiers
- 20 000 cadres de gestion courante des services financiers ou comptables des grandes entreprises
- 6 000 cadres de gestion courante des services du personnel des grandes entreprises
- 31 000 cadres de gestion courante des autres services administratifs des grandes entreprises
- 116 000 cadres administratifs ou financiers des PME (145 000 en 1982)
- 5 000 cadres de la documentation et de l'archivage

207 000 cadres de la fonction commerciale et de la publicité (195 000 en 1982)

dont :

- 53 000 cadres de l'exploitation des magasins de vente
- 26 000 chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
- 37 000 cadres de vente des grandes entreprises
- 69 000 cadres commerciaux des PME

115 000 cadres des banques et assurances (107 000 en 1982)

dont :

- 84 000 cadres de services techniques et commerciaux de la banque
- 31 000 cadres des services techniques des assurances

12 000 cadres de l'hôtellerie et de la restauration

2 - QUI SONT-ILS ?

2.1 - Répartition par sexe

Il s'agit d'une population masculine à près de 75%. Le taux de féminisation est supérieur à 30% pour les emplois de :

- cadres spécialistes du recrutement et de la formation (33%)
- cadres de gestion courante des autres services administratifs des grandes entreprises (43%)
- cadres administratifs ou financiers des PME (38%)
- cadres de la publicité et des relations publiques (40%)

Par rapport à 1989, on constate une tendance générale à la féminisation (+ 5%), particulièrement sensible pour :

- les cadres de l'organisation ou de contrôle des services administratifs et financiers (passage de 12 à 24%)
- les cadres de gestion courante des services financiers ou comptables des grandes entreprises (passage de 15 à 25%)
- les cadres de gestion courante des autres services administratifs des grandes entreprises (passage de 22 à 43%)
- les cadres de vente des grandes entreprises (passage de 5 à 18%).

2.2 - Répartition par âge

Près de 75% de la population est âgée de 35 ans ou plus. Les moins de 35 ans représentent plus de 30% des effectifs pour :

- les cadres chargés d'études économiques, financières, comptables (44%)
- les cadres spécialistes du recrutement et de la formation (46%)
- les cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers (39%)

- les chefs de produit, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique (36%)

A l'inverse, leur part est inférieure à 10% chez les cadres d'état major et n'atteint pas 15% chez les cadres des services techniques et commerciaux de la banque.

Par rapport à 1982, on constate une stabilité structurelle pour l'ensemble de la population. Au niveau de chaque profession, la part des moins de 35 ans augmente sensiblement chez les cadres spécialistes du recrutement et de la formation (33% en 1982, 46% en 1989) et diminue chez les cadres de la publicité et des relations publiques (41% en 1982, 29% en 1989) et ceux de l'hôtellerie et de la restauration (35% en 1982, 25% en 1989).

	en %	
	1983	1989
Moins de 35 ans	22	25
35 à 44 ans	34	38
45 ans et plus	44	37

2.3 - Répartition par niveau de diplômes

Le tableau suivant permet de comparer la situation en 1982 et 1989 (source EE 89, RP 82, données en pourcentages) :

	1982	1989
Diplômes de niveaux I et II	27	31
Diplômes de niveau III	9	13
Diplômes de niveau IV	27	23
Diplômes de niveau V	13	13
Autres	24	20

En 1989, parmi les diplômés de niveau supérieur au baccalauréat, on trouve principalement :

- les diplômés des écoles de commerce et d'ingénieurs (11%)
- les titulaires d'une licence ou d'une maîtrise (9%)
- les titulaires d'un DUT ou d'un BTS (9%)
- les titulaires d'un troisième cycle (5%)
- les diplômés des grandes écoles (5%)

On peut distinguer à l'intérieur de la population totale des emplois caractérisés par un taux de diplômés de niveaux I et II supérieur à 50% et une très faible proportion de non diplômés, il s'agit :

- des cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
- des cadres spécialistes du recrutement et de la formation
- des cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers.

A l'inverse, on trouve un taux de diplômés de niveau I et II inférieur à 20% et une relativement forte proportion de non diplômés chez :

- les cadres de l'exploitation des magasins de vente
- les cadres commerciaux des PME
- les cadres de l'hôtellerie et de la restauration.

On trouvait le même type d'écart en 1982, ce qui prouve que la hausse tendancielle du niveau de diplôme maintient les différences relatives de recours aux diplômés selon les professions.

En ce qui concerne le recours aux diplômés des niveaux I et II on peut distinguer :

- les professions ayant plutôt recours à des diplômés d'écoles et de grandes écoles (cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales, cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers, cadres d'état major)
- les professions ayant plutôt recours à des diplômés d'université (cadres spécialistes du recrutement et de la formation, cadres de gestion courante des autres services administratifs des grandes entreprises, chefs de produits, acheteur du commerce, autres cadres de la mercatique).

3 - OU SONT-ILS ?

3.1 - Dans quels secteurs d'activité ?

Le secteur des services marchands est le gros utilisateur des cadres administratifs et commerciaux d'entreprises : il en occupe 27% du total, suivi par le commerce (17%) et les organismes financiers (15%). L'examen détaillé de chaque profession permet de constater des cas de concentration très forte, liée aux spécialités des emplois :

- 93% des cadres de l'hôtellerie et de la restauration sont dans les services marchands
- la même proportion des cadres de l'exploitation des magasins de vente est dans le secteur du commerce.

Sinon, on peut distinguer deux types d'emplois selon qu'ils se distribuent, outre les secteurs dominants des services marchands et de la vente, dans des secteurs industriels ou dans des secteurs tertiaires. Appartiennent au premier groupe :

- les cadres d'état major
- les cadres de gestion courante des services financiers ou comptables des grandes entreprises
- les cadres de gestion courante des autres services des grandes entreprises
- les chefs de produit, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique,
- les cadres de vente des grandes entreprises,
- les cadres commerciaux des PME
- à un moindre degré, les cadres de la publicité, bien implantés dans les industries de bien de consommation.

Se rattachent au second groupe :

- les cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
- les cadres spécialistes du recrutement, de la formation
- les cadres des services techniques des assurances.

La situation paraît structurellement stable par rapport à 1982, la différence la plus importante correspondant à une importance accrue des services marchands dans l'occupation de la population des cadres administratifs et commerciaux des entreprises (22% en 1982, 27% en 1987).

3.2 - Dans quelles régions ?

49% de la population de référence exerce une activité en Ile de France. Les situations extrêmes sont représentées par les emplois de cadres spécialistes du recrutement de la formation (près de 80% en Ile de France) et par ceux de la publicité et des relations publiques (près de 70%). A l'inverse les cadres de l'exploitation des magasins de vente et ceux de l'hôtellerie et de la restauration y sont un peu moins de 35%. Pour ces derniers, la région Provence Côte d'Azur constitue le second point de concentration (18%). Sinon, c'est la région Rhône Alpes qui vient en second avec un peu moins de 10% de la population.

Les comparaisons dans le temps manifestent le renforcement du pôle "Ile de France" et la constitution d'un pôle nettement moins important en Rhône Alpes.

3.3 - Dans des établissements de quelle taille ?

Dans la limite des données disponibles, il semble :

- que les établissements de 100 à 500 salariés rassemblent les effectifs les plus importants de cadres de l'administration et de la gestion des entreprises
- que ces derniers sont au contraire très peu représentés dans les petits établissements (moins de 20 salariés) à l'exception des cadres de l'hôtellerie et de la restauration.

4 - D'OU VIENNENT-ILS ?

En cumulant les effectifs des enquêtes sur l'emploi de 1983 à 1989, on constate que 97% des cadres administratifs et commerciaux des entreprises en 1989 étaient en activité l'année précédente, 1,4% étaient au chômage et 1,2% étaient étudiants ou effectuaient leur service militaire.

Par rapport à cette répartition d'ensemble, certaines professions s'écartent assez significativement de la moyenne :

- les cadres spécialistes du recrutement et de la formation et ceux de la documentation et de l'archivage qui comprennent la moins forte proportion de personnes occupant un emploi l'année précédente (respectivement 93 et 92%)
- les cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers accueillent 4% de jeunes sortant d'études ou du service militaire
- à l'inverse, les cadres d'état major administratifs, financiers, commerciaux de grandes entreprises, les cadres des services techniques et commerciaux de la banque, les cadres des services techniques des assurances étaient 99% à occuper un emploi l'année précédente.

Parmi ceux qui occupaient un emploi l'année précédente, près de 90% étaient déjà des cadres administratifs et commerciaux des entreprises. Les cadres d'état major se caractérisent par la proportion la plus élevée (96%), les spécialistes du recrutement et de la formation par la plus basse (63%).

Les données sur les mobilités professionnelles à l'intérieur du groupe font apparaître d'une année sur l'autre une stabilité moyenne à 97%, les chargés d'études économiques, financières, commerciales présentant le pourcentage le plus faible (92%).

Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises

Ce document a été réalisé à partir des résultats des enquêtes sur l'emploi de l'INSEE de 1983 à 1989.

Il porte sur les professions suivantes de la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles :

INGENIEURS ET CADRES TECHNIQUES D'ENTREPRISES	
	Etat-Major (grandes entreprises)
3810	Directeurs techniques des grandes entreprises
	Recherche, études, essais (y compris informatique)
3820	Ingénieurs et cadres techniques d'études, développement de l'agriculture et des eaux et forêts
3821	Ingénieurs et cadres de recherche, études, essais en électricité, électronique
3822	Ingénieurs et cadres de bureau d'études ou des méthodes en mécanique
3823	Ingénieurs et cadres d'études, méthodes, contrôles en BTP
3824	Architectes salariés
3825	Ingénieurs et cadres de recherche, développement en chimie, biologie
3826	Ingénieurs et cadres de recherche, développement, contrôles en métallurgie et matériaux
3827	Ingénieurs et cadres de recherche, études des industries légères
3828	Ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique (sauf technico-commerciaux)
3829	Autres ingénieurs et cadres d'études
	Fabrication, construction, exploitation
3831	Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique
3832	Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique
3833	Ingénieurs et cadres de chantier du BTP
3835	Ingénieurs et cadres de fabrication en chimie et agro-alimentaire
3836	Ingénieurs et cadres de fabrication en métallurgie et matériaux
3837	Ingénieurs et cadres de fabrication des industries légères
3838	Cadres techniques de l'imprimerie et de l'édition
3839	Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'électricité, gaz, eau, chauffage, énergie
	Entretien, travaux neufs, fonctions connexes de la production
3841	Ingénieurs et cadres d'entretien, travaux neufs
3842	Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels
3843	Ingénieurs et cadres de planning, ordonnancement
	Technico-commercial (en biens d'équipement professionnel ou biens intermédiaires)
3851	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel
3852	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel
3853	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics
3854	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en biens intermédiaires
3855	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique
	Autres
3861	Cadres des transports et de la logistique
3862	Personnels navigants techniques de l'aviation civile
3863	Officiers de la marine marchande

1 - COMBIEN SONT-ILS ?

507 000 ingénieurs et cadres techniques d'entreprises (449 000 en 1983)

dont :

6 000 directeurs techniques de grandes entreprises

250 000 ingénieurs et cadres techniques de recherche, études, essais (192 000 en 1983) dont :

8 000 ingénieurs et cadres techniques d'études, développement de l'agriculture et des eaux et forêts

40 000 ingénieurs et cadres de recherche, études, essais, en électricité électronique

18 000 ingénieurs et cadres de bureau d'études ou des méthodes en mécanique

20 000 ingénieurs et cadres d'études, méthodes, contrôles en BTP

14 000 architectes salariés

23 000 ingénieurs et cadres de recherche, développement en chimie-biologie

10 000 ingénieurs et cadres de recherche, développement, contrôles en métallurgie et matériaux

3 000 ingénieurs et cadres de recherches, études des industries légères

107 000 ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique (65 000 en 1983)

8 000 autres ingénieurs et cadres d'études

117 000 ingénieurs et cadres techniques de fabrication, construction, exploitation (132 000 en 1983)

20 000 ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique électronique

21 000 ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique

23 000 ingénieurs et cadres de chantier du BTP

16 000 ingénieurs et cadres de fabrication en chimie et agro-alimentaire

10 000 ingénieurs et cadres de fabrication en métallurgie et matériaux

8 000 ingénieurs et cadres de fabrication des industries légères

8 000 cadres techniques de l'imprimerie et de l'édition

11 000 ingénieurs et cadres de la production et de la distribution gaz, eau, chauffage, énergie

31 000 ingénieurs et cadres techniques d'entretien, travaux neufs, fonctions connexes de la production

16 000 ingénieurs et cadres d'entretien, travaux neufs

10 000 ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels

5 000 ingénieurs et cadres de planning, ordonnancement

71 000 ingénieurs et cadres technico-commerciaux de biens d'équipement professionnel ou biens intermédiaires

14 000 ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel

11 000 ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel

10 000 ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics

17 000 ingénieurs et cadres technico-commerciaux en biens intermédiaires

19 000 ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique

33 000 autres ingénieurs et cadres techniques d'entreprises

20 000 cadres des transports et de la logistique

7 000 personnels navigants techniques de l'aviation civile

5 000 officiers de la marine marchande

2 - QUI SONT-ILS ?

2.1 - Répartition par sexe

Il s'agit d'une population essentiellement masculine dont le taux de féminisation est passée de 6 à 10% entre 1983 et 1989. La présence féminine la plus importante se trouve chez les ingénieurs et cadres technique de recherche, études et essais (8% en 1983, 12% en 1989), particulièrement grâce aux ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique (14% en 1983, 16% en 1989). A l'autre extrême les ingénieurs et cadres techniques de la fabrication, de la construction et de l'exploitation comprennent 6% de femmes en 1989 (contre 2% en 1983). On peut donc faire état d'une légère tendance à la féminisation, mais cette tendance respecte les différentes préexistant entre les professions.

2.2 - Répartition par âge

La situation par âge de l'ensemble de la population des ingénieurs et cadres techniques d'entreprises a connu un léger rajeunissement entre 1983 et 1989, ainsi que l'indique le tableau suivant (en pourcentage).

	en %	
	1983	1989
Moins de 35 ans	28	30
35 à 44 ans	32	33
45 ans et plus	40	37

Les écarts sont toutefois importants selon les groupes de professions :

- les ingénieurs et cadres techniques de recherche, études, essais qui étaient déjà moins âgés que la moyenne accroissent cette différences (34% de moins de 35 ans en 1983, 47% en 1989 pour les seuls cadres spécialistes de l'informatique)

- les ingénieurs et cadres techniques de fabrication, construction, exploitation connaissent un phénomène de concentration sur la tranche des 35-44 ans (28% en 1983, 35% en 1989), mais restent plus âgés. La part des plus de 45 ans est en augmentation chez les ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique (52% en 1983, 57% en 1989), et en agro-alimentaire (49% en 1983, 52% en 1989)
- les ingénieurs et cadres techniques d'entretien, travaux neufs et fonctions connexes de la production enregistrent le plus fort phénomène de rajeunissement (12% de moins de 35 ans en 1983, 27% en 1989), tout en ayant une part de personnes de 45 ans et plus supérieure à la moyenne (55% en 1983, 49% en 1989). Ceci traduit certainement les différences de position que cette fonction occupe selon les entreprises : "bâton de maréchal" et valorisation des connaissances acquises ou poste de début permettant de connaître les installations.
- les cadres et ingénieurs technico-commerciaux se caractérisent par un vieillissement de la population : les personnes âgées de 45 ans ou plus passent de 34% en 1983 à 42% en 1989. Là encore, on peut évoquer deux images opposées de la fonction : "jeunes loups" au sens commercial ou cadre expérimenté - voire vieillissant - dont les connaissances de produits peuvent ainsi être valorisées
- enfin les autres ingénieurs et cadres techniques sont caractérisés par un phénomène de vieillissement assez fort : la part des moins de 35 ans passe de 33% en 1983 à 11% en 1989, celle des plus de 45 ans de 44 à 49% sur la même période. Les particularités de gestion des corps concernés ne sont certainement pas étrangères à ces phénomènes.

2.3 - Répartition par niveaux de diplômes

Entre 1983 et 1989, la situation évolue de la façon suivante (en pourcentage)

	en %	
	1983	1989
Diplômes de niveau I et II	51	50
dont grandes écoles et écoles d'ingénieurs	42	38
Diplômes de niveau III	10	13
Diplômes de niveau IV	17	15
Diplômes de niveau V	9	10
Autres	13	12

Là encore, on constate des clivages nets selon les groupes de professions.

- les ingénieurs et cadres de recherche, études, essais sont les plus diplômés (60% de niveau I et II en 1983, 62% en 1989) et possèdent le plus de diplômes de grandes écoles et d'écoles d'ingénieurs (58% en 1983, 66% en 1989). Parmi eux, les ingénieurs et cadres techniques en électricité électronique constituent le cas extrême (61% de diplômés de niveau I et II en 1983, 77% en 1989 dont 58% et 66% de diplômés de grandes écoles et d'écoles d'ingénieurs aux mêmes dates). Les ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique se caractérisent par une proportion relativement importante d'élèves issus des seconds et troisième cycles universitaires (18% en 1983, 21% en 1989) ;
- les ingénieurs et cadres d'entretien, travaux neufs, fonctions connexes représentent plutôt la configuration inverse, la part des diplômés de niveau V y a été importante et y progresse (21% en 1983, 26% en 1989), celle des diplômés de niveau IV a été importante mais diminue (24% en 1983, 15% en 1989) enfin celle des diplômés de niveau III progresse sensiblement (9% en 1983, 19% en 1989%). Les diplômés de niveau II et I sont stables à un niveau relativement faible (30% en 1983, 28% en 1989) ;

- les ingénieurs et cadres de fabrication, construction, entretien font également apparaître une croissance de la part des diplômés de niveau V (9% en 1983 et 15% en 1989) une part relativement élevée de diplômés de niveaux IV et III proche de la moyenne et une diminution assez spectaculaire de diplômés des niveaux I et II (53% en 1983, 42% en 1989, ces chiffres étant de 49% et 37% pour les diplômés des écoles d'ingénieurs et des grandes écoles) ;
- les ingénieurs et cadres technico-commerciaux connaissent une croissance forte des diplômés de niveaux I et II (36% en 1983, 41% en 1989, dont 28% et 33% de diplômés de grandes écoles et écoles d'ingénieurs) qui les laissent toutefois en dessous de la moyenne. On peut noter que les diplômés de niveau IV y occupent une place relativement importante (18% en 1983, 20% en 1989). Les spécialistes de l'informatique se distinguent par l'importance et la croissance de diplômés de niveau I et II (52% en 1983, 63% en 1989).

3 - OU SONT-ILS ?

3.1 - Dans quels secteurs d'activité ?

Deux secteurs occupent plus de 10% des ingénieurs et cadres techniques des entreprises :

- la construction électrique et électronique (14% en 1983, 15% en 1989)
- les services marchands rendus aux entreprises (16% en 1983, 21% en 1989).

Viennent ensuite, avec une part relativement stable de 7 à 8% :

- les industries du bâtiment et du génie civil et agricole
- les transports.

Dans les autres secteurs, la proportion est généralement inférieure à 5%.

Il est certain que les effets de nomenclature jouent fortement sur la répartition selon les professions : les spécialistes de l'électricité électronique, de la mécanique du bâtiment, des transports se retrouvent majoritairement dans leurs secteurs respectifs (60% à plus de 80% selon les cas).

On peut noter quelques particularités :

- présence d'ingénieurs et cadres techniques de recherche, études, essais dans le secteur des services non marchands (7%) et très forte implantation dans les services marchands (32%), surtout pour les spécialités de l'informatique (41%) ;
- présence d'ingénieurs et cadres techniques de fabrication, constructions, exploitation dans la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (9%) ;
- présence d'ingénieurs et cadres technico-commerciaux dans le commerce de gros non alimentaire (environ 20%).

3.2 - Dans quelles régions ?

L'Ile de France occupe une situation nettement dominante, même si elle diminue (50% en 1983, 45% en 1989). Elle est suivie de Rhône-Alpes (12% en 1983, 10% en 1989).

L'attrait de l'Ile de France est particulièrement marqué pour les ingénieurs et cadres de recherche, études, essais (60% en 1983, 52% en 1989).

A l'inverse, les ingénieurs et cadres techniques de fabrication, construction, exploitation sont plus "dispersés", et cette tendance va en s'accroissant : 45% d'entre eux travaillaient en dehors de l'Île de France et de Rhône Alpes en 1983, 60% en 1989.

3.3 - Dans des entreprises de quelle taille ?

La structure de la répartition par taille d'entreprises des ingénieurs et cadres techniques a connue l'évolution suivante :

	en %	
	1983	1989
Moins de 10 salariés	10	10
10 à 49 salariés	10	10
50 à 499 salariés	15	19
500 salariés et plus	43	38
Non déclaré	22	23

On constate donc une diminution de leurs effectifs dans les grandes entreprises au profit de celle comptant de 50 à 499 salariés. Ce mouvement devrait être mise en relation avec l'évolution de la taille des entreprises sur la période.

Le "tropisme" positif pour les grandes entreprises est particulièrement fort pour les ingénieurs et cadres d'entretien, travaux neuf, fonctions connexes de la production (49% d'entre eux y travaillent en 1983, 46% en 1989). Sinon il caractérise certaines professions particulières :

- ingénieurs et cadres de recherche, études, essais en électricité, électronique (51% en 1983, 62% en 1989)
- ingénieurs et cadres de bureau d'études ou des méthodes en mécanique (65% en 1983, 62% en 1989)
- ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique (59% en 1983, 48% en 1989)
- ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique (53% en 1983, 44% en 1989)

Par contre les ingénieurs et cadres technico-commerciaux subissent moins ce phénomène, puisqu'ils ne sont que 31% à travailler dans des entreprises de plus de 500 salariés en 1989 (contre 70% en 1983).

4 - D'OU VIENNENT-ILS ?

En cumulant les effectifs 1983-1989, on constate que 96% des ingénieurs et cadres techniques des entreprises occupaient un emploi l'année précédente, que 1% provient du chômage et 2% des études ou du service militaire.

Ce sont les emplois de recherche, études, essais qui sont les moins fermés à l'accueil de jeunes sortant du système éducatif et du service militaire, puisque ces derniers représentent 3% de l'effectif.

A l'inverse les ingénieurs et cadres de fabrication, construction, exploitation et ceux d'entretien, travaux neufs, fonctions connexes se caractérisent par le fort taux d'occupation préalable d'un emploi (97 à 98%).

■ 2 ■

Insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur et recrutement d'ingénieurs, cadres et professions intermédiaires

(Quelques remarques à propos des tableaux
de l'enquête CEREQ de 1987)

François POTTIER
- Novembre 1990 -

1 - Accès à l'emploi et chômage

Les bonnes conditions d'accès à l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur sont connues. Elles n'excluent pas l'existence de difficultés réelles à l'issue de quelques filières d'enseignement supérieur ⁽¹⁾. La situation professionnelle en mars 1987 de la cohorte de diplômés sortis en 1984 en donne une vue synthétique (tableau 1). 87% des jeunes sont en emploi (dont 13% sur des situations précaires, CDD, Auxiliaire de l'Etat), et 5% seulement au chômage.

Les écarts par rapport à ces valeurs moyennes ne font que refléter la position traditionnelle des différents diplômes et disciplines sur le marché du travail.

Ce sont les filières de Lettres et Sciences Humaines dont le niveau de chômage ou de situation précaire (Maître-Auxiliaire) dominant.

Le niveau de chômage est important à l'issue des formations juridiques qui offrent par ailleurs un excellent niveau d'emploi et de statut.

Toutes les filières scientifiques ou économiques et commerciales (écoles ou universités) offrent de bonnes conditions d'insertion professionnelle.

A l'issue des DUT ou BTS, l'insertion professionnelle est aussi favorable, sauf à l'issue de quelques filières à petits effectifs des IUT tertiaires (Carrières Juridiques, Information et Documentation, Carrières Sociales...).

Le taux de situations précaire au niveau III demeure supérieur à la moyenne. Cette situation n'implique pas un passage important par le chômage.

2 - L'emploi occupé selon les diplômes et spécialités de formation (tableau 2)

Chaque diplôme et discipline (ou groupe ad hoc de spécialité de formation) prépare les jeunes à des catégories d'emplois ou professions particulières. Ces débouchés, à un niveau d'agrégation convenable des nomenclatures, présentent une grande stabilité dans le temps ⁽²⁾. Ceci n'exclut pas une forte évolution du contenu de ces formations ou des emplois correspondant, mais les appellations demeurent.

Le tableau 2 donne une vue synthétique de ces relations entre formation et emploi. Leur analyse a été suffisamment développée dans les articles cités en référence, sans qu'il soit nécessaire d'y revenir ici.

1 A. Charlot et F. Pottier : "L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur" - BREF n°36, Octobre 1988.

2 A. Charlot et F. Pottier : "Dix ans d'insertion des diplômés universitaires" - Formation Emploi n°25, janvier-mars 1989.

3 - Le recrutement de jeunes ingénieurs, cadres ou professions intermédiaires (tableaux 3, 4)

Seul le recrutement des jeunes dans un premier emploi (ventilation 3) ou après une première mobilité (ventilation 4) est analysé ici. On ne dit rien de la place de ces recrutements par rapport à ceux des adultes (cf. les bilans Formation-Emploi). D'autre part, le champ de l'enquête du CEREQ ne couvre pas les formations de santé, para-médicale ou sociale, les formations artistiques ou la formation des instituteurs.

On ne peut donc analyser les recrutements dans les professions correspondantes, même si des effectifs réduits de ces emplois apparaissent dans l'enquête.

Ces limites étant dressées, il ressort quelques traits spécifiques d'un examen de la ventilation 3 ⁽³⁾.

Les fonctionnaires supérieurs sont issus à 73,2% des deuxièmes cycles universitaires et 11,6% du troisième cycle (via des écoles de fonctionnaires essentiellement).

Chaque discipline contribue à ce type de recrutement : Sciences et Lettres pour les professeurs certifiés ou agrégés, Droit et Sciences Politiques pour les cadres fonctionnaires.

Les cadres supérieurs du secteur privé proviennent pour 29,8% des écoles de commerce (52% pour les seuls cadres du commerce), 20,6% des troisièmes cycles universitaires (professions libérales) et 30,9% des deuxièmes cycles universitaires). Chaque discipline est consacrée par des catégories d'emplois : Droit et Sciences Economiques pour les professions libérales (Avocat...) ou les cadres de banques et assurances...

Les ingénieurs et cadres techniques supérieurs viennent pour trois quarts des écoles d'ingénieurs et un quart des universités (deuxième ou troisième cycle de sciences principalement). Une part importante d'ingénieurs informaticiens est issue de l'université.

Parmi les professions intermédiaires, il faut exclure de l'analyse les formations enseignants (Instituteur), de santé (Infirmier...).

Les professions intermédiaires à caractère administratif ou commercial sont à 43,9% fournis par le niveau III (DUT ou BTS), 26,9% par les deuxièmes cycles universitaires (Droit, Sciences Economiques, Lettres et Sciences Humaines).

Les troisièmes cycles ou les écoles de commerce ne contribuent qu'à la marge (respectivement 9,5% et 8,6%), ceci correspond pour partie à un déclassement à l'embauche.

³ L'examen de la ventilation 3 fait apparaître une évolution des effectifs en emploi par suite de mobilité professionnelle. Ceci change peu les structures de recrutement.

A l'intérieur de cet ensemble, les professions intermédiaires des banques et assurances sont principalement pourvues à partir des deuxièmes cycles universitaires (Droit et Sciences Economiques : 42%) et très peu en provenance directe des IUT ou STS.

Les techniciens proviennent à 82,1% des DUT ou STS. Seuls les techniciens de l'informatique (Programmeurs) viennent en partie d'un deuxième cycle universitaire en sciences.

On ne peut étudier le recrutement des employés qui viennent de tous les niveaux de formation. On remarquera seulement que parmi les employés issus de l'enseignement supérieur (niveau I à III), les deux tiers viennent du niveau III tertiaire, et 18% d'un deuxième cycle universitaire (Droit, Sciences Economiques, Lettres et Sciences Humaines).

**Tableaux de l'enquête 1987 auprès des diplômés
sortis en 1984 de l'enseignement supérieur**

Champ de l'enquête

L'enquête de l'Observatoire des Entrées dans la vie active de 1987 concerne les diplômés sortis en 1984 des sections de techniciens supérieurs (STS), instituts universitaires de technologie (IUT), des écoles d'ingénieurs ou de commerce reconnue par l'Etat, des sortants d'un deuxième cycle ou d'une première année de troisième cycle (DEA, DESS) des universités en sciences, lettres et sciences-humaines, droit et sciences économiques.

Les doctorats de troisième cycle, les formations médicales, paramédicales ou sociales, les écoles d'art ou d'architecture, les formations d'instituteurs sont donc exclus du champ de l'enquête.

La description complète du champ, la délimitation des populations, les résultats détaillés de l'enquête figurent dans le document de travail n° 50 du CEREQ.

Les tableaux suivants concernent les jeunes diplômés sortis au terme d'une formation initiale, et qui n'ont pas poursuivis d'études en 1984-1985 dans une autre institution d'enseignement supérieur.

Tableau 1 - Situation en mars 1987

Ce tableau donne pour chaque diplôme la situation professionnelle au moment de l'enquête. Le pourcentage de jeunes en études représente ceux qui ont repris des études après une interruption en 1984-1985 (Service national...).

Tableau 2 - Destinations par diplôme

Pour chaque groupe de formation (en colonne), on indique le premier emploi occupé à la fin des études. Quatre catégories socio-professionnelles sont distinguées :

- les **ingénieurs et cadres supérieurs** avec trois sous-groupes : les fonctionnaires supérieurs, les cadres supérieurs d'entreprises et professions libérales, les ingénieurs ;
- les **professions intermédiaires** avec quatre sous-groupes : les enseignants fonctionnaires (instituteurs...), les enseignants non-titulaires (maîtres auxiliaires ou du secteur privé), les professions intermédiaires d'entreprises, les techniciens ;
- les employés ;
- les ouvriers et autres catégories.

Tableau 3 - Recrutements dans le premier emploi

Les deux variables sont identiques à celles du tableau précédent. Le pourcentage est pris par rapport aux emplois.

Tableau 4 - Dernier emploi occupé

Le dernier emploi occupé est l'emploi occupé en mars 1987, ou le dernier emploi avant mars 1987 si l'individu est chômeur ou inactif à l'enquête.

Trois ans après la sortie de l'enseignement supérieur, et après mobilité ..., on a la composition de chaque emploi selon les diplômes.

Tableau 5 - Premier secteur occupé (38 postes)

Premier secteur d'activité économique où s'insèrent les jeunes selon le diplôme.

Tableau 6 - Recrutements dans le premier secteur

Variables identiques à celles du tableau précédent. Le pourcentage est pris par rapport au secteur.

Tableau 7 - Recrutements dans le secteur relatif au dernier emploi

Il s'agit du secteur d'activité où se trouve le jeune en mars 1987 s'il est en emploi, ou du dernier secteur où il a travaillé s'il est inactif ou chômeur à l'enquête.

Tableaux 8 à 10 - Secteurs (14 postes)

Ils sont identiques aux tableaux 5 à 7 mais avec une variable sectorielle regroupée en 14 postes.

- Tableau 1 -
Situation en mars 1987 des diplômés sortis en 1984 de l'enseignement supérieur

	Ensemble	Etudes	Service national	Recherche emploi	Stage Formation	Emploi précaire	Emploi stable	Inactivité	Indéterminé	Total
Diplômes et spécialités										
DUT Secondaire	5 628	5,0	2,4	4,9	1,2	18,7	67,4	0,4	0,0	100,0
DUT tertiaire	7 324	3,8	1,5	6,6	0,7	11,2	75,1	1,2	0,0	100,0
BTS secondaire	6 164	1,8	4,0	4,7	1,7	18,8	68,9	0,2	0,0	100,0
BTS tertiaire	10 377	2,4	0,8	4,6	0,8	13,3	77,0	1,2	0,0	100,0
Sous-Total DUT-BTS	29 493	3,1	1,9	5,2	1,0	15,0	73,0	0,8	0,0	100,0
DEUG du 1er cycle	3 759	3,4	0,4	7,9	0,8	13,1	69,2	5,1	0,0	100,0
Licence - maîtrise - sciences	3 804	7,0	1,3	2,7	0,4	13,3	73,1	2,2	0,0	100,0
Licence - maîtrise - droit et sc. politiques	5 029	3,6	0,1	6,1	1,0	9,9	76,2	3,2	0,0	100,0
Licence - maîtrise - sc. éco. - gestion AES	3 163	3,1	0,0	4,2	0,5	9,6	80,3	2,3	0,0	100,0
Licence - maîtrise - lettres sc. humaines	7 987	4,7	0,6	7,2	0,7	20,0	62,8	3,9	0,0	100,0
Sous-Total 2ème cycle	19 983	4,6	0,5	5,6	0,7	14,5	70,9	3,2	0,0	100,0
DEA-DES sciences	1 491	12,8	2,3	2,9	0,9	13,1	65,5	2,5	0,0	100,0
DEA-DESS droit sciences politiques	1 620	1,7	0,0	8,3	1,5	9,5	75,5	3,5	0,0	100,0
DEA-DESS sciences économiques gestion	1 154	2,4	0,8	4,9	0,2	10,5	80,0	1,3	0,0	100,0
DEA-DESS lettres sciences humaines	1 460	4,2	0,3	8,9	0,9	27,3	55,2	3,2	0,0	100,0
Sous-Total DEA-DESS	5 725	5,4	0,8	6,3	0,9	15,2	68,6	2,7	0,0	100,0
HEC - ESSEC - ESC (Paris-Lyon)	1 010	0,9	0,9	1,5	0,5	2,9	93,0	0,4	0,0	100,0
ESCAE	1 546	1,4	0,4	2,7	0,1	3,8	90,4	1,2	0,0	100,0
Autres écoles	1 414	1,8	0,0	3,8	0,0	9,5	81,2	3,6	0,0	100,0
Sous-Total écoles de commerce	3 970	1,4	0,4	2,8	0,2	5,6	87,8	1,8	0,0	100,0
Grandes écoles d'ingénieurs	2 715	3,1	1,7	2,6	0,4	4,4	86,7	1,2	0,0	100,0
ENSI - ENSAM	2 396	6,5	2,0	3,0	0,3	5,9	81,7	0,5	0,0	100,0
ENI - INSA - Autres écoles	3 239	4,4	1,1	3,3	0,4	6,8	83,1	0,9	0,0	100,0
Sous-Total écoles d'ingénieurs	8 350	4,6	1,6	3,0	0,4	5,8	83,9	0,9	0,0	100,0
Autres diplômes	2 594	3,2	0,8	5,3	0,8	14,3	73,9	1,7	0,0	100,0
ENSEMBLE	73 874	3,8	1,2	5,1	0,8	13,2	73,9	1,9	0,0	100,0

- Tableau 2 - Premier emploi occupé entre 1984 et 1987 selon le diplôme d'origine

	DUT Secondaire	DUT Tertiaire	BTS Secondaire	BTS Tertiaire	Sous-Total DUT-BTS	DEUG du 1er cycle	Licence / Maîtrise / Sciences	Licence / Maî. / Droit - Sciences Po.	Licence - Maî. Sc. Eco. Ges. - AES
Premier emploi après 1984									
Inspecteurs Impôts PTT	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	4,1	12,3	4,5
Autres cadres AFP administration	0,1	0,7	0,1	0,1	0,3	1,6	1,1	9,4	3,1
Prof. Enst. sup. chercheurs	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	1,7	0,0	0,1
Prof. certifiés Agrégés	0,3	0,0	0,3	0,0	0,1	0,6	20,7	1,0	4,4
Autres fonctionnaires supérieurs	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,4	0,3	2,5	0,4
Sous-Total fonctionnaires supérieurs	0,8	0,7	0,6	0,2	0,5	2,8	28,0	25,2	12,5
Professions libérales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	4,7	0,0
Cadres supérieurs finances banque	0,0	1,1	0,0	0,5	0,5	0,8	0,8	10,6	7,9
Chargé d'étude éco. fin. recr.	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1	0,2	0,4	1,1	1,4
Cadre commerce publicité	0,1	0,5	0,0	0,3	0,3	1,1	0,7	1,7	1,9
Autres cadres supérieurs	0,1	1,8	0,4	0,4	0,7	2,1	0,3	2,3	1,9
Sous-Total Cadres supérieurs	0,2	3,7	0,4	1,3	1,5	4,4	2,5	20,4	13,0
Ingénieurs études recherche	0,2	0,4	0,0	0,0	0,1	0,6	18,5	0,2	1,2
Autres ingénieurs	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,6	1,6	0,2	2,4
Sous-Total ingénieurs	0,3	0,5	0,1	0,0	0,2	1,3	20,1	0,3	3,6
Sous-Total Ingénieurs cadres supérieurs	1,2	4,8	1,2	1,5	2,2	8,4	50,6	45,9	29,1
Instituteurs Assimilés	0,9	0,8	0,7	0,9	0,9	20,4	6,1	1,2	3,1
Professions interm. Fonction Publique Santé	1,4	2,9	1,6	1,3	1,8	7,8	2,1	7,4	6,5
Sous-Total Prof. interm. fonct.	2,4	3,8	2,4	2,2	2,7	28,1	3,2	8,6	9,6
Enseignant non titulaire	5,4	3,3	6,8	3,1	4,4	5,6	11,1	1,8	6,4
Enseignant secteur privé	0,6	0,9	1,3	1,0	1,0	3,3	4,5	1,5	2,4
Sous-Total prof. interm. enseignant	6,0	4,2	8,0	4,1	5,3	8,8	15,6	3,3	8,8
Professions interm. admin. secrétaire de direction	0,1	1,5	0,1	4,6	2,1	2,0	0,1	7,5	5,0
Professions intermédiaires comptable	0,0	3,6	0,0	2,9	1,9	1,0	0,3	2,2	7,0
Professions interm. Banque Assurance	0,0	1,1	0,0	0,5	0,5	1,9	0,1	6,1	6,6
Professions interm. commerce	3,8	12,1	3,4	5,7	6,5	4,4	1,4	4,1	7,9
Autres professions intermédiaires	8,0	6,3	10,4	5,3	7,1	7,7	3,8	2,1	2,1
Sous-Total Professions intermédiaires	11,9	24,7	14,0	19,1	18,1	17,0	5,7	22,0	28,6
Techniciens chimie IAA	9,4	0,1	1,5	0,0	2,1	1,1	2,8	0,0	0,0
Techniciens des. électricité électronique	24,7	0,0	17,2	0,3	8,2	2,1	1,4	0,0	0,0
Techniciens des. mécanique métallurgie	8,8	0,0	19,5	0,2	5,8	0,1	0,7	0,0	0,0
Techniciens informatique	2,9	18,0	1,2	4,3	6,8	4,8	8,1	0,3	3,3
Techniciens Dess. BTP	4,8	0,1	4,9	0,4	2,1	0,4	0,6	0,0	0,0
Autres Techniciens Dess. Agents de maîtrise	10,8	0,9	10,4	0,7	4,6	0,5	1,8	0,0	0,3
Sous-Total Techn. des. Ag. de maîtrise	61,4	19,0	54,7	5,9	29,5	8,9	15,4	0,4	3,7
Sous-Total Professions interm. techn.	81,7	51,6	79,1	31,4	55,5	62,9	44,9	34,3	50,7
Employés Fonction Publique	2,3	4,6	1,8	5,7	4,0	5,2	0,9	3,9	1,6
Employés Secrétariat	0,5	5,2	0,8	30,7	12,7	6,3	0,1	2,9	2,2
Employés comptabilité Banque	1,9	26,9	1,0	20,4	14,6	8,5	1,0	10,6	13,3
Employés Commerce Transport	0,6	4,3	1,7	7,1	4,1	3,4	1,1	1,1	2,2
Autres employés Personnel de service	0,2	0,7	0,4	2,2	1,1	1,6	0,1	0,2	0,4
Sous-Total Employés	5,5	41,7	5,6	66,1	36,4	25,0	3,2	18,7	19,7
Ouvriers autres emplois	11,6	1,9	14,2	1,1	5,9	3,7	1,3	1,0	0,5
ENSEMBLE	TOTAL n = 100								
	5372	7014	5995	10214	28595	3530	3568	4662	3052

- Tableau 2 (suite) -

	Licence / Maîtrise / Lettres Sc. humaines	Sous-Total 2ème cycle	DEA-DES Sciences	DEA-DESS Droit Sciences Politiques	DEA-DESS Sciences économiques Gestion	DEA-DESS Lettres Sciences humaines	Sous-Total DEA-DESS	HEC - ESSEC ESC (Paris-Lyon)	ESCAE
Premier emploi après 1984									
Inspecteurs Impôts PTT	0,2	4,6	0,1	3,0	1,5	0,0	1,2	0,4	0,5
Autres cadres AFP administration	2,4	4,0	0,3	9,4	2,8	2,2	4,0	0,2	0,5
Prof. Enst. sup. chercheurs	0,3	0,5	4,5	0,0	0,0	1,4	1,4	0,0	0,0
Prof. certifiés Agrégés	20,7	13,3	6,6	0,5	3,2	9,0	4,7	0,2	0,6
Autres fonctionnaires supérieurs	0,4	0,9	1,1	4,8	0,9	0,0	1,9	0,0	0,0
Sous-Total fonctionnaires supérieurs	23,9	23,2	12,7	17,6	8,4	12,5	13,2	0,8	1,6
Professions libérales	0,3	1,3	0,0	7,6	0,7	14,4	6,1	0,8	0,6
Cadres supérieurs finances banque	0,6	4,2	0,3	19,3	15,3	1,7	9,4	40,0	26,4
Chargé d'étude éco. fin. recr.	0,8	0,9	0,5	2,2	5,0	3,2	2,7	11,7	7,4
Cadre commerce publicité	1,2	1,3	0,7	2,1	5,8	2,1	2,5	18,2	20,7
Autres cadres supérieurs	4,4	2,7	0,5	4,5	4,9	7,2	4,3	1,7	1,1
Sous-Total Cadres supérieurs	7,3	10,5	2,0	35,7	31,8	28,7	25,0	72,4	56,2
Ingénieurs études recherche	0,2	3,8	44,5	0,0	3,7	0,3	11,5	2,6	0,6
Autres ingénieurs	0,1	0,8	4,8	0,3	1,7	0,2	1,6	7,2	6,0
Sous-Total ingénieurs	0,4	4,6	49,3	0,3	5,4	0,5	13,2	9,7	6,6
Sous-Total Ingénieurs cadres supérieurs	31,6	38,3	64,1	53,7	45,6	41,6	51,3	82,9	64,3
Instituteurs Assimilés	12,5	7,0	0,5	0,8	1,5	5,0	2,0	0,0	0,0
Professions interm. Fonction Publique Santé	2,7	4,4	0,9	2,9	2,3	4,4	2,7	0,2	1,3
Sous-Total prof. interm. fonct.	15,3	11,4	1,4	3,7	3,8	9,4	4,7	0,2	1,3
Enseignant non titulaire	14,3	9,4	11,5	2,5	3,8	11,4	7,2	0,4	0,5
Enseignant secteur privé	6,5	4,2	4,0	1,6	0,5	6,7	3,3	0,2	1,6
Sous-Total prof. interm. enseignant	20,8	13,6	15,5	4,1	4,3	18,1	10,5	0,6	2,2
Professions interm. admin. secrétaire de direction	2,3	3,6	0,1	15,2	1,9	5,8	6,3	1,0	2,0
Professions intermédiaires comptable	0,0	1,7	0,2	1,3	4,5	0,0	1,4	3,6	7,6
Professions interm. Banque Assurance	0,5	2,8	0,0	3,2	9,6	0,4	3,0	4,8	4,9
Professions interm. commerce	1,8	3,3	3,1	3,5	6,2	1,4	3,4	4,7	8,7
Autres professions intermédiaires	9,4	5,4	4,1	3,0	5,6	15,7	7,1	0,8	2,4
Sous-Total Professions intermédiaires	14,1	16,7	7,4	26,2	27,7	23,2	21,2	14,9	25,6
Techniciens chimie IAA	0,1	0,6	2,2	0,0	0,0	0,3	0,6	0,0	0,1
Techniciens des. électricité électronique	0,0	0,3	0,7	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Techniciens des. mécanique métallurgie	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Techniciens informatique	0,4	2,3	4,7	0,4	3,0	0,2	1,9	0,2	0,5
Techniciens Dess. BTP	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres Techniciens Dess. Agents de maîtrise	0,3	0,5	2,1	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,5
Sous-Total Techn. des. Ag. de maîtrise	0,8	3,9	9,8	0,4	3,0	0,5	3,2	0,2	1,2
Sous-Total Professions interm. techn.	50,9	45,7	34,1	34,4	38,8	51,1	39,6	16,0	30,2
Employés Fonction Publique	3,3	2,7	0,6	4,2	2,4	1,3	2,2	0,0	0,0
Employés Secrétariat	5,2	3,2	0,0	1,5	0,7	1,1	0,9	0,0	0,3
Employés comptabilité Banque	3,5	6,3	0,7	4,0	9,9	2,6	4,1	0,7	3,7
Employés Commerce Transport	3,2	2,1	0,3	0,5	2,7	1,3	1,1	0,2	1,0
Autres employés Personnel de service	0,7	0,4	0,1	0,3	0,0	0,8	0,3	0,0	0,4
Sous-Total Employés	15,9	14,8	1,6	10,6	15,7	7,0	8,6	0,9	5,4
Ouvriers Autres emplois	1,6	1,2	0,2	1,3	0,0	0,3	0,5	0,2	0,0
ENSEMBLE	7575	18857	1301	1537	1123	1387	5348	1006	1537

- Tableau 2 (suite) -

	Autres écoles	Sous-Total Ecoles de Commerce	Grandes écoles d'ingénieurs	ENSI ENSAM	ENI - INSA - Autres Ecoles	Sous-Total Ecoles d'ingénieurs	Autres diplômes	Ensemble	
Premier emploi après 1984									
Inspecteurs Impôts PTT	0,0	0,3	0,1	0,0	0,3	0,1	1,4	1,4	
Autres cadres AFP administration	2,8	1,3	1,6	0,7	0,3	0,8	1,4	1,8	
Prof. Enst. sup. chercheurs	0,0	0,0	1,5	1,5	0,6	1,1	0,3	0,4	
Prof. certifiés Agrégés	0,4	0,4	0,9	2,0	1,3	1,3	4,0	4,3	
Autres fonctionnaires supérieurs	0,4	0,2	3,2	1,2	1,0	1,8	0,3	0,6	
Sous-Total fonctionnaires supérieurs	3,7	2,2	7,3	5,3	3,4	5,2	7,5	8,5	
Professions libérales	1,4	0,9	0,3	0,2	0,0	0,2	1,8	1,0	
Cadres supérieurs finances banque	6,3	22,7	4,2	1,1	1,2	2,2	2,0	3,6	
Chargé d'étude éco. fin. recr.	1,0	6,2	2,4	1,8	0,7	1,6	0,3	1,0	
Cadre commerce publicité	10,5	16,4	0,4	0,4	1,8	1,0	1,1	1,8	
Autres cadres supérieurs	4,0	2,3	0,8	0,7	1,0	0,9	3,0	1,8	
Sous-Total Cadres supérieurs	23,1	48,6	8,0	4,3	4,7	5,7	8,3	9,1	
Ingénieurs études recherche	1,6	1,5	53,6	58,3	54,8	55,4	0,6	8,0	
Autres ingénieurs	3,9	5,5	23,1	22,7	22,8	22,9	0,6	3,2	
Sous-Total ingénieurs	5,5	7,0	76,7	81,0	77,6	78,3	1,1	11,2	
Sous-Total Ingénieurs cadres supérieurs	32,4	57,8	92,1	90,6	85,7	89,2	16,9	28,9	
Instituteurs Assimilés	1,3	0,5	0,0	0,9	0,4	0,4	3,8	3,6	
Professions interm. Fonction Publique Santé	7,7	3,3	0,0	0,2	0,2	0,2	5,4	2,9	
Sous-Total Prof. interm. fonct.	9,0	3,8	0,0	1,1	0,6	0,5	9,3	6,5	
Enseignant non titulaire	2,4	1,2	1,8	3,0	3,4	2,8	6,8	5,7	
Enseignant secteur privé	1,7	1,3	1,4	1,7	2,3	1,9	1,6	2,3	
Sous-Total prof. interm. enseignant	4,1	2,4	3,3	4,7	5,7	4,7	8,4	8,0	
Professions interm. admin. secrétaire de direction	5,6	3,0	0,4	0,0	0,2	0,2	2,0	2,7	
Professions intermédiaires comptable	3,0	5,0	0,0	0,0	0,1	0,1	3,1	1,8	
Professions interm. Banque Assurance	3,6	4,4	0,0	0,2	0,1	0,1	3,1	1,6	
Professions interm. commerce	7,6	7,3	0,9	0,3	1,2	0,8	3,9	4,6	
Autres professions intermédiaires	13,6	6,0	1,0	1,4	1,3	1,2	9,3	6,0	
Sous-Total Professions intermédiaires	33,5	25,6	2,3	2,0	2,9	2,4	21,5	16,8	
Techniciens chimie LAA	0,4	0,2	0,5	0,3	1,3	0,8	2,1	1,3	
Techniciens des. électricité électronique	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	6,9	3,8	
Techniciens des. mécanique métallurgie	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	1,6	2,5	
Techniciens informatique	0,9	0,6	0,2	0,0	0,3	0,2	3,0	3,9	
Techniciens Dess. BTP	0,0	0,0	0,0	0,5	0,2	0,2	0,4	0,9	
Autres Techniciens Dess. Agents de maîtrise	1,0	0,6	0,4	0,2	1,0	0,6	2,8	2,3	
Sous-Total Techn. des. Ag. de maîtrise	2,4	1,4	1,1	1,3	3,0	1,9	16,7	14,6	
Sous-Total Professions interm. techn.	49,0	33,2	6,7	9,1	12,3	9,6	55,8	45,9	
Employés Fonction Publique	1,1	0,4	0,0	0,1	0,0	0,0	2,9	2,9	
Employés Secrétariat	7,5	2,8	0,1	0,1	0,0	0,1	6,6	6,8	
Employés comptabilité Banque	6,7	4,0	0,7	0,0	0,5	0,4	11,1	9,0	
Employés Commerce Transport	1,8	1,1	0,3	0,0	0,0	0,1	1,7	2,6	
Autres employés Personnel de service	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	0,7	
Sous-Total Employés	17,2	8,5	1,1	0,2	0,5	0,6	23,4	22,1	
Ouvriers Autres emplois	1,4	0,6	0,2	0,1	1,4	0,6	3,8	3,2	
ENSEMBLE	TOTAL n = 100	1391	3934	2609	2243	3098	7950	2481	70695

- Tableau 3 - Diplôme d'origine selon le premier emploi occupé entre 1984 et 1987

	DUT Secondaire	DUT Tertiaire	BTS Secondaire	BTS Tertiaire	Sous-Total DUT-BTS	DEUG du 1er cycle	Licence / Maîtrise / Sciences	Licence / Maî. / Droit - Sciences Po.	Licence - Maî. Sc. Eco. Ges. - AES
Premier emploi après 1984									
Inspecteurs Impôts PTT	1,5	0,0	0,0	0,0	1,5	0,7	14,4	56,5	13,5
Autres cadres AFP administration	0,5	4,0	0,7	0,9	6,1	4,5	3,3	35,1	7,4
Prof. Enst. sup. chercheurs	0,0	0,0	1,6	0,0	1,6	0,8	23,5	0,8	1,2
Prof. certifiés Agrégés	0,5	0,0	0,7	0,2	1,3	0,7	24,4	1,5	4,4
Autres fonctionnaires supérieurs	0,9	0,0	1,2	0,0	2,1	2,8	2,8	26,1	2,6
Sous-Total fonctionnaires supérieurs	0,7	0,8	0,6	0,3	2,4	1,6	16,7	19,5	6,3
Professions libérales	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2	0,8	1,2	32,4	0,0
Cadres supérieurs finances banque	0,0	3,0	0,0	2,1	5,1	1,1	1,1	19,1	9,2
Chargé d'étude éco. fin. recr.	0,0	2,5	0,0	0,0	2,5	1,0	1,9	7,3	5,9
Cadre commerce publicité	0,3	2,9	0,0	2,7	6,0	3,2	2,1	6,4	4,5
Autres cadres supérieurs	0,3	10,2	2,0	3,4	15,9	6,0	0,9	8,7	4,5
Sous-Total Cadres supérieurs	0,1	4,0	0,4	2,0	6,6	2,4	1,4	14,7	6,1
Ingénieurs études recherche	0,1	0,5	0,0	0,0	0,7	0,4	11,7	0,1	0,7
Autres ingénieurs	0,3	0,1	0,2	0,2	0,9	1,0	2,6	0,4	3,2
Sous-Total ingénieurs	0,2	0,4	0,1	0,1	0,7	0,6	9,1	0,2	1,4
Sous-Total Ingénieurs cadres supérieurs	0,3	1,7	0,3	0,8	3,1	1,5	8,9	10,5	4,3
Instituteurs Assimilés	1,9	2,3	1,8	3,8	9,8	28,3	8,5	2,2	3,7
Professions interm. Fonction Publique Santé	3,7	10,2	4,8	6,6	25,3	13,5	3,7	16,9	9,7
Sous-Total Prof. interm. fonct.	2,7	5,8	3,1	5,1	16,7	21,7	6,4	8,8	6,4
Enseignant non titulaire	7,1	5,9	10,1	8,1	31,1	4,9	9,9	2,1	4,8
Enseignant secteur privé	2,0	3,8	4,7	6,7	17,3	7,2	10,1	4,3	4,6
Sous-Total prof. interm. enseignant	5,6	5,3	8,6	7,7	27,2	5,5	9,9	2,7	4,7
Professions interm. admin. secrétaire de direction	0,2	5,8	0,4	25,8	32,1	3,7	0,3	18,6	8,1
Professions intermédiaires comptable	0,0	20,0	0,0	24,0	44,0	2,9	0,7	8,0	16,6
Professions interm. Banque Assurance	0,1	6,9	0,0	4,8	11,8	6,0	0,2	24,8	17,2
Professions interm. commerce	6,2	26,3	6,3	18,3	57,1	4,7	1,5	5,9	7,3
Autres professions intermédiaires	9,8	10,3	14,6	12,9	47,7	6,4	3,2	2,3	1,5
Sous-Total Professions intermédiaires	5,3	14,7	7,1	16,8	43,9	5,1	1,7	8,7	7,3
Techniciens chimie IAA	55,4	0,6	10,4	0,5	66,8	4,6	11,3	0,0	0,0
Techniciens des. électricité électronique	48,8	0,0	38,7	1,1	88,5	2,7	1,8	0,0	0,0
Techniciens des. mécanique métallurgie	26,8	0,0	67,6	1,1	95,6	0,1	1,4	0,0	0,0
Techniciens informatique	5,6	45,8	2,6	16,4	70,5	6,2	10,5	0,5	3,7
Techniciens Dess. BTP	38,6	0,6	44,2	6,2	89,6	1,9	3,5	0,0	0,0
Autres Techniciens Dess. Agents de maîtrise	35,4	3,9	38,9	4,5	82,7	1,1	4,0	0,1	0,6
Sous-Total Techn. des. Ag. de maîtrise	31,4	13,0	31,8	6,0	82,1	3,1	5,4	0,2	1,1
Sous-Total Professions interm. techn.	13,3	11,3	14,6	10,1	49,3	6,9	5,0	4,9	4,7
Employés Fonction Publique	5,9	15,7	5,1	29,2	55,8	9,0	1,6	8,9	2,3
Employés Secrétariat	0,6	7,6	1,1	66,6	75,9	4,6	0,1	2,9	1,4
Employés comptabilité Banque	1,6	29,8	0,9	33,5	65,8	4,7	0,6	7,8	6,3
Employés Commerce Transport	1,7	16,4	5,5	40,0	63,6	6,5	2,1	2,7	3,6
Autres employés Personnel de service	2,1	10,5	4,4	45,9	62,9	11,5	0,8	1,5	2,7
Sous-Total Employés	1,9	18,9	2,2	44,4	67,3	5,7	0,7	5,6	3,8
Ouvriers Autres emplois	27,0	5,8	37,7	4,9	75,4	5,8	2,1	2,2	0,7
ENSEMBLE	7,5	10,0	8,5	14,8	40,8	5,0	5,1	6,6	4,3

- Tableau 3 (suite) -

	Licence / Maîtrise / Lettres Sc. humaines	Sous-Total 2ème cycle	DEA-DES Sciences	DEA-DESS Droit Sciences Politiques	DEA-DESS Sciences économiques Gestion	DEA-DESS Lettres Sciences humaines	Sous-Total DEA-DESS	HEC - ESSEC ESC (Paris-Lyon)	ESCAE
Premier emploi après 1984									
Inspecteurs Impôts PTT	1,4	85,9	0,1	4,5	1,6	0,0	6,3	0,4	
Autres cadres AFP administration	14,9	60,7	0,3	11,6	2,5	2,4	16,8	0,2	0,7
Prof. Enst. sup. chercheurs	8,2	33,7	21,6	0,0	0,0	7,1	28,6	0,0	0,7
Prof. certifiés Agrégés	52,3	82,6	2,8	0,2	1,2	4,1	8,2	0,1	0,0
Autres fonctionnaires supérieurs	6,9	38,4	3,3	17,1	2,4	0,0	22,7	0,0	0,3
Sous-Total fonctionnaires supérieurs	30,7	73,2	2,7	4,5	1,6	2,9	11,6	0,1	0,0
Professions libérales	3,3	36,8	0,0	17,5	1,2	29,6	48,3	1,2	0,4
Cadres supérieurs finances banque	1,7	31,2	0,2	11,6	6,6	0,9	19,4	15,8	1,4
Chargé d'étude éco. fin. recr.	9,2	24,3	0,9	4,8	7,9	6,3	19,9	16,7	15,8
Cadre commerce publicité	7,2	20,2	0,7	2,6	5,1	2,3	10,8	14,8	16,0
Autres cadres supérieurs	27,3	41,4	0,5	5,6	4,4	8,0	18,4	1,4	25,4
Sous-Total Cadres supérieurs	8,7	30,9	0,4	8,6	5,5	6,1	20,6	11,4	1,3
Ingénieurs études recherche	0,3	12,8	10,0	0,0	0,7	0,1	10,8	0,5	13,4
Autres ingénieurs	0,4	6,5	2,7	0,2	0,8	0,1	3,9	3,2	0,2
Sous-Total ingénieurs	0,3	11,0	7,9	0,1	0,8	0,1	8,8	1,2	4,1
Sous-Total Ingénieurs cadres supérieurs	12,0	35,7	4,0	4,1	2,5	2,8	13,4	4,1	1,3
Instituteurs Assimilés	37,9	52,3	0,2	0,5	0,7	2,7	4,1	0,0	4,9
Professions interm. Fonction Publique Santé	10,3	40,6	0,6	2,2	1,3	3,0	7,1	0,1	0,0
Sous-Total Prof. interm. fonct.	25,7	47,1	0,4	1,2	0,9	2,8	5,4	0,0	1,0
Enseignant non titulaire	27,3	44,0	3,6	1,0	1,1	3,9	9,5	0,1	0,4
Enseignant secteur privé	31,2	50,3	3,2	1,6	0,3	5,8	10,8	0,1	0,2
Sous-Total prof. interm. enseignant	28,4	45,8	3,5	1,1	0,8	4,4	9,9	0,1	1,6
Professions interm. admin. secrétaire de direction	9,6	36,5	0,1	12,5	1,1	4,3	17,9	0,6	0,6
Professions intermédiaires comptable	0,0	25,4	0,2	1,6	4,0	0,0	5,7	2,9	1,7
Professions interm. Banque Assurance	3,4	45,7	0,0	4,2	9,3	0,5	14,0	4,2	9,3
Professions interm. commerce	4,3	19,0	1,2	1,7	2,1	0,6	5,5	1,5	6,5
Autres professions intermédiaires	17,0	24,0	1,2	1,1	1,5	5,1	8,8	0,2	4,1
Sous-Total Professions intermédiaires	9,2	26,9	0,8	3,4	2,6	2,7	9,5	1,3	0,9
Techniciens chimie IAA	0,6	11,9	3,2	0,0	0,0	0,5	3,6	0,0	3,3
Techniciens des. électricité électronique	0,1	2,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,2
Techniciens des. mécanique métallurgie	0,0	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Techniciens informatique	1,0	15,7	2,2	0,2	1,2	0,1	3,7	0,1	0,0
Techniciens Dess. BTP	1,1	4,6	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,3
Autres Techniciens Dess. Agents de maîtrise	1,4	6,1	1,7	0,0	0,0	0,0	1,7	0,0	0,0
Sous-Total Techn. des. Ag. de maîtrise	0,6	7,2	1,2	0,1	0,3	0,1	1,7	0,0	0,5
Sous-Total Professions interm. techn.	12,1	26,8	1,3	1,6	1,3	2,2	6,5	0,5	0,2
Employés Fonction Publique	12,4	25,2	0,4	3,1	1,3	0,9	5,7	0,0	1,4
Employés Secrétariat	8,4	12,7	0,0	0,5	0,2	0,3	1,0	0,0	0,0
Employés comptabilité Banque	4,3	18,9	0,1	1,0	1,7	0,6	3,4	0,1	0,1
Employés Commerce Transport	13,2	21,6	0,2	0,5	1,6	1,0	3,3	0,1	0,9
Autres employés Personnel de service	10,5	15,5	0,2	1,0	0,0	2,1	3,4	0,0	0,8
Sous-Total Employés	7,9	18,0	0,1	1,0	1,1	0,6	2,9	0,1	1,3
Ouvriers Autres emplois	5,4	10,3	0,1	0,9	0,0	0,2	1,2	0,1	0,5
ENSEMBLE	10,9	26,9	1,8	2,2	1,6	2,0	7,5	1,4	2,2

- Tableau 3 (suite) -

	Autres écoles	Sous-Total Ecoles de commerce	Grandes écoles d'ingénieurs	ENSI ENSAM	ENI - INSA - Autres écoles	Sous-Total Ecoles d'ingénieurs	Autres diplômes	Total	Ensemble
Premier emploi après 1984									
Inspecteurs Impôts PTT	0,0	1,1	0,2	0,0	0,8	1,0	3,5	100,0	990
Autres cadres AFP administration	3,2	4,0	3,2	1,3	0,7	5,1	2,8	100,0	1273
Prof. Enst. sup. chercheurs	0,0	0,0	14,1	11,8	6,7	32,5	2,7	100,0	283
Prof. certifiés Agrégés	0,2	0,6	0,8	1,4	1,2	3,3	3,2	100,0	3040
Autres fonctionnaires supérieurs	1,4	1,4	18,0	5,7	6,9	30,6	1,9	100,0	424
Sous-Total fonctionnaires supérieurs	0,9	1,4	3,0	1,9	1,7	6,6	3,1	100,0	6900
Professions libérales	2,9	5,6	1,1	0,6	0,0	1,7	6,7	100,0	707
Cadres supérieurs finances banque	3,4	35,1	4,0	0,9	1,4	6,4	1,9	100,0	2545
Chargé d'étude éco. fin. recr.	1,9	34,6	8,3	5,4	2,8	16,5	1,2	100,0	707
Cadre commerce publicité	11,8	52,0	0,7	0,7	4,3	5,8	2,2	100,0	1273
Autres cadres supérieurs	4,5	7,2	1,6	1,2	2,4	5,2	5,9	100,0	1273
Sous-Total Cadres supérieurs	5,0	29,8	3,1	1,4	2,2	6,7	3,1	100,0	6433
Ingénieurs études recherche	0,4	1,0	23,5	21,9	28,7	74,0	0,3	100,0	5656
Autres ingénieurs	2,5	9,8	25,6	21,6	30,2	77,3	0,6	100,0	2262
Sous-Total ingénieurs	1,0	3,5	24,1	21,8	29,1	75,0	0,4	100,0	7918
Sous-Total Ingénieurs cadres supérieurs	2,2	11,2	11,2	9,5	12,5	33,2	2,0	100,0	20431
Instituteurs Assimilés	0,7	0,7	0,0	0,7	0,4	1,2	3,7	100,0	2545
Professions interm. Fonction Publique Santé	5,3	6,4	0,0	0,2	0,4	0,6	6,5	100,0	2050
Sous-Total Prof. interm. Fonct.	2,8	3,2	0,0	0,5	0,4	0,9	4,9	100,0	4595
Enseignant non titulaire	0,8	1,1	1,1	1,6	2,5	5,2	4,1	100,0	4027
Enseignant secteur privé	1,5	3,2	2,2	2,3	4,4	8,8	2,4	100,0	1626
Sous-Total prof. interm. enseignant	1,0	1,7	1,4	1,8	3,0	6,3	3,6	100,0	5656
Professions interm. admin. secrétaire de direction	4,2	6,4	0,5	0,0	0,3	0,8	2,6	100,0	1909
Professions intermédiaires comptable	3,4	15,6	0,1	0,0	0,3	0,4	6,1	100,0	1272
Professions interm. Banque Assurance	4,4	15,2	0,0	0,5	0,4	0,8	6,6	100,0	1131
Professions interm. commerce	3,3	8,8	0,7	0,2	1,1	1,9	3,0	100,0	3252
Autres professions intermédiaires	4,5	5,5	0,6	0,7	0,9	2,2	5,3	100,0	4242
Sous-Total Professions intermédiaires	4,0	8,6	0,5	0,4	0,7	1,6	4,4	100,0	11877
Techniciens chimie IAA	0,6	0,8	1,4	0,7	4,3	6,4	5,8	100,0	919
Techniciens des. électricité électronique	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	6,3	100,0	2686
Techniciens des. mécanique métallurgie	0,2	0,2	0,1	0,0	0,4	0,5	2,3	100,0	1767
Techniciens informatique	0,5	0,8	0,2	0,0	0,3	0,5	2,6	100,0	2757
Techniciens Dess. BTP	0,0	0,0	0,0	1,6	0,8	2,4	1,4	100,0	636
Autres Techniciens Dess. Agents de maîtrise	0,8	1,4	0,6	0,3	1,9	2,8	4,2	100,0	1626
Sous-Total Techn. des. Ag. de maîtrise	0,3	0,5	0,3	0,3	0,9	1,4	4,0	100,0	10321
Sous-Total Professions interm. techn.	2,1	4,1	0,5	0,6	1,1	2,2	4,2	100,0	32449
Employés Fonction Publique	0,8	0,8	0,1	0,1	0,0	0,2	3,4	100,0	2050
Employés Secrétariat	2,2	2,3	0,1	0,0	0,0	0,1	3,4	100,0	4807
Employés comptabilité Banque	1,5	2,5	0,3	0,0	0,2	0,5	4,3	100,0	6362
Employés Commerce Transport	1,4	2,3	0,3	0,0	0,0	0,3	2,3	100,0	1838
Autres employés Personnel de service	0,2	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	5,2	100,0	495
Sous-Total Employés	1,6	2,1	0,2	0,0	0,1	0,3	3,7	100,0	15624
Ouvriers Autres emplois	0,9	1,0	0,2	0,1	1,8	2,1	4,2	100,0	2262
ENSEMBLE	2,0	5,6	3,5	3,0	4,2	10,7	3,5	100,0	70695

- Tableau 4 - Diplôme d'origine selon le dernier emploi occupé entre 1984 et 1987

	DUT Secondaire	DUT Tertiaire	BTS Secondaire	BTS Tertiaire	Sous-Total DUT-BTS	DEUG du 1er cycle	Licence / Maîtrise / Sciences	Licence / Maî. / Droit - Sciences Po.	Licence - Maî. Sc. Eco. Ges. - AES
Dernier emploi RGP									
Inspecteurs Impôts PTT	2,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,5	14,4	56,2	13,4
Autres cadres AFP administration	0,5	4,8	1,1	0,8	7,2	4,6	3,4	31,6	8,5
Prof. Enst. sup. chercheurs	0,7	0,0	1,4	0,0	2,0	0,7	21,6	0,7	1,0
Prof. certifiés Agrégés	0,8	0,1	1,0	0,4	2,2	0,8	24,9	1,2	4,7
Autres fonctionnaires supérieurs	1,7	0,0	1,0	0,0	2,7	2,9	2,5	24,5	2,3
Sous-Total fonctionnaires supérieurs	1,0	1,1	0,9	0,4	3,2	1,7	16,6	18,6	6,6
Professions libérales	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2	0,8	1,3	32,4	0,0
Cadres supérieurs finances banque	0,1	2,6	0,2	1,5	4,4	0,8	1,0	18,5	12,1
Chargé d'étude éco. fin. recr.	0,0	2,3	0,0	0,0	2,3	1,2	2,1	6,7	7,9
Cadre commerce publicité	0,4	5,8	0,1	2,2	8,6	2,3	1,8	5,5	5,7
Autres cadres supérieurs	0,9	5,9	2,4	5,2	16,4	6,6	1,1	9,6	6,2
Sous-Total Cadres supérieurs	0,3	4,0	0,5	2,0	6,8	2,1	1,3	14,2	8,3
Ingénieurs études recherche	0,3	2,2	0,2	0,3	3,0	1,2	12,0	0,1	1,1
Autres ingénieurs	0,4	1,0	0,3	0,2	2,0	1,0	3,7	0,7	3,1
Sous-Total ingénieurs	0,3	1,8	0,2	0,3	2,7	1,1	9,7	0,3	1,7
Sous-Total Ingénieurs cadres supérieurs	0,5	2,3	0,5	0,9	4,3	1,6	8,8	10,3	5,4
Instituteurs Assimilés	2,9	3,3	3,0	6,5	15,7	25,7	8,2	2,5	3,8
Professions interm. Fonction Publique Santé	5,8	12,1	5,8	9,3	33,1	11,4	2,4	15,0	7,8
Sous-Total Prof. interm. Fonct.	4,2	7,3	4,3	7,6	23,6	19,2	5,6	8,2	5,6
Enseignant non titulaire	7,5	6,8	9,7	9,1	33,2	5,5	9,0	2,6	4,9
Enseignant secteur privé	3,0	4,5	3,0	8,0	18,6	7,4	9,8	3,0	4,5
Sous-Total prof. interm. enseignant	6,1	6,1	7,6	8,8	28,6	6,1	9,3	2,7	4,8
Professions interm. admin. secrétaire de direction	0,1	9,5	0,3	37,6	47,5	3,2	0,3	15,1	4,0
Professions intermédiaires comptable	0,6	20,6	0,1	36,1	57,5	2,7	0,7	6,0	4,0
Professions interm. Banque Assurance	0,0	11,8	0,0	7,8	19,7	7,0	0,0	27,0	15,1
Professions interm. commerce	8,7	25,2	8,4	20,8	63,0	4,8	1,9	4,8	6,2
Autres professions intermédiaires	8,9	10,0	15,4	15,5	49,7	6,6	2,9	3,0	1,7
Sous-Total Professions intermédiaires	5,2	15,2	7,2	23,0	50,5	5,0	1,6	8,7	6,1
Techniciens chimie IAA	56,3	1,6	11,3	0,4	69,5	4,2	10,7	0,0	0,3
Techniciens des. électricité électronique	47,2	0,1	42,3	0,9	90,5	2,3	1,4	0,0	0,0
Techniciens des. mécanique métallurgie	27,2	0,0	67,1	0,7	95,1	0,2	1,7	0,0	0,0
Techniciens informatique	7,4	46,0	2,9	17,9	74,2	5,5	9,1	0,6	3,5
Techniciens Dess. BTP	44,3	0,6	42,1	4,6	91,7	1,1	3,5	0,0	0,0
Autres Techniciens Dess. Agents de maîtrise	35,5	2,7	44,8	4,8	87,9	0,7	2,7	0,4	0,8
Sous-Total Techn. des. Ag. de maîtrise	32,9	11,9	34,4	5,9	85,0	2,6	4,5	0,2	1,0
Sous-Total Professions interm. techn.	14,1	11,4	15,6	12,8	53,8	6,7	4,4	5,0	4,2
Employés Fonction Publique	3,8	13,7	6,2	32,1	55,7	10,4	1,9	7,7	3,0
Employés Secrétariat	0,4	7,1	0,7	67,4	75,7	5,3	0,3	2,6	0,8
Employés comptabilité Banque	0,9	34,3	0,5	34,4	70,1	4,6	0,3	6,8	4,9
Employés Commerce Transport	1,9	15,6	3,8	41,9	63,3	8,2	2,3	2,3	2,6
Autres employés Personnel de service	2,6	11,6	8,9	28,4	51,5	13,5	0,0	4,3	2,3
Sous-Total Employés	1,3	20,4	1,9	45,2	68,7	6,2	0,7	5,0	3,0
Ouvriers Autres emplois	22,1	4,7	31,3	4,8	62,9	9,6	2,6	1,8	0,7
ENSEMBLE	7,4	10,0	8,4	14,8	40,7	5,0	5,1	6,6	4,3

- Tableau 4 (suite) -

	Licence / Maîtrise / Lettres sc. humaines	Sous-Total 2ème cycle	DEA-DES Sciences	DEA-DESS Droit Sciences Politiques	DEA-DESS Sciences économiques Gestion	DEA-DESS Lettres Sciences humaines	Sous-Total DEA-DESS	HEC - ESSEC - ESC (Paris-Lyon)	ESCAE
Dernier emploi RGP									
Inspecteurs Impôts PTT	1,4	85,3	0,1	3,7	1,6	0,0	5,4	0,4	1,2
Autres cadres AFP administration	14,0	57,5	0,5	11,9	2,9	2,6	18,1	0,4	0,6
Prof. Enst. sup. chercheurs	9,1	32,4	19,6	0,0	0,0	3,7	23,3	0,7	0,0
Prof. certifiés Agrégés	52,1	83,0	2,8	0,2	1,1	4,1	8,3	0,0	0,3
Autres fonctionnaires supérieurs	6,4	35,8	2,3	17,5	2,1	2,7	24,5	0,0	0,0
Sous-Total fonctionnaires supérieurs	29,9	71,8	2,6	4,7	1,6	3,0	11,9	0,2	0,5
Professions libérales	4,0	37,6	0,0	17,9	1,3	27,8	47,0	0,3	1,7
Cadres supérieurs finances banque	1,6	33,2	0,3	10,4	8,9	1,0	20,6	12,9	16,3
Chargé d'étude éco. fin. recr.	9,8	26,5	0,5	4,8	7,5	9,9	22,8	15,3	13,5
Cadre commerce publicité	7,6	30,6	0,9	3,1	6,1	2,6	12,7	13,1	22,6
Autres cadres supérieurs	26,1	43,1	0,7	5,3	4,2	7,3	17,4	1,1	2,3
Sous-Total Cadres supérieurs	8,0	31,8	0,5	8,1	6,7	5,5	20,8	10,1	13,8
Ingénieurs études recherche	0,5	13,7	10,0	0,0	0,8	0,1	10,9	0,3	0,3
Autres ingénieurs	0,5	8,0	2,8	0,2	0,9	0,5	4,4	2,8	4,1
Sous-Total ingénieurs	0,5	12,1	8,0	0,1	0,8	0,2	9,1	1,0	1,3
Sous-Total Ingénieurs cadres supérieurs	11,4	35,8	3,9	4,1	3,1	2,8	13,9	3,9	5,4
Instituteurs Assimilés	34,5	49,0	0,2	0,4	0,6	2,5	3,7	0,0	0,1
Professions interm. Fonction Publique Santé	11,6	36,8	0,5	2,1	1,4	2,4	6,3	0,0	0,5
Sous-Total Prof. interm. Fonct.	24,0	43,4	0,3	1,2	0,9	2,4	4,9	0,0	0,3
Enseignant non titulaire	26,7	43,2	3,4	0,9	0,8	4,3	9,5	0,1	0,0
Enseignant secteur privé	33,5	50,8	3,9	1,2	0,5	4,9	10,5	0,3	1,0
Sous-Total prof. interm. enseignant	28,8	45,6	3,6	1,0	0,7	4,5	9,8	0,1	0,3
Professions interm. admin. secrétaire de direction	9,6	29,1	0,0	9,4	1,4	2,3	13,1	0,3	1,0
Professions intermédiaires comptable	0,0	20,7	0,1	1,1	2,6	0,0	3,9	0,8	3,5
Professions interm. Banque Assurance	4,4	46,6	0,0	2,2	7,3	0,4	9,9	2,4	4,3
Professions interm. commerce	4,7	17,6	1,1	1,5	1,4	0,3	4,3	1,1	1,7
Autres professions intermédiaires	16,2	23,8	0,9	0,7	0,6	4,9	7,0	0,2	0,8
Sous-Total Professions intermédiaires	8,8	25,3	0,6	2,9	1,9	2,2	7,5	0,8	1,7
Techniciens chimie IAA	1,4	12,5	2,4	0,0	0,0	0,7	3,1	0,0	0,2
Techniciens des. électricité électronique	0,1	1,5	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0
Techniciens des. mécanique métallurgie	0,0	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Techniciens informatique	0,6	13,8	1,8	0,2	0,3	0,1	2,5	0,1	0,1
Techniciens Dess. BTP	0,0	3,5	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	0,0	0,0
Autres Techniciens Dess. Agents de maîtrise	0,9	4,7	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,8
Sous-Total Techn. des. Ag. de maîtrise	0,5	6,2	0,8	0,1	0,1	0,1	1,0	0,0	0,2
Sous-Total Professions interm. techn.	11,7	25,2	1,1	1,4	1,0	1,9	5,3	0,3	0,8
Employés Fonction Publique	13,5	25,8	0,1	1,9	0,9	0,8	3,8	0,0	0,0
Employés Secrétariat	8,8	12,6	0,1	0,3	0,2	0,5	1,1	0,0	0,0
Employés comptabilité Banque	4,0	16,0	0,1	1,4	1,1	0,5	3,1	0,2	0,6
Employés Commerce Transport	15,9	23,1	0,3	0,3	0,7	1,1	2,3	0,0	0,1
Autres employés Personnel de service	14,5	21,1	1,7	1,7	0,0	0,0	3,3	0,0	0,0
Sous-Total Employés	8,4	17,2	0,1	1,0	0,7	0,6	2,4	0,1	0,3
Ouvriers Autres emplois	8,9	14,1	0,9	1,8	0,0	0,2	2,9	0,2	0,2
ENSEMBLE	11,0	27,0	1,8	2,2	1,6	1,9	7,5	1,4	2,2

- Tableau 4 (suite) -

	Autres écoles	Sous-Total Ecoles de commerce	Grandes écoles d'ingénieurs	ENSI ENSAM	ENI - INSA - Autres écoles	Sous-Total Ecoles d'ingénieurs	Autres Diplômes	Total	Ensemble
Dernier emploi RGP									
Inspecteurs Impôts PIT	0,1	1,7	0,2	0,0	0,8	1,0	4,1	100,0	1069
Autres cadres AFP administration	3,8	4,8	3,0	1,1	1,1	5,2	2,7	100,0	1393
Prof. Enst. sup. chercheurs	0,0	0,7	15,9	9,8	12,8	38,5	2,4	100,0	312
Prof. certifiés Agrégés	0,2	0,5	0,9	0,6	0,7	2,1	3,2	100,0	3200
Autres fonctionnaires supérieurs	1,2	1,2	14,6	6,9	9,8	31,2	1,7	100,0	506
Sous-Total fonctionnaires supérieurs	1,0	1,7	3,0	1,5	2,1	6,6	3,1	100,0	6480
Professions libérales	3,0	5,1	1,6	0,3	0,0	1,9	7,5	100,0	663
Cadres supérieurs finances banque	3,8	33,0	3,4	0,9	1,2	5,5	2,5	100,0	3440
Chargé d'étude éco. fin. recr.	3,6	32,4	7,2	3,1	3,1	13,4	1,3	100,0	785
Cadre commerce publicité	10,9	46,6	1,5	0,7	4,8	7,0	2,2	100,0	1712
Autres cadres supérieurs	3,4	6,8	0,8	0,9	2,1	3,8	5,8	100,0	1334
Sous-Total Cadres supérieurs	5,2	29,1	2,8	1,1	2,2	6,0	3,3	100,0	7934
Ingénieurs études recherche	0,4	1,1	22,3	20,9	26,6	69,8	0,4	100,0	6104
Autres ingénieurs	2,7	9,6	24,9	20,6	28,7	74,3	0,7	100,0	2417
Sous-Total ingénieurs	1,1	3,5	23,0	20,8	27,2	71,0	0,4	100,0	8521
Sous-Total Ingénieurs cadres supérieurs	2,5	11,8	10,4	8,5	11,4	30,3	2,2	100,0	22935
Instituteurs Assimilés	1,2	1,2	0,3	0,4	0,4	1,1	3,6	100,0	2983
Professions interm. Fonction Publique Santé	5,1	5,7	0,1	0,2	0,4	0,6	6,1	100,0	2494
Sous-Total Prof. interm. Fonct.	3,0	3,2	0,2	0,3	0,4	0,9	4,7	100,0	5477
Enseignant non titulaire	0,8	0,9	0,9	1,0	1,3	3,1	4,6	100,0	3536
Enseignant secteur privé	0,4	1,7	1,6	3,2	3,9	8,7	2,3	100,0	1627
Sous-Total prof. interm. enseignant	0,7	1,1	1,1	1,7	2,1	4,9	3,9	100,0	5164
Professions interm. admin. secrétaire de direction	3,2	4,6	0,0	0,0	0,2	0,2	2,3	100,0	2424
Professions intermédiaires comptable	1,8	6,1	0,1	0,0	0,4	0,5	8,6	100,0	1418
Professions interm. Banque Assurance	4,0	10,7	0,0	0,4	0,7	1,1	5,0	100,0	1210
Professions interm. commerce	3,2	6,0	0,4	0,0	1,0	1,3	2,8	100,0	2973
Autres professions intermédiaires	4,4	5,4	0,2	0,5	1,0	1,7	5,8	100,0	3847
Sous-Total Professions intermédiaires	3,5	6,0	0,2	0,2	0,7	1,1	4,6	100,0	11872
Techniciens chimie IAA	0,6	0,8	0,9	0,4	3,2	4,5	5,3	100,0	950
Techniciens des. électricité électronique	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	5,3	100,0	2888
Techniciens des. mécanique métallurgie	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	2,8	100,0	1713
Techniciens informatique	0,6	0,7	0,2	0,1	0,1	0,4	2,9	100,0	2615
Techniciens Dess. BTP	0,0	0,0	0,0	1,6	0,0	1,6	1,4	100,0	658
Autres Techniciens Dess. Agents de maîtrise	0,6	1,4	0,9	0,3	1,4	2,6	2,6	100,0	1934
Sous-Total Techn. des. Ag. de maîtrise	0,3	0,5	0,3	0,3	0,5	1,1	3,6	100,0	107158
Sous-Total Professions interm. techn.	2,0	3,0	0,4	0,5	0,8	1,7	4,2	100,0	33271
Employés Fonction Publique	0,6	0,6	0,0	0,0	0,2	0,2	3,5	100,0	1677
Employés Secrétariat	2,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,4	100,0	4112
Employés comptabilité Banque	1,2	2,0	0,1	0,0	0,1	0,2	4,1	100,0	5461
Employés Commerce Transport	1,1	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	100,0	1590
Autres employés Personnel de service	2,6	2,6	0,0	0,0	0,0	0,0	7,9	100,0	319
Sous-Total Employés	1,4	1,7	0,0	0,0	0,1	0,1	3,6	100,0	13159
Ouvriers Autres emplois	1,1	1,5	0,1	0,2	3,2	3,4	5,6	100,0	1330
ENSEMBLE	2,0	5,6	3,5	3,0	4,2	10,7	3,5	100,0	70695

- Tableau 5 -
Premier secteur occupé (38 postes) après 1984 selon le diplôme d'origine

	DUT Secondaire	DUT Tertiaire	BTS Secondaire	BTS Tertiaire	Sous-Total DUT-BTS	DEUG du 1er cycle	Licence / Maîtrise / Sciences	Licence / Maîtrise / Droit - Sciences Po.	Licence - Maîtrise Sciences Eco. Gestion - AES
01 Agriculture et pêche	0,8	0,7	0,6	1,2	0,9	0,5	0,9	0,6	0,1
02 Industrie viande et lait	0,5	1,1	0,3	0,7	0,7	0,4	0,5	0,0	0,0
03 Autres IAA	1,7	2,0	1,7	1,6	1,7	1,0	1,4	0,8	1,6
04 Charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
05 Pétrole	0,6	0,3	0,4	1,0	0,6	0,3	0,1	0,2	0,0
06 Electricité, gaz et eau	1,5	0,9	1,8	0,7	1,1	0,0	0,9	0,4	0,6
07 Sidérurgie	1,1	0,4	0,6	0,1	0,5	0,2	0,0	0,0	0,1
08 Métaux non ferreux	0,8	0,4	0,6	0,6	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0
09 Matériaux de construction	0,6	0,3	0,5	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
10 Industrie du verre	0,3	0,2	0,4	0,1	0,2	0,1	0,2	0,0	0,3
11 Chimie	1,8	0,6	0,7	0,5	0,8	0,7	1,2	0,0	0,8
12 Industrie pharmaceutique	2,7	0,5	0,4	1,0	1,0	1,9	2,5	0,8	0,5
13 Fonderie et Travail métaux	2,4	0,1	4,0	0,3	1,4	0,0	0,5	0,2	0,3
14 Construction mécanique	4,6	1,1	8,6	1,4	3,4	0,8	0,4	0,1	0,2
15 Construction électrique	17,6	2,3	10,2	3,4	7,2	2,4	4,0	0,8	1,8
16 Construction automobile	3,0	1,0	3,1	0,3	1,5	0,0	0,8	0,0	0,0
17 Const. navale et aéronautique	1,5	0,3	2,5	0,2	0,9	0,4	1,1	0,3	0,2
18 Textile et habillement	0,3	0,5	1,5	1,0	0,9	0,1	0,2	0,4	0,7
19 Cuir et chaussures	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0
20 Bois et ameublement	0,4	0,8	0,9	1,0	0,8	0,0	0,0	0,0	0,6
21 Ind. du papier et du carton	0,9	0,4	0,7	0,1	0,5	0,3	0,2	0,0	0,0
22 Imprimerie, presse et édition	0,2	1,2	0,8	1,5	1,0	1,6	0,3	1,5	1,2
23 Caoutchouc et plastique	1,5	0,5	1,7	0,3	0,9	0,0	0,2	0,0	0,0
24 Bât., génie civile et agricole	10,4	2,7	8,2	2,6	5,2	1,1	1,5	0,8	0,8
25 Commerce de gros alimentaire	0,4	1,9	0,1	1,2	1,0	0,8	0,0	0,4	0,6
26 Commerce de gros non alimentaire	2,1	3,3	1,7	3,6	2,8	1,7	0,5	0,4	2,0
27 Commerce de détail alimentaire	0,5	4,6	0,9	1,7	2,0	2,4	0,2	0,4	3,6
28 Commerce de détail non aliment.	1,2	3,8	3,4	2,7	2,8	2,0	1,0	1,1	2,6
29 Rép. et commerce automobile	0,2	0,6	0,5	0,5	0,5	0,4	0,0	0,1	0,0
30 Hôtels, cafés et restaurants	0,6	2,0	0,3	5,0	2,5	0,2	0,9	0,9	2,0
31 Transports	1,1	3,4	0,9	6,7	3,7	3,3	0,9	0,9	1,2
32 PIT	3,2	2,1	2,3	0,9	1,9	1,7	3,5	2,9	2,7
33 Services aux entreprises	11,8	23,9	11,7	23,7	19,1	9,5	17,8	20,5	18,1
34 Services aux particuliers	9,6	5,5	11,9	7,3	8,2	6,3	3,0	1,6	2,0
35 Location, crédit bail immob.	0,0	0,3	0,0	0,6	0,3	0,4	0,0	0,8	0,3
36 Assurances	0,4	3,9	0,3	4,0	2,5	2,7	0,5	7,6	5,1
37 Organismes financiers	0,7	11,6	0,4	6,7	5,5	5,2	2,5	10,2	14,3
38 Services non marchands	13,0	14,5	15,2	15,5	14,7	49,5	52,7	45,2	35,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ENSEMBLE	5 372	7 014	5 995	10 214	28 595	3 530	3 568	4 662	3 052

- Tableau 5 (suite) -

	Licence / Maîtrise / Lettres sc. humaines	Sous-Total 2ème cycle	DEA-DES Sciences	DEA-DESS Droit Sciences Politiques	DEA-DESS Sciences économiques Gestion	DEA-DESS Lettres Sciences humaines	Sous-Total DEA-DESS	HEC - ESSEC - ESC (Paris-Lyon)	ESCAE
01 Agriculture et pêche	0,1	0,4	1,2	0,9	1,2	0,0	0,8	0,7	0,5
02 Industrie viande et lait	0,0	0,1	1,3	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	1,0
03 Autres IAA	0,2	0,8	0,4	0,0	1,0	0,0	0,3	2,7	4,7
04 Charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
05 Pétrole	0,0	0,1	0,2	0,8	0,0	0,6	0,5	2,9	0,2
06 Electricité, gaz et eau	0,2	0,4	1,4	0,8	0,0	0,3	0,6	3,4	1,0
07 Sidérurgie	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
08 Métaux non ferreux	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6
09 Matériaux de construction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,2
10 Industrie du verre	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,3
11 Chimie	0,3	0,5	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	1,6	1,7
12 Industrie pharmaceutique	0,3	0,9	2,5	0,6	3,3	0,5	1,6	6,0	2,3
13 Fonderie et Travail métaux	0,3	0,3	0,0	0,4	0,3	0,0	0,2	0,4	0,2
14 Construction mécanique	0,7	0,4	1,8	0,1	0,3	0,1	0,5	0,2	0,6
15 Construction électrique	1,1	1,7	11,3	0,7	1,4	1,0	3,4	10,6	7,4
16 Construction automobile	0,0	0,2	0,0	0,0	1,3	0,2	0,3	1,8	2,0
17 Const. navale et aéronautique	0,0	0,3	2,4	0,4	0,6	0,0	0,8	0,2	0,2
18 Textile et habillement	0,1	0,3	0,0	0,0	1,3	0,0	0,3	1,1	1,3
19 Cuir et chaussures	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2
20 Bois et ameublement	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,6	0,5
21 Ind. du papier et du carton	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,2	0,5	0,6
22 Imprimerie, presse et édition	3,6	2,1	0,8	2,5	0,6	4,5	2,3	1,3	1,8
23 Caoutchouc et plastique	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,6
24 Bât., génie civile et agricole	0,7	0,9	1,5	1,4	0,9	1,2	1,3	1,0	1,5
25 Commerce de gros alimentaire	0,1	0,2	0,1	1,4	0,2	0,0	0,5	0,2	1,4
26 Commerce de gros non alimentaire	1,3	1,0	1,1	0,1	0,7	0,5	0,6	1,5	3,4
27 Commerce de détail alimentaire	0,4	0,9	0,0	0,6	1,5	0,5	0,6	1,0	2,7
28 Commerce de détail non aliment.	1,4	1,4	0,3	0,1	2,8	0,7	0,9	1,0	2,5
29 Rép. et commerce automobile	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
30 Hôtels, cafés et restaurants	0,8	0,9	0,1	0,4	1,5	0,8	0,6	0,0	1,2
31 Transports	2,0	1,4	1,5	1,1	1,7	0,9	1,3	2,0	2,4
32 PTT	0,6	2,0	0,5	0,0	1,2	0,1	0,4	0,5	0,8
33 Services aux entreprises	9,0	14,9	31,5	37,4	23,1	16,6	27,6	32,3	30,9
34 Services aux particuliers	5,8	3,7	2,7	4,2	2,7	15,9	6,7	1,6	0,7
35 Location, crédit bail immob.	0,1	0,3	0,0	1,3	0,0	0,0	0,4	0,2	0,6
36 Assurances	1,2	3,3	0,6	3,9	6,2	1,1	2,9	0,2	2,7
37 Organismes financiers	1,3	5,7	2,6	6,0	21,6	1,0	7,1	20,1	15,2
38 Services non marchands	68,0	54,4	34,0	34,6	24,1	52,6	37,1	2,2	5,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ENSEMBLE	7 575	18 857	1 301	1 537	1 123	1 387	5 348	1 006	1 537

- Tableau 5 (suite) -

	Autres écoles	Sous-Total Ecoles de commerce	Grandes écoles d'ingénieurs	ENSI ENSAM	ENI - INSA - Autres écoles	Sous-Total Ecoles d'ingénieurs	Autres diplômes	Ensemble
01 Agriculture et pêche	0,9	0,7	1,2	0,6	4,2	2,2	0,3	0,8
02 Industrie viande et lait	0,2	0,4	0,4	0,7	0,8	0,7	0,2	0,4
03 Autres IAA	2,3	3,3	1,5	2,1	2,3	2,0	0,7	1,4
04 Charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0
05 Pétrole	0,0	0,8	1,2	0,1	0,6	0,7	0,5	0,5
06 Electricité, gaz et eau	0,4	1,4	4,9	6,0	1,2	3,8	0,3	1,1
07 Sidérurgie	0,0	0,1	0,2	1,3	0,3	0,6	0,5	0,3
08 Métaux non ferreux	0,3	0,3	0,8	2,6	0,5	1,2	0,6	0,4
09 Matériaux de construction	0,3	0,2	0,7	1,3	0,0	0,6	0,0	0,2
10 Industrie du verre	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,2
11 Chimie	0,7	1,3	1,7	2,8	1,1	1,8	0,6	0,8
12 Industrie pharmaceutique	1,7	3,0	1,2	1,8	2,1	1,7	2,6	1,3
13 Fonderie et Travail métaux	0,3	0,3	0,0	1,5	0,2	0,5	0,3	0,7
14 Construction mécanique	1,4	0,8	1,9	5,1	6,0	4,4	2,6	2,1
15 Construction électrique	4,0	6,9	15,7	16,0	16,6	16,1	3,1	5,9
16 Construction automobile	0,6	1,4	1,7	2,4	2,5	2,2	0,2	1,0
17 Const. navale et aéronautique	0,0	0,2	6,1	8,7	5,2	6,5	0,6	1,3
18 Textile et habillement	2,4	1,6	0,3	0,3	0,1	0,2	0,6	0,6
19 Cuir et chaussures	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
20 Bois et ameublement	1,5	0,9	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,5
21 Ind. du papier et du carton	0,0	0,3	0,0	0,2	0,6	0,3	0,6	0,3
22 Imprimerie, presse et édition	3,7	2,4	0,0	0,1	0,1	0,1	1,7	1,4
23 Caoutchouc et plastique	0,4	0,6	0,2	0,3	0,4	0,3	0,2	0,4
24 Bât., génie civile et agricole	2,7	1,8	10,0	3,8	6,4	6,9	1,4	3,3
25 Commerce de gros alimentaire	1,4	1,1	0,6	0,1	0,8	0,6	0,2	0,7
26 Commerce de gros non alimentaire	3,0	2,8	0,3	0,3	1,4	0,7	2,0	1,8
27 Commerce de détail alimentaire	2,1	2,1	0,2	0,0	0,4	0,2	0,6	1,4
28 Commerce de détail non aliment.	1,0	1,6	0,0	0,2	0,5	0,3	2,5	1,9
29 Rép. et commerce automobile	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2
30 Hôtels, cafés et restaurants	2,2	1,3	0,0	0,0	0,2	0,1	1,8	1,5
31 Transports	3,9	2,8	1,3	0,5	0,5	0,8	2,6	2,4
32 PTT	0,8	0,7	3,2	0,6	1,7	1,9	3,5	1,8
33 Services aux entreprises	16,0	25,9	25,2	25,5	27,9	26,3	16,9	19,1
34 Services aux particuliers	9,9	4,3	1,3	0,5	1,3	1,1	10,8	5,8
35 Location, crédit bail immob.	0,0	0,3	0,2	0,0	0,2	0,1	0,6	0,3
36 Assurances	5,0	2,9	0,4	0,0	0,4	0,3	2,0	2,5
37 Organismes financiers	6,5	13,3	4,0	1,6	0,9	2,1	7,0	5,8
38 Services non marchands	23,9	11,5	13,0	12,7	12,0	12,5	31,5	29,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ENSEMBLE	1 391	3 934	2 609	2 243	3 098	7 950	2 481	70 695

- Tableau 6 -

Diplôme d'origine selon le premier secteur occupé (38 postes) entre 1984 et 1987

	DUT Secondaire	DUT Tertiaire	BTS Secondaire	BTS Tertiaire	Sous-Total DUT-BTS	DEUG du 1er cycle	Licence / Maîtrise / Sciences	Licence / Maîtrise / Droit - Sciences Po.	Licence - Maîtrise Sciences Eco. Gestion - AES
01 Agriculture et pêche	7,6	8,0	5,6	21,1	42,1	3,0	5,8	4,8	0,8
02 Industrie viande et lait	8,8	24,1	5,8	22,3	60,9	4,7	6,6	0,4	0,0
03 Autres IAA	9,1	13,8	9,9	16,1	48,9	3,9	5,5	4,2	5,1
04 Charbon	0,0	0,0	28,6	0,0	28,6	0,0	0,0	0,0	0,0
05 Pétrole	9,6	6,8	7,5	31,1	55,0	3,9	1,1	3,2	0,0
06 Electricité, gaz et eau	10,1	8,1	12,9	9,3	40,4	0,0	4,3	2,5	2,2
07 Sidérurgie	26,3	12,9	16,7	4,8	60,8	2,7	0,5	1,1	1,1
08 Métaux non ferreux	14,5	9,6	10,8	22,1	57,0	0,0	0,0	0,0	0,4
09 Matériaux de construction	21,5	15,7	20,7	0,0	57,9	0,0	0,0	0,0	0,0
10 Industrie du verre	16,0	13,8	19,1	8,5	57,4	2,1	6,4	0,0	7,4
11 Chimie	17,1	7,4	7,6	9,1	41,1	4,6	8,2	0,0	4,6
12 Industrie pharmaceutique	15,0	3,4	2,2	10,8	31,5	7,5	10,3	4,1	1,6
13 Fonderie et Travail métaux	24,5	1,5	43,3	6,2	75,5	0,0	3,3	2,0	2,0
14 Construction mécanique	16,0	4,9	32,0	9,6	62,4	2,1	0,9	0,5	0,5
15 Construction électrique	22,3	3,7	13,7	8,3	48,0	2,2	3,6	0,9	1,4
16 Construction automobile	22,4	9,5	24,7	4,1	60,6	0,0	4,4	0,0	0,0
17 Const. navale et aéronautique	8,8	2,3	15,5	2,6	29,2	17,6	4,8	1,6	0,6
18 Textile et habillement	4,2	8,5	21,1	24,8	58,6	1,1	2,0	4,2	5,6
19 Cuir et chaussures	16,7	16,7	10,0	38,3	81,7	0,0	6,7	0,0	0,0
20 Bois et ameublement	6,8	17,2	16,1	33,0	73,1	0,4	0,0	0,0	5,7
21 Ind. du papier et du carton	21,8	14,0	19,0	6,7	61,5	5,6	4,5	0,0	0,0
22 Imprimerie, presse et édition	0,8	8,2	4,5	14,8	28,3	5,9	1,2	7,0	3,6
23 Caoutchouc et plastique	26,1	12,1	31,8	8,3	78,4	0,0	3,0	0,0	0,0
24 Bât., génie civile et agricole	23,1	7,7	19,5	11,0	61,4	1,7	2,4	1,8	1,1
25 Commerce de gros alimentaire	4,2	27,8	1,0	25,6	58,6	6,2	0,0	4,2	3,9
26 Commerce de gros non alimentaire	8,4	17,5	7,3	27,9	61,1	4,9	1,4	1,3	4,7
27 Commerce de détail alimentaire	2,9	32,3	5,2	17,9	58,3	9,1	1,0	1,9	11,6
28 Commerce de détail non aliment.	4,6	19,3	14,5	20,6	59,0	5,4	2,8	4,0	6,1
29 Rép. et commerce automobile	7,4	24,2	17,4	30,9	79,9	8,1	0,0	4,0	0,7
30 Hôtels, cafés et restaurants	2,8	12,6	1,7	45,5	62,6	8,5	0,7	4,2	5,7
31 Transports	3,2	13,5	3,0	39,6	59,3	7,2	1,9	2,5	2,2
32 PTT	13,3	11,0	10,2	7,3	41,8	4,9	10,2	11,3	6,6
33 Services aux entreprises	4,6	12,0	4,9	17,7	39,2	2,6	5,0	7,5	4,2
34 Services aux particuliers	12,2	9,1	16,3	17,7	55,3	5,7	2,7	2,0	1,5
35 Location, crédit bail immob.	0,0	8,2	0,0	27,5	35,7	7,1	0,0	19,8	4,9
36 Assurances	1,1	14,9	0,9	22,3	39,2	5,6	1,2	20,9	8,8
37 Organismes financiers	0,8	19,4	0,6	16,5	37,4	4,7	2,3	12,2	10,9
38 Services non marchands	3,2	4,7	4,1	7,4	19,4	8,7	9,5	10,6	5,3
ENSEMBLE	7,4	9,6	8,0	14,3	39,3	5,2	5,3	7,0	4,4

- Tableau 6 (suite) -

	Licence / Maîtrise / Lettres sc. humaines	Sous-Total 2ème cycle	DEA-DES Sciences	DEA-DESS Droit Sciences Politiques	DEA-DESS Sciences économiques Gestion	DEA-DESS Lettres Sciences humaines	Sous-Total DEA-DESS	HEC - ESSEC - ESC (Paris-Lyon)	ESCAE
01 Agriculture et pêche	1,8	13,1	2,6	2,6	2,4	0,0	7,6	1,2	1,2
02 Industrie viande et lait	0,0	6,9	5,1	0,0	0,0	0,0	5,1	0,0	4,4
03 Autres IAA	1,3	16,1	0,5	0,0	1,2	0,0	1,6	2,6	6,9
04 Charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
05 Pétrole	0,0	4,3	0,7	4,3	0,0	2,9	7,9	8,6	0,7
06 Electricité, gaz et eau	1,8	10,8	2,2	1,8	0,0	0,6	4,6	4,1	1,8
07 Sidérurgie	6,5	9,1	1,1	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0	1,1
08 Métaux non ferreux	0,0	0,4	0,8	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	2,8
09 Matériaux de construction	1,7	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	1,7
10 Industrie du verre	0,0	13,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,3	4,3
11 Chimie	4,4	17,3	0,0	0,0	0,4	0,0	0,4	2,7	4,6
12 Industrie pharmaceutique	2,5	18,5	3,5	1,1	4,1	0,7	9,5	6,1	3,6
13 Fonderie et Travail métaux	4,6	11,9	0,0	1,3	0,7	0,0	2,0	0,7	0,7
14 Construction mécanique	3,6	5,5	1,5	0,2	0,2	0,1	2,0	0,2	0,5
15 Construction électrique	2,1	8,0	3,5	0,3	0,4	0,4	4,5	2,4	2,6
16 Construction automobile	0,3	4,7	0,0	0,0	2,1	0,5	2,6	2,5	4,1
17 Const. navale et aéronautique	0,0	7,0	3,5	0,8	0,8	0,0	5,0	0,3	0,4
18 Textile et habillement	2,0	13,8	0,0	0,0	3,7	0,0	3,7	2,5	4,5
19 Cuir et chaussures	0,0	6,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,3	5,0
20 Bois et ameublement	7,5	13,3	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	1,8	2,2
21 Ind. du papier et du carton	0,0	4,5	0,0	0,0	0,0	5,0	5,0	2,2	3,9
22 Imprimerie, presse et édition	28,4	40,2	1,0	4,0	0,7	6,5	12,2	1,2	2,6
23 Caoutchouc et plastique	1,9	4,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,7	2,7
24 Bât., génie civile et agricole	2,3	7,6	0,8	1,0	0,4	0,7	3,0	0,4	0,9
25 Commerce de gros alimentaire	2,5	10,6	0,2	4,9	0,5	0,0	5,7	0,5	4,4
26 Commerce de gros non alimentaire	7,9	15,4	1,1	0,2	0,6	0,5	2,4	1,1	3,8
27 Commerce de détail alimentaire	3,4	17,9	0,0	1,1	1,8	0,8	3,7	1,0	4,0
28 Commerce de détail non aliment.	8,3	21,2	0,3	0,2	2,4	0,8	3,6	0,7	2,8
29 Rép. et commerce automobile	2,7	7,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0
30 Hôtels, cafés et restaurants	6,0	16,6	0,1	0,5	1,6	1,0	3,3	0,0	1,6
31 Transports	9,4	16,1	1,1	1,0	1,1	0,8	4,1	1,1	2,0
32 PTT	3,6	31,8	0,4	0,0	1,1	0,1	1,6	0,4	0,9
33 Services aux entreprises	5,4	22,0	3,0	4,5	1,9	1,8	11,3	2,2	3,3
34 Services aux particuliers	11,6	17,7	0,8	1,6	0,8	5,7	8,9	0,4	0,3
35 Location, crédit bail	4,9	29,7	0,0	9,9	0,0	0,0	9,9	1,1	4,4
36 Assurances	5,4	36,3	0,4	3,6	3,9	0,9	8,8	0,1	2,2
37 Organismes financiers	2,5	28,0	0,8	2,4	6,0	0,4	9,6	4,6	5,4
38 Services non marchands	26,5	51,8	2,1	2,7	1,3	3,7	9,7	0,1	0,4
TOTAL	11,5	28,2	1,8	2,3	1,6	2,1	7,8	1,3	2,0

- Tableau 6 (suite) -

	Autres écoles	Sous-Total Ecoles de commerce	Grandes écoles d'ingénieurs	ENSI ENSAM	ENI - INSA - Autres écoles	Sous-Total Ecoles d'ingénieurs	Autres diplômes	Total	Ensemble
01 Agriculture et pêche	2,2	4,6	5,0	2,2	21,1	28,2	1,4	100,0	578
02 Industrie viande et lait	0,7	5,1	3,3	4,7	7,7	15,7	1,5	100,0	315
03 Autres IAA	3,2	12,6	3,7	4,6	6,8	15,1	1,9	100,0	985
04 Charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	71,4	71,4	0,0	100,0	8
05 Pétrole	0,0	9,3	9,6	0,7	5,7	16,1	3,6	100,0	322
06 Electricité, gaz et eau	0,7	6,7	15,7	16,6	4,4	36,7	0,9	100,0	777
07 Sidérurgie	0,0	1,1	2,7	13,4	3,8	19,9	5,4	100,0	214
08 Métaux non ferreux	1,2	4,0	7,2	19,7	5,2	32,1	5,6	100,0	286
09 Matériaux de construction	2,5	6,6	13,2	20,7	0,0	33,9	0,0	100,0	139
10 Industrie du verre	3,2	11,7	5,3	4,3	5,3	14,9	0,0	100,0	106
11 Chimie	1,7	9,1	7,8	11,0	5,9	24,7	2,7	100,0	545
12 Industrie pharmaceutique	2,5	12,2	3,2	4,2	6,5	13,9	7,0	100,0	924
13 Fonderie et Travail métaux	0,7	2,0	0,0	6,0	1,1	7,1	1,5	100,0	521
14 Construction mécanique	1,3	2,0	3,2	7,1	11,5	21,8	4,3	100,0	1 514
15 Construction électrique	1,3	6,3	9,4	8,2	11,5	29,2	1,9	100,0	4 157
16 Construction automobile	1,1	7,7	6,0	7,2	10,3	23,5	0,8	100,0	704
17 Const. navale et aéronautique	0,0	0,6	16,9	21,0	17,1	55,0	1,6	100,0	889
18 Textile et habillement	7,9	14,9	2,0	1,4	0,8	4,2	3,7	100,0	408
19 Cuir et chaussures	3,3	11,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	69
20 Bois et ameublement	6,5	10,4	0,7	0,0	0,7	1,4	1,1	100,0	321
21 Ind. du papier et du carton	0,0	6,1	0,0	1,7	7,8	9,5	7,8	100,0	206
22 Imprimerie, presse et édition	4,9	8,8	0,0	0,2	0,3	0,6	4,0	100,0	1 024
23 Caoutchouc et plastique	1,9	7,2	1,5	2,3	3,8	7,6	1,9	100,0	304
24 Bât., génie civile et agricole	1,6	2,9	10,6	3,5	7,9	22,0	1,5	100,0	2 354
25 Commerce de gros alimentaire	3,9	8,9	3,2	0,5	5,2	8,9	1,2	100,0	467
26 Commerce de gros non alimentaire	3,1	8,0	0,6	0,4	3,2	4,3	3,9	100,0	1 292
27 Commerce de détail alimentaire	3,0	8,0	0,5	0,0	1,1	1,5	1,4	100,0	968
28 Commerce de détail non aliment.	1,0	4,5	0,0	0,3	1,1	1,5	4,8	100,0	1 329
29 Rép. et commerce automobile	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,7	100,0	171
30 Hôtels, cafés et restaurants	2,7	4,3	0,0	0,0	0,6	0,6	4,1	100,0	1 096
31 Transports	3,1	6,2	1,9	0,6	0,9	3,4	3,8	100,0	1 716
32 PTT	0,9	2,2	6,2	1,1	3,8	11,1	6,7	100,0	1 280
33 Services aux entreprises	1,6	7,2	4,6	4,0	6,0	14,6	3,1	100,0	13 503
34 Services aux particuliers	3,3	3,9	0,8	0,3	0,9	2,0	6,5	100,0	4 126
35 Location, crédit bail immob.	0,0	5,5	2,7	0,0	2,2	4,9	7,1	100,0	209
36 Assurances	3,8	6,1	0,5	0,0	0,6	1,2	2,8	100,0	1 796
37 Organismes financiers	2,2	12,2	2,4	0,8	0,6	3,9	4,3	100,0	4 084
38 Services non marchands	1,5	2,0	1,5	1,3	1,7	4,5	3,7	100,0	20 985
TOTAL	1,9	5,3	3,5	3,0	4,1	10,6	3,5	100,0	70 695
ENSEMBLE									

- Tableau 7 -

Diplôme d'origine selon le dernier secteur occupé (38 postes) entre 1984 et 1987

	DUT Secondaire	DUT Tertiaire	BTS Secondaire	BTS Tertiaire	Sous-Total DUT-BTS	DEUG du 1er cycle	Licence / Maîtrise / Sciences	Licence / Maîtrise / Droit - Sciences Po.	Licence - Maîtrise Sciences Eco. Gestion - AES
01 Agriculture et pêche	6,9	9,9	4,2	15,5	36,5	3,8	6,7	4,8	0,8
02 Industrie viande et lait	13,6	15,4	4,9	13,6	47,5	4,9	8,0	1,2	0,0
03 Autres IAA	11,0	11,6	6,3	18,0	46,8	4,4	6,5	5,3	2,1
04 Charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
05 Pétrole	6,1	7,4	2,2	31,0	46,7	8,3	1,3	3,1	0,0
06 Electricité, gaz et eau	13,8	11,0	13,5	4,8	43,2	1,6	4,6	2,9	1,1
07 Sidérurgie	24,7	14,8	21,1	7,2	67,7	2,7	0,4	1,8	0,9
08 Métaux non ferreux	19,0	9,7	12,5	9,3	50,5	0,0	0,0	0,0	0,5
09 Matériaux de construction	10,0	7,3	20,9	0,0	38,2	0,0	0,0	0,0	5,5
10 Industrie du verre	21,4	0,0	20,0	1,4	42,9	2,9	0,0	0,0	10,0
11 Chimie	18,8	8,3	5,9	8,5	41,5	2,6	8,1	0,4	2,2
12 Industrie pharmaceutique	15,4	1,8	2,7	18,2	38,1	6,1	9,5	3,9	1,3
13 Fonderie et Travail métaux	21,1	6,8	38,8	4,5	71,2	1,5	3,8	1,5	3,3
14 Construction mécanique	14,0	3,7	30,9	11,9	60,4	1,1	1,5	1,0	1,0
15 Construction électrique	22,6	3,6	14,4	8,4	49,0	2,0	3,4	0,8	1,2
16 Construction automobile	20,6	9,1	28,7	5,3	63,7	0,0	3,8	0,0	0,0
17 Const. navale et aéronautique	9,7	2,5	16,0	1,7	29,9	0,5	4,9	0,4	1,3
18 Textile et habillement	5,1	11,1	21,4	20,5	58,1	2,7	2,1	5,1	6,0
19 Cuir et chaussures	15,6	21,9	18,8	28,1	84,4	0,0	6,3	0,0	0,0
20 Bois et ameublement	3,2	12,4	19,8	31,3	66,8	3,2	0,0	0,9	7,4
21 Ind. du papier et du carton	19,0	12,9	19,0	11,6	62,6	6,8	6,1	0,0	0,0
22 Imprimerie, presse et édition	0,7	9,5	2,8	13,1	26,2	6,8	1,3	8,2	1,4
23 Caoutchouc et plastique	29,1	6,9	34,2	9,5	79,6	0,0	4,4	0,0	0,0
24 Bât., génie civile et agricole	22,5	7,0	18,3	13,8	61,6	1,7	2,3	2,0	1,5
25 Commerce de gros alimentaire	0,5	24,3	0,0	25,1	49,9	5,2	0,0	4,6	4,9
26 Commerce de gros non alimentaire	10,9	19,7	8,0	24,2	62,8	3,2	0,9	0,8	6,1
27 Commerce de détail alimentaire	2,6	35,0	2,6	19,2	59,4	9,0	1,2	1,2	13,4
28 Commerce de détail non aliment.	4,9	17,1	14,6	19,3	55,9	3,9	2,6	4,7	9,1
29 Rép. et commerce automobile	2,4	22,8	17,3	33,1	75,6	11,0	0,0	2,4	6,3
30 Hôtels, cafés et restaurants	2,0	15,0	2,9	46,4	66,3	8,4	0,0	4,5	5,2
31 Transports	3,2	12,1	4,6	37,2	57,0	8,8	1,7	1,5	3,0
32 PIT	11,4	8,8	10,7	6,1	37,0	3,7	12,4	12,0	9,2
33 Services aux entreprises	4,5	12,4	4,5	16,7	38,1	2,8	5,4	7,8	4,3
34 Services aux particuliers	11,5	8,7	16,4	17,2	53,9	6,0	2,3	2,2	1,6
35 Location, crédit bail immob.	0,0	8,7	0,0	37,7	46,4	3,9	0,0	17,4	5,3
36 Assurances	0,8	17,9	0,5	23,1	42,3	6,3	1,2	19,6	8,3
37 Organismes financiers	0,4	18,8	0,2	17,3	36,6	4,7	2,4	11,7	10,2
38 Services non marchands	3,4	4,6	3,9	7,8	19,7	9,0	9,4	10,7	5,1
ENSEMBLE	7,4	9,5	7,8	14,0	38,6	5,3	5,4	7,1	4,5

- Tableau 7 (suite) -

	Licence / Maîtrise / Lettres sc. humaines	Sous-Total 2ème cycle	DEA-DES Sciences	DEA-DESS Droit Sciences Politiques	DEA-DESS Sciences économiques Gestion	DEA-DESS Lettres Sciences humaines	Sous-Total DEA-DESS	HEC - ESSEC - ESC (Paris-Lyon)	ESCAE
01 Agriculture et pêche	1,8	14,1	3,0	2,6	2,2	0,4	8,3	1,2	1,0
02 Industrie viande et lait	0,0	9,3	8,6	1,2	0,0	0,0	9,9	0,0	3,1
03 Autres IAA	1,5	15,4	0,0	0,0	2,5	0,0	2,5	3,0	5,4
04 Charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
05 Pétrole	0,0	4,4	0,0	5,2	0,0	0,0	5,2	9,6	1,7
06 Electricité, gaz et eau	1,2	9,8	1,5	1,6	0,0	0,0	3,1	3,5	3,2
07 Sidérurgie	5,4	8,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9
08 Métaux non ferreux	0,9	1,4	0,9	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	2,8
09 Matériaux de construction	1,8	7,3	0,0	0,0	4,5	0,0	4,5	2,7	1,8
10 Industrie du verre	0,0	10,0	0,0	0,0	0,0	8,6	8,6	5,7	5,7
11 Chimie	4,6	15,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,8	4,8
12 Industrie pharmaceutique	3,6	18,2	3,9	0,4	2,1	0,9	7,3	5,6	3,3
13 Fonderie et Travail métaux	5,8	14,3	0,0	0,0	0,8	0,0	0,8	0,0	0,8
14 Construction mécanique	5,1	8,6	1,7	0,0	0,3	0,0	2,0	0,2	1,5
15 Construction électrique	1,8	7,3	3,4	0,4	0,5	0,5	4,8	2,5	2,5
16 Construction automobile	0,0	3,8	0,0	0,0	2,7	0,5	3,1	2,4	3,1
17 Const. navale et aéronautique	0,0	6,6	3,2	0,0	0,8	0,0	4,0	0,6	0,9
18 Textile et habillement	3,9	17,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4	0,6
19 Cuir et chaussures	0,0	6,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,7
20 Bois et ameublement	8,3	16,6	2,3	0,0	0,0	0,5	2,8	3,7	0,9
21 Ind. du papier et du carton	0,0	6,1	0,0	0,0	0,0	2,7	2,7	2,7	4,8
22 Imprimerie, presse et édition	30,3	41,3	0,8	2,6	1,2	6,5	11,1	1,1	3,1
23 Caoutchouc et plastique	0,0	4,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,4	3,3
24 Bât., génie civile et agricole	1,3	7,1	0,8	0,6	0,9	0,1	2,4	0,0	1,1
25 Commerce de gros alimentaire	2,7	12,3	0,3	5,2	0,5	0,0	6,0	1,1	5,4
26 Commerce de gros non alimentaire	8,5	16,3	0,4	0,2	0,8	0,5	1,8	0,9	4,6
27 Commerce de détail alimentaire	3,0	18,9	0,0	0,2	2,3	0,3	2,7	0,9	2,6
28 Commerce de détail non aliment.	9,8	26,3	0,3	1,3	1,2	0,7	3,5	0,8	2,9
29 Rép. et commerce automobile	3,1	11,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
30 Hôtels, cafés et restaurants	4,7	14,4	0,6	0,6	1,2	0,1	2,6	0,0	1,2
31 Transports	10,0	16,2	0,5	0,6	0,3	0,8	2,2	1,1	2,4
32 PTT	3,7	37,3	0,5	0,0	1,0	0,1	1,6	0,5	1,3
33 Services aux entreprises	5,2	22,6	3,2	5,1	2,1	1,8	12,3	2,0	3,3
34 Services aux particuliers	11,2	17,4	0,8	1,8	0,9	5,9	9,4	0,2	0,4
35 Location, crédit bail immob.	4,3	27,1	0,0	11,1	0,0	0,0	11,1	1,0	2,9
36 Assurances	4,4	33,5	0,6	3,4	3,4	0,6	8,0	0,1	2,0
37 Organismes financiers	2,7	27,0	1,0	2,6	6,7	0,8	11,2	4,7	5,6
38 Services non marchands	27,0	52,2	1,9	2,6	1,2	3,7	9,3	0,1	0,3
ENSEMBLE	11,7	28,7	1,8	2,4	1,6	2,1	7,8	1,3	2,0

- Tableau 7 (suite) -

	Autres écoles	Sous-Total Ecoles de commerce	Grandes écoles d'ingénieurs	ENSI ENSAM	ENI - INSA - Autres écoles	Sous-Total Ecoles d'ingénieurs	Autres diplômes	Total	Ensemble
01 Agriculture et pêche	2,2	4,4	5,6	2,0	21,4	29,0	3,8	100,0	589
02 Industrie viande et lait	3,1	6,2	3,1	5,6	11,1	19,8	2,5	100,0	192
03 Autres IAA	3,0	11,3	5,8	5,5	7,0	18,3	1,2	100,0	965
04 Charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0	6
05 Pétrole	1,7	13,1	10,9	0,0	6,6	17,5	4,8	100,0	272
06 Electricité, gaz et eau	0,7	7,4	17,7	13,1	2,9	33,8	1,2	100,0	886
07 Sidérurgie	0,0	0,9	2,2	11,2	3,1	16,6	3,6	100,0	265
08 Métaux non ferreux	0,9	3,7	8,3	22,7	6,0	37,0	6,5	100,0	257
09 Matériaux de construction	3,6	8,2	14,5	27,3	0,0	41,8	0,0	100,0	131
10 Industrie du verre	4,3	15,7	7,1	5,7	7,1	20,0	0,0	100,0	83
11 Chimie	0,7	8,3	8,5	11,4	9,6	29,5	2,8	100,0	544
12 Industrie pharmaceutique	1,9	10,8	3,4	4,0	5,6	13,0	6,5	100,0	1 016
13 Fonderie et Travail métaux	1,5	2,3	1,3	5,8	1,5	8,5	1,5	100,0	474
14 Construction mécanique	1,2	2,9	2,9	7,5	11,3	21,7	3,3	100,0	1 496
15 Construction électrique	1,0	6,1	9,7	7,9	10,9	28,5	2,4	100,0	4 336
16 Construction automobile	1,1	6,6	4,4	8,9	8,6	22,0	0,8	100,0	757
17 Const. navale et aéronautique	0,3	1,8	16,4	20,4	18,1	54,8	2,3	100,0	915
18 Textile et habillement	8,4	11,4	3,3	3,0	0,9	7,2	3,3	100,0	394
19 Cuir et chaussures	4,7	9,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	76
20 Bois et ameublement	2,8	7,4	0,9	0,9	0,0	1,8	1,4	100,0	258
21 Ind. du papier et du carton	0,0	7,5	0,0	2,0	7,5	9,5	4,8	100,0	175
22 Imprimerie, presse et édition	6,5	10,6	0,0	0,2	0,9	1,1	3,0	100,0	1 085
23 Caoutchouc et plastique	2,9	10,5	1,5	0,7	2,5	4,7	0,7	100,0	327
24 Bât., génie civile et agricole	0,7	1,8	12,4	3,6	7,6	23,6	1,8	100,0	2 286
25 Commerce de gros alimentaire	8,7	15,3	0,8	0,5	9,0	10,4	1,1	100,0	436
26 Commerce de gros non alimentaire	3,8	9,3	0,6	0,8	2,8	4,2	2,5	100,0	1 424
27 Commerce de détail alimentaire	3,2	6,7	0,3	0,0	1,2	1,5	1,8	100,0	780
28 Commerce de détail non aliment.	1,0	4,7	0,0	0,4	1,1	1,5	4,2	100,0	1 258
29 Rép. et commerce automobile	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	100,0	151
30 Hôtels, cafés et restaurants	3,5	4,7	0,0	0,0	0,1	0,1	3,5	100,0	957
31 Transports	2,4	5,9	1,9	0,6	1,1	3,6	6,1	100,0	1 800
32 PTT	1,0	2,9	6,5	1,5	4,6	12,5	5,0	100,0	1 374
33 Services aux entreprises	1,3	6,7	4,2	4,2	6,0	14,4	3,2	100,0	13 387
34 Services aux particuliers	3,6	4,2	0,8	0,5	1,0	2,2	6,9	100,0	3 908
35 Location, crédit bail immob.	2,4	7,2	2,4	0,0	0,0	2,4	1,9	100,0	246
36 Assurances	3,8	5,9	0,8	0,0	0,3	1,1	2,9	100,0	1 741
37 Organismes financiers	2,5	12,8	2,2	0,8	0,7	3,8	3,9	100,0	4 337
38 Services non marchands	1,5	1,9	1,4	1,1	1,6	4,1	3,9	100,0	21 111
ENSEMBLE	1,9	5,3	3,6	3,0	4,1	10,7	3,6	100,0	70 695

- Tableau 8 -

Premier secteur occupé (14 postes) après 1984 selon le diplôme d'origine

	DUT Secondaire	DUT Tertiaire	BTS Secondaire	BTS Tertiaire	Sous-Total DUT-BTS	DEUG du 1er cycle	Science / Maîtrise / Sciences	Licence / Maîtrise / Droit - Sciences Po.	Licence - Maîtrise Sciences Eco. Gestion - AES
Premier secteur après 1984 (14)									
Agriculture	0,8	0,7	0,6	1,2	0,9	0,5	0,9	0,6	0,1
IAA	2,2	3,1	2,1	2,3	2,4	1,4	2,0	0,9	1,6
Energie	2,1	1,3	2,2	1,7	1,8	0,3	1,0	0,6	0,6
Biens intermédiaires	9,3	3,0	9,2	2,0	5,1	1,2	2,3	0,3	1,5
Biens équipement	26,8	4,6	24,3	5,4	13,1	3,6	6,3	1,2	2,3
Biens consommation	3,8	3,2	3,8	4,8	4,0	3,7	3,2	2,6	3,0
BTP	10,4	2,7	8,2	2,6	5,2	1,1	1,5	0,8	0,8
Commerce	4,1	13,6	6,1	9,2	8,7	6,8	1,7	2,2	8,8
Transports PTT	4,3	5,5	3,2	7,7	5,6	5,0	4,4	3,8	4,0
Services marchands	22,2	32,0	24,5	36,4	30,2	18,7	21,0	23,2	22,1
Location Bail Immobilier	0,0	0,3	0,0	0,6	0,3	0,4	0,0	0,8	0,3
Assurances	0,4	3,9	0,3	4,0	2,5	2,7	0,5	7,6	5,1
Organismes Financiers	0,7	11,6	0,4	6,7	5,5	5,2	2,5	10,2	14,3
Services non marchands	13,0	14,5	15,2	15,5	14,7	49,5	52,7	45,2	35,5
TOTAL	100,0	100,0	100,2	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ENSEMBLE	5 372	7 014	5 995	10 214	28 595	3 530	3 568	4 662	3 052

- Tableau 8 (suite) -

	Licence / Maîtrise / Lettres sc. humaines	Sous-Total 2ème cycle	DEA-DES Sciences	DEA-DESS Droit Sciences Politiques	DEA-DESS Sciences économiques Gestion	DEA-DESS Lettres Sciences humaines	Sous-Total DEA-DESS	HEC - ESSEC - ESC (Paris-Lyon)	ESCAE
Premier secteur après 1984 (14)									
Agriculture	0,1	0,4	1,2	0,9	1,2	0,0	0,8	0,7	0,5
IAA	0,2	0,9	1,6	0,0	1,0	0,0	0,6	2,7	5,6
Energie	0,2	0,5	1,5	1,7	0,0	0,9	1,1	6,4	1,1
Biens intermédiaires	0,9	1,1	0,4	0,4	0,5	0,7	0,5	4,2	4,3
Biens équipement	1,8	2,6	15,5	1,3	3,6	1,3	5,1	12,9	10,2
Biens consommation	4,2	3,4	3,3	3,2	5,3	5,1	4,1	9,3	6,1
BTP	0,7	0,9	1,5	1,4	0,9	1,2	1,3	1,0	1,5
Commerce	3,2	3,5	1,4	2,3	5,3	1,7	2,6	3,7	10,1
Transports PTT	2,5	3,4	2,0	1,1	2,9	1,0	1,6	2,5	3,2
Services marchands	15,7	19,5	34,3	42,0	27,4	33,3	34,9	33,9	33,0
Location Bail Immobilier	0,1	0,3	0,0	1,3	0,0	0,0	0,4	0,2	0,6
Assurances	1,2	3,3	0,6	3,9	6,2	1,1	2,9	0,2	2,7
Organismes Financiers	1,3	5,7	2,6	6,0	21,6	1,0	7,1	20,1	15,2
Services non marchands	68,0	54,4	34,0	34,6	24,1	52,6	37,1	2,2	5,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ENSEMBLE	7 575	18 857	1 301	1 537	1 123	1 387	5 348	1 006	1 537

- Tableau 8 (suite) -

	Autres écoles	Sous-Total Ecoles de commerce	Grandes écoles d'ingénieurs	ENSI ENSAM	ENI - INSA - Autres écoles	Sous-Total Ecoles d'ingénieurs	Autres diplômes	Total
Premier secteur après 1984 (14)								
Agriculture	0,9	0,7	1,2	0,6	4,2	2,2	0,3	0,8
IAA	2,5	3,8	1,9	2,8	3,1	2,6	0,9	1,8
Energie	0,4	2,2	6,2	6,1	2,0	4,6	0,7	1,6
Biens intermédiaires	2,1	3,5	3,9	10,3	3,3	5,5	2,9	3,3
Biens équipement	6,0	9,3	25,5	32,1	30,3	29,2	6,5	10,3
Biens consommation	9,5	8,1	1,6	2,2	2,4	2,1	5,0	3,9
BTP	2,7	1,8	10,0	3,8	6,4	6,9	1,4	3,3
Commerce	7,5	7,5	1,1	0,6	3,1	1,7	5,3	5,7
Transports PIT	4,8	3,6	4,5	1,1	2,2	2,7	6,0	4,2
Services marchands	28,2	31,5	26,5	26,0	29,4	27,5	29,6	26,7
Location Bail Immobilier	0,0	0,3	0,2	0,0	0,2	0,1	0,6	0,3
Assurances	5,0	2,9	0,4	0,0	0,4	0,3	2,0	2,5
Organismes Financiers	6,5	13,3	4,0	1,6	0,9	2,1	7,0	5,8
Services non marchands	23,9	11,5	13,0	12,7	12,0	12,5	31,5	29,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ENSEMBLE	1 391	3 934	2 609	2 243	3 098	7 950	2 481	70 695

- Tableau 9 -

Diplôme d'origine selon le premier secteur occupé (14 postes) entre 1984 et 1987

	DUT Secondaire	DUT Tertiaire	BTS Secondaire	BTS Tertiaire	Sous-Total DUT-BTS	DEUG du 1er cycle	Licence / Maîtrise / Sciences	Licence / Maîtrise / Droit - Sciences Po.	Licence - Maîtrise Sciences Eco. Gestion - AES
Premier secteur après 1984 (14)									
Agriculture	7,6	8,0	5,6	21,1	42,1	3,0	5,8	4,8	0,8
IAA	9,0	16,3	8,9	17,6	51,8	4,1	5,7	3,3	3,9
Energie	9,9	7,7	11,4	15,6	44,5	1,1	3,3	2,7	1,6
Biens intermédiaires	21,1	8,9	22,3	8,8	61,0	1,9	3,8	0,5	2,0
Biens équipement	19,3	4,4	18,8	7,5	50,0	1,9	3,3	0,8	1,0
Biens consommation	7,2	7,9	7,7	17,7	40,4	4,9	4,4	4,6	3,4
BTP	23,1	7,7	19,5	11,0	61,4	1,7	2,4	1,8	1,1
Commerce	5,3	22,8	8,4	22,9	59,5	6,2	1,6	2,7	6,7
Transports PTT	7,5	12,4	6,1	25,8	51,8	6,2	5,5	6,3	4,1
Services marchands	6,2	11,5	7,3	19,4	44,4	3,7	4,2	6,0	3,6
Location Bail Immobilier	0,0	8,2	0,0	27,5	35,7	7,1	0,0	19,8	4,9
Assurances	1,1	14,9	0,9	22,3	39,2	5,6	1,2	20,9	8,8
Organismes Financiers	0,8	19,4	0,6	16,5	37,4	4,7	2,3	12,2	10,9
Services non marchands	3,2	4,7	4,1	7,4	19,4	8,7	9,5	10,6	5,3
ENSEMBLE	7,4	9,6	8,0	14,3	39,3	5,2	5,3	7,0	4,4

- Tableau 9 (suite) -

	Licence / Maîtrise / Lettres sc. humaines	Sous-Total 2ème cycle	DEA-DES Sciences	DEA-DESS Droit Sciences Politiques	DEA-DESS Sciences économiques Gestion	DEA-DESS Lettres Sciences humaines	Sous-Total DEA-DESS	HEC - ESSEC - ESC (Paris-Lyon)	ESCAE
Premier secteur après 1984 (14)									
Agriculture	1,8	13,1	2,6	2,6	2,4	0,0	7,6	1,2	1,2
IAA	1,0	13,9	1,6	0,0	0,9	0,0	2,5	1,9	6,3
Energie	1,2	8,8	1,8	2,5	0,0	1,2	5,5	5,4	1,5
Biens intermédiaires	3,0	9,4	0,2	0,3	0,2	0,4	1,2	1,7	2,7
Biens équipement	2,0	7,0	2,7	0,3	0,6	0,3	3,8	1,7	2,0
Biens consommation	12,6	25,0	1,5	1,9	2,2	2,7	8,3	3,2	3,2
BTP	2,3	7,6	0,8	1,0	0,4	0,7	3,0	0,4	0,9
Commerce	6,3	17,3	0,5	0,9	1,5	0,6	3,5	0,9	3,6
Transports PTT	6,9	22,8	0,8	0,6	1,1	0,5	3,0	0,8	1,5
Services marchands	6,8	20,7	2,3	3,6	1,6	2,6	10,2	1,7	2,5
Location Bail Immobilier	4,9	29,7	0,0	9,9	0,0	0,0	9,9	1,1	4,4
Assurances	5,4	36,3	0,4	3,6	3,9	0,9	8,8	0,1	2,2
Organismes Financiers	2,5	28,0	0,8	2,4	6,0	0,4	9,6	4,6	5,4
Services non marchands	26,5	51,8	2,1	2,7	1,3	3,7	9,7	0,1	0,4
ENSEMBLE	11,5	28,2	1,8	2,3	1,6	2,1	7,8	1,3	2,0

- Tableau 9 (suite) -

	Autres écoles	Sous-Total Ecoles de commerce	Grandes écoles d'ingénieurs	ENSI ENSAM	ENI - INSA - Autres écoles	Sous-Total Ecoles d'Ingénieurs	Autres diplômes	Total	Ensemble
Premier secteur après 1984 (14)									
Agriculture	2,2	4,6	5,0	2,2	21,1	28,2	1,4	100,0	578
IAA	2,6	10,8	3,6	4,6	7,0	15,2	1,8	100,0	1 300
Energie	0,5	7,4	13,8	11,8	5,3	30,9	1,7	100,0	1 107
Biens intermédiaires	1,2	5,6	4,2	9,5	4,1	17,7	3,1	100,0	2 323
Biens équipement	1,1	4,8	8,7	9,5	12,1	30,2	2,2	100,0	7 263
Biens consommation	4,7	11,1	1,5	1,7	2,5	5,7	4,5	100,0	2 747
BTP	1,6	2,9	10,6	3,5	7,9	22,0	1,5	100,0	2 354
Commerce	2,5	6,9	0,7	0,3	2,2	3,2	3,3	100,0	4 056
Transports PTT	2,1	4,5	3,8	0,8	2,1	6,7	5,0	100,0	2 995
Services marchands	2,0	6,2	3,5	2,9	4,5	10,9	3,9	100,0	18 896
Location Bail Immobilier	0,0	5,5	2,7	0,0	2,2	4,9	7,1	100,0	209
Assurances	3,8	6,1	0,5	0,0	0,6	1,2	2,8	100,0	1 796
Organismes Financiers	2,2	12,2	2,4	0,8	0,6	3,9	4,3	100,0	4 084
Services non marchands	1,5	2,0	1,5	1,3	1,7	4,5	3,7	100,0	20 985
ENSEMBLE	1,9	5,3	3,5	3,0	4,1	10,6	3,5	100,0	70 695

- Tableau 10 -

Diplôme d'origine selon le dernier secteur occupé (14 postes) entre 1984 et 1987

	DUT Secondaire	DUT Tertiaire	BTS Secondaire	BTS Tertiaire	Sous-Total DUT-BTS	DEUG du 1er cycle	Licence / Maîtrise / Sciences	Licence / Maîtrise / Droit - Sciences Po.	Licence - Maîtrise Sciences Eco. Gestion - AES
Dernier secteur (S 14)									
Agriculture	6,9	9,9	4,2	15,5	36,5	3,8	6,7	4,8	0,8
IAA	11,4	12,2	6,1	17,2	46,9	4,5	6,8	4,6	1,7
Energie	11,9	10,1	10,8	10,9	43,8	3,2	3,8	3,0	0,8
Biens intermédiaires	21,1	8,7	21,9	7,2	58,9	1,9	3,9	0,6	2,1
Biens équipement	19,1	4,1	19,3	8,0	50,4	1,4	3,3	0,7	1,0
Biens consommation	7,2	7,6	7,3	18,1	40,2	5,5	4,4	5,3	2,5
BTP	22,5	7,0	18,3	13,8	61,6	1,7	2,3	2,0	1,5
Commerce	6,2	22,4	8,2	21,7	58,4	4,8	1,4	2,6	8,4
Transports PTT	6,7	10,7	7,2	23,7	48,4	6,6	6,3	6,0	5,7
Services marchands	5,8	11,9	7,0	18,5	43,2	3,8	4,4	6,4	3,8
Location Bail Immobilier	0,0	8,7	0,0	37,7	46,4	3,9	0,0	17,4	5,3
Assurances	0,8	17,9	0,5	23,1	42,3	6,3	1,2	19,6	8,3
Organismes Financiers	0,4	18,8	0,2	17,3	36,6	4,7	2,4	11,7	10,2
Services non marchands	3,4	4,6	3,9	7,8	19,7	9,0	9,4	10,7	5,1
ENSEMBLE	7,4	9,5	7,8	14,0	38,6	5,3	5,4	7,1	4,5

- Tableau 10 (suite) -

	Licence / Maîtrise / Lettres sc. humaines	Sous-Total 2ème cycle	DEA-DES Sciences	DEA-DESS Droit Sciences Politiques	DEA-DESS Sciences économiques Gestion	DEA-DESS Lettres Sciences humaines	Sous-Total DEA-DESS	HEC - ESSEC - ESC (Paris-Lyon)	ESCAE
Dernier secteur (S 14)									
Agriculture	1,8	14,1	3,0	2,6	2,2	0,4	8,3	1,2	1,0
IAA	1,2	14,4	1,4	0,2	2,1	0,0	3,7	2,5	5,0
Energie	0,9	8,5	1,1	2,4	0,0	0,0	3,6	4,9	2,9
Biens intermédiaires	3,2	9,7	0,1	0,0	0,4	0,5	1,1	1,9	2,9
Biens équipement	2,1	7,1	2,7	0,2	0,7	0,3	4,0	1,8	2,2
Biens consommation	14,2	26,5	1,9	1,1	1,2	2,9	7,1	3,1	2,6
BTP	1,3	7,1	0,8	0,6	0,9	0,1	2,4	0,0	1,1
Commerce	7,2	19,6	0,3	1,1	1,2	0,5	3,0	0,9	3,7
Transports PTT	7,3	25,3	0,5	0,3	0,6	0,5	1,9	0,9	1,9
Services marchands	6,4	21,0	2,6	4,1	1,8	2,6	11,1	1,5	2,5
Location Bail Immobilier	4,3	27,1	0,0	11,1	0,0	0,0	11,1	1,0	3,9
Assurances	4,4	33,5	0,6	3,4	3,4	0,6	8,0	0,1	2,0
Organismes Financiers	2,7	27,0	1,0	2,6	6,7	0,8	11,2	4,7	5,6
Services non marchands	27,0	52,2	1,9	2,6	1,2	3,7	9,3	0,1	0,3
ENSEMBLE	11,7	28,7	1,8	2,4	1,6	2,1	7,8	1,3	2,0

- Tableau 10 (suite) -

	Autres écoles	Sous-Total Ecoles de commerce	Grandes écoles d'ingénieurs	ENSI ENSAM	ENI - INSA - Autres écoles	Sous-Total Ecoles d'ingénieurs	Autres diplômes	Total	Ensemble
Dernier secteur (S 14)									
Agriculture	2,2	4,4	5,6	2,0	21,4	29,0	3,8	100,0	589
IAA	3,0	10,5	5,3	5,5	7,7	18,6	1,4	100,0	1 157
Energie	0,9	8,7	16,0	10,0	4,3	30,3	2,0	100,0	1 164
Biens intermédiaires	1,4	6,2	4,8	9,9	4,9	19,7	2,6	100,0	2 255
Biens équipement	0,9	5,0	8,6	9,5	11,6	29,7	2,4	100,0	7 504
Biens consommation	4,7	10,5	1,8	2,0	2,5	6,3	4,1	100,0	2 828
BTP	0,7	1,8	12,4	3,6	7,6	23,6	1,8	100,0	2 285
Commerce	3,3	8,0	0,4	0,5	2,7	3,5	2,8	100,0	3 899
Transports PTT	1,8	4,6	3,9	1,0	2,6	7,5	5,7	100,0	3 174
Services marchands	1,9	6,0	3,2	3,1	4,6	10,9	4,0	100,0	18 403
Location Bail Immobilier	2,4	7,2	2,4	0,0	0,0	2,4	1,9	100,0	246
Assurances	3,8	5,9	0,8	0,0	0,3	1,1	2,9	100,0	1 741
Organismes Financiers	2,5	12,8	2,2	0,8	0,7	3,8	3,9	100,0	4 377
Services non marchands	1,5	1,9	1,4	1,1	1,6	4,1	3,9	100,0	21 111
ENSEMBLE	1,9	5,3	3,6	3,0	4,1	10,7	3,6	100,0	70 695

■ 3 ■

Les effets des migrations inter-régionales des diplômés de l'enseignement supérieur

*Alain CHARLOT
Luc CHEVALIER
François POTTIER
- Août 1990 -*

La mise en rapport de la production de diplômés avec la structure du marché du travail régional constitue une deuxième ligne d'interprétation (4).

La moitié des ingénieurs et cadres techniques diplômés de niveaux I et II dans la population active travaille en Ile-de-France. Cette région ne forme que 37% des diplômés d'écoles d'ingénieurs, mais la moitié des diplômés d'écoles d'ingénieurs formés en France prennent leur premier emploi en Ile-de-France.

D'autres formes de mobilités professionnelles des étudiants sont liées à l'existence des concours nationaux de recrutement des fonctionnaires (enseignant et administratif) qui concernent particulièrement les diplômés des universités.

Pour tous les diplômés de niveaux I et II l'influence de la migration géographique est positive sur la structure des qualifications : la proportion d'ingénieurs et cadres supérieurs est systématiquement plus élevée parmi les étudiants migrants que parmi ceux qui ont pris leur premier emploi dans la région d'études. Même constat pour les diplômés de niveau III (DUT, BTS) : la proportion de professions intermédiaires (techniciens...), voire cadres supérieurs, est toujours supérieure parmi les diplômés migrants.

Les conditions d'accès aux emplois viennent confirmer le rôle en général positif de la mobilité géographique. La région parisienne tient à nouveau une place toute particulière. Ceci vaut pour ceux qui s'y forment, mais aussi pour ceux qui viennent y prendre leur premier emploi.

6,1% des diplômés de l'enseignement supérieur ont connu une durée totale de chômage d'un an au cours des trente-trois mois qui suivent la fin de leurs études. Cette proportion tombe à 4,3% pour les diplômés originaires d'Ile-de-France qui y trouvent leur premier emploi et à 4,8% pour ceux qui migrent en province.

Les diplômés originaires de province sont 7,6% à subir plus d'un an de chômage s'ils demeurent dans leur académie d'études, 6,3% s'ils migrent vers une autre région (hors Ile-de-France) et seulement 4,5% s'ils choisissent la région parisienne. Quelques académies échappent à cette règle (Limoges, Rouen, Nantes, Orléans et Nancy).

Les académies du deuxième groupe (Caen, Dijon, Orléans) ont des proportions de chômeurs de plus d'un an inférieures à la moyenne. Ceci confirme le côté attractif de leur marché du travail pour les niveaux supérieurs.

Les caractéristiques du marché du travail des académies du troisième groupe sont très contrastées. A Aix-Marseille et Nice, la faible migration géographique existe sur fond de chômage important qui touche aussi les diplômés de l'enseignement supérieur : plutôt chômer au pays que... ! La situation est tout autre à Grenoble où le niveau de chômage des diplômés est très faible.

⁴ Extraits de A. Charlot et alii : "Qui forme pour qui ?" - Collection des Etudes n°55, Documentation Française, août 1990.

A Poitiers et Clermont, le taux de chômage des diplômés de l'académie est élevé : mieux vaut migrer. La situation est inversée à Besançon, Limoges et surtout Nantes et Rouen où le chômage des diplômés qui restent au pays est inférieur à celui des migrants. On est là sur des marchés du travail très étroits pour les diplômés de l'enseignement supérieur dont la diversité des spécialités et diplômes est forte.

Parmi les académies du dernier groupe, on doit distinguer les académies du Sud de la France (Bordeaux, Toulouse, Montpellier) - auxquelles on peut adjoindre Rennes - qui affichent un excès de diplômés universitaires. Leur proportion de chômeurs de plus d'un an est supérieure à la moyenne nationale. La migration géographique hors de ces académies a un rôle positif sur le chômage.

Les conditions sont tout autres dans les académies de Lille, Lyon, Reims et Strasbourg où la proportion de chômage est inférieure à la moyenne nationale. Le marché des emplois de niveau supérieur y demeure beaucoup plus favorable aux diplômés.

Nancy, avec une proportion moyenne de chômage, connaît une situation ambiguë : si la migration semble être bénéfique lorsqu'il y a un changement de région en Province, en revanche la migration vers Paris correspond à plus de chômage.

Effet de la migration géographique sur les structures d'emplois occupés
par les diplômés universitaires de deuxième cycle et
des écoles de commerce et d'ingénieurs

(en %)

Premier emploi après études	Lieu du premier emploi					TOTAL
	Même académie (province)	Province vers IDF	Province autre région	Reste à Paris	Migre Paris vers province	
LIC./MAÎTR. IEP						
Fonctionnaires supérieurs	4.7	23.2	15.4	6.4	11.6	9.5
Autres cadres supérieurs	8.5	8.0	7.0	17.8	8.7	10.6
Ingénieurs	3.0	11.5	3.2	6.0	1.0	4.4
Prof. ens. sup., chercheurs	0.0	0.5	0.2	0.6	3.1	0.4
Prof. certifié, agrégé	9.9	2.2	20.2	9.8	32.3	12.8
S/Tot. ing. et cadres sup.	26.1	45.4	46.1	40.5	56.7	37.7
PEGC, instituteur	8.9	1.6	4.5	6.5	6.8	6.6
Ens. non titul. (MA, MI)	14.7	0.4	10.1	4.4	9.7	9.5
Ens. secteur privé	6.4	0.8	3.6	3.0	3.9	4.3
S/tot. prof. interm. : ens.	30.1	2.8	18.2	13.9	20.4	20.3
Prof. interm. : fonct.	3.8	12.7	5.6	3.2	0.4	4.6
Prof. intermédiaires	15.6	19.1	15.0	21.3	11.1	16.9
Techniciens	3.9	6.4	3.9	4.2	2.5	4.1
S/tot. prof. int. et techn.	23.2	38.2	24.4	28.7	14.0	25.6
Employés	18.9	13.3	10.2	16.4	6.5	15.1
Ouvriers et divers	1.7	0.3	1.1	0.6	2.4	1.2
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Effectifs	6 565	1 553	3 596	4 527	1 175	17 416
ECOLES COMMERCE						
Fonctionnaires supérieurs	2.9	0.9	1.8	1.3	3.1	1.8
Autres cadres supérieurs	37.2	57.4	45.2	52.0	48.2	48.5
Ingénieurs	8.1	9.7	5.7	6.1	7.8	7.1
Prof. ens. sup., chercheurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prof. certifié, agrégé	0.0	0.0	1.6	0.6	0.0	0.5
S/Tot. ing. et cadres sup.	48.1	67.9	54.2	60.0	58.6	57.8
PEGC, instituteur	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.3
Ens. non titul. (MA, MI)	2.0	0.7	2.5	0.8	0.0	1.2
Ens. secteur privé	3.6	0.0	1.4	0.8	0.6	1.3
S/tot. prof. interm. : ens.	5.6	0.7	3.9	2.3	0.6	2.8
Prof. interm. : fonct.	5.1	1.7	2.5	3.7	3.1	3.4
Prof. intermédiaires	28.6	22.2	29.9	22.5	28.7	25.4
Techniciens	3.0	0.5	0.5	1.3	0.8	1.4
S/tot. prof. int. et techn.	36.6	24.4	32.9	27.6	32.7	30.2
Employés	9.7	6.9	8.7	9.1	6.8	8.6
Ouvriers et divers	0.0	0.0	0.4	1.0	1.4	0.6
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Effectifs	732	577	566	1 420	355	3 650
ECOLES INGENIEURS						
Fonctionnaires supérieurs	1.8	1.5	2.4	4.8	3.6	2.7
Autres cadres supérieurs	5.4	3.7	6.1	7.6	5.4	5.7
Ingénieurs	70.7	89.3	68.6	83.7	76.8	78.4
Prof. ens. sup., chercheurs	2.6	0.1	1.1	1.1	1.5	1.1
Prof. certifié, agrégé	0.3	0.9	2.6	0.9	1.5	1.3
S/Tot. ing. et cadres sup.	80.8	95.5	80.8	97.6	88.9	89.3
PEGC, instituteur	0.0	0.2	0.4	0.0	1.2	0.3
Ens. non titul. (MA, MI)	4.6	0.4	5.0	0.4	3.9	2.6
Ens. secteur privé	5.0	0.6	2.8	0.9	1.3	1.9
S/tot. prof. interm. : ens.	9.6	1.2	8.2	1.3	6.4	4.9
Prof. interm. : fonct.	0.9	0.0	0.2	0.0	0.0	0.2
Prof. intermédiaires	3.4	1.8	4.3	0.4	2.0	2.4
Techniciens	3.7	0.6	4.1	0.4	1.2	2.0
S/tot. prof. int. et techn.	8.0	2.4	8.6	0.8	3.2	4.5
Employés	0.9	0.7	0.6	0.3	1.1	0.6
Ouvriers et divers	0.7	0.1	1.8	0.0	0.4	0.7
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Effectifs	939	1 643	1 818	1 676	915	6 991

Effet de la migration géographique sur les structures d'emplois occupés par les titulaires de DUT ou BTS

(en %)

Premier emploi après études	Lieu du premier emploi					TOTAL
	Même académie (province)	Province vers IDF	Province autre région	Reste à Paris	Migre Paris vers province	
DUT						
Fonctionnaires supérieurs	0,1	1,2	1,3	0,9	6,3	0,7
Autres cadres supérieurs	1,5	0,6	2,4	6,8	3,8	2,3
Ingénieurs	0,3	2,0	0,5	0,2	0,0	0,5
Prof. ens. sup., chercheurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prof. certifié, agrégé	0,2	0,6	0,0	0,0	0,0	0,2
S/Tot. ing. et cadres sup.	2,1	4,3	4,2	7,9	10,1	3,6
PEGC, instituteur	1,3	0,2	0,9	0,0	1,0	1,0
Ens. non titul. (MA, MI)	5,1	1,4	5,8	0,6	1,9	4,3
Ens. secteur privé	0,4	0,4	1,1	0,2	1,4	0,5
S/tot. prof. interm. : ens.	6,8	2,0	7,8	0,8	4,3	5,8
Prof. interm. : fonct.	1,4	8,1	2,2	3,9	0,0	2,6
Prof. intermédiaires	17,8	15,2	19,2	22,8	25,5	18,6
Techniciens	32,3	54,7	42,2	35,7	37,5	37,4
S/tot. prof. int. et techn.	51,4	78,0	63,7	62,4	63,0	58,6
Employés	32,8	14,6	16,6	26,9	19,2	26,2
Ouvriers et divers	6,9	1,1	7,6	2,0	3,4	5,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	6 175	1 270	2 712	1 363	208	11 728
BTS						
Fonctionnaires supérieurs	0,1	0,5	0,2	0,2	0,0	0,1
Autres cadres supérieurs	0,7	0,6	0,9	1,5	0,8	0,9
Ingénieurs	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1
Prof. ens. sup., chercheurs	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Prof. certifié, agrégé	0,0	1,7	0,2	0,0	1,9	0,2
S/Tot. ing. et cadres sup.	0,9	2,7	1,7	1,7	2,7	1,3
PEGC, instituteur	1,0	0,6	1,5	0,0	1,5	0,9
Ens. non titul. (MA, MI)	5,9	1,4	5,0	1,4	2,1	4,4
Ens. secteur privé	1,4	0,4	1,0	0,6	2,7	1,2
S/tot. prof. interm. : ens.	8,3	2,4	7,5	2,0	6,3	6,5
Prof. interm. : fonct.	1,4	2,3	2,4	1,1	1,7	1,6
Prof. intermédiaires	14,7	19,0	21,6	21,6	23,2	17,7
Techniciens	20,7	43,0	32,3	21,2	23,8	24,0
S/tot. prof. int. et techn.	36,8	64,3	56,3	43,9	48,6	43,3
Employés	47,7	26,3	26,9	49,8	34,9	43,3
Ouvriers et divers	6,3	4,3	7,5	2,6	7,5	5,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	8 352	837	2 454	3 294	479	15 416

Effet de la migration géographique sur les structures d'emplois occupés par l'ensemble des diplômés de niveaux I à III

(en %)

Premier emploi après études	Lieu du premier emploi					TOTAL
	Même académie (province)	Province vers IDF	Province autre région	Reste à Paris	Migre Paris vers province	
Fonctionnaires supérieurs	1,7	7,0	6,0	3,5	6,8	3,8
Autres cadres supérieurs	5,4	10,0	7,0	16,4	11,7	9,1
Ingénieurs	4,3	28,3	12,2	13,5	21,3	11,5
Prof. ens. sup., chercheurs	0,2	0,2	0,3	0,5	2,0	0,4
Prof. certifié, agrégé	2,9	1,1	6,7	3,4	13,0	4,2
S/Tot. ing. et cadres sup.	14,5	46,6	32,2	37,3	54,7	29,0
PEGC, instituteur	4,6	1,0	2,4	3,0	3,3	3,3
Ens. non titul. (MA, MI)	8,2	0,7	6,8	2,4	5,4	5,6
Ens. secteur privé	3,0	0,5	2,4	1,5	3,0	2,3
S/tot. prof. interm. : ens.	15,8	2,2	11,5	7,0	11,7	11,3
Prof. interm. : fonct.	2,4	6,1	3,2	2,7	0,7	2,9
Prof. intermédiaires	16,2	13,6	17,1	19,7	13,5	16,8
Techniciens	16,3	18,2	18,0	10,5	7,1	14,9
S/tot. prof. int. et techn.	34,8	37,9	38,3	32,9	21,3	34,6
Employés	30,5	12,2	13,9	21,6	8,6	22,1
Ouvriers et divers	4,4	1,2	4,0	1,2	2,7	3,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	25 773	6 653	12 351	14 806	3 673	63 256

Source : CEREG - Observatoire EVA 1987

Chômage (1) selon l'académie d'études et la migration géographique

(en %)

Académie d'études	Lieu du premier emploi			
	Même académie	Province vers Paris	Vers autre région	TOTAL
Aix-Marseille	11,4	16,5	8,7	11,0
Amiens	10,9	0,0	8,7	7,2
Besançon	7,3	12,1	6,0	7,3
Bordeaux	9,6	2,5	8,7	8,2
Cacn	7,2	3,6	0,0	5,2
Clermont	13,4	4,5	8,0	9,8
Dijon	5,0	4,4	5,0	4,9
Grenoble	5,9	2,7	4,7	5,1
Lille	5,7	1,6	4,4	4,9
Limoges	4,5	0,0	12,1	7,2
Lyon	6,2	1,5	4,5	5,0
Montpellier	9,3	7,4	4,7	7,3
Nancy	6,6	9,1	4,3	6,5
Nantes	3,7	10,5	6,6	5,7
Nice	10,1	1,9	13,4	9,9
Orléans	5,5	10,5	6,6	6,6
Poitiers	15,4	7,9	12,3	12,7
Reims	5,8	3,4	1,5	4,0
Rennes	11,6	2,0	9,5	9,3
Rouen	1,4	4,4	5,0	2,9
Strasbourg	4,9	0,0	3,6	4,1
Toulouse	12,7	5,3	5,8	9,4
Corse	-	-	-	-
DOM	-	-	-	-
S/Tot. sans IDF	7,6	4,5	6,4	6,8
Ile-de-France	4,3	-	4,8	4,5
TOTAL	6,4	4,5	6,1	6,1

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1987

(1) L'indicateur de chômage est ici la proportion de diplômés qui a connu une durée totale de chômage supérieure à un an au cours des trente-trois mois après la sortie des études.

Chômage (1) selon le diplôme et la migration géographique
(ensemble des académies)

(en %)

Diplôme	Lieu du premier emploi					TOTAL
	Même académie (province)	Province vers IDF	Province autre région	Reste à Paris	Migre Paris vers province	
DUT Secondaire	6,9	8,2	4,7	4,7	2,1	6,2
DUT tertiaire	11,4	4,6	9,5	3,5	17,6	9,2
BTS Secondaire	3,8	0,7	4,3	4,5	12,9	4,2
BTS Tertiaire	6,7	7,8	9,2	1,7	4,5	5,8
DEUG du 1er cycle	8,6	28,9	10,5	7,2	0,0	10,7
Lic/Maitr/Sciences	6,1	0,5	3,1	2,2	3,1	3,6
Lic/Maitr/Droit-Sc. Pollt.	12,2	1,8	5,8	6,9	6,9	7,9
Lic/Maitr/Sc.-éco-ge-AES	6,6	3,5	8,0	4,6	0,0	5,8
Lic/Maitr/ Lett-Sc. Hum.	9,2	11,8	6,9	6,9	4,2	7,8
DEA-DESS	9,8	4,8	12,6	8,5	11,4	9,4
HEC-ESSEC-ESCP, etc.	6,1	0,0	0,0	0,4	1,2	0,8
ESCAE	3,2	0,9	4,3	-	-	2,3
Autres écoles	7,6	0,0	3,1	3,6	5,3	4,3
S/Tot. Ecoles Commerce	5,0	0,7	3,8	1,7	3,1	2,6
Grandes écoles Ingénieur	0,0	0,5	1,9	0,7	0,8	0,8
ENSI-ENSAM	0,7	0,3	5,7	0,0	0,0	1,6
ENI-NSA-Autres écoles	4,1	0,0	2,0	0,7	4,6	1,9
S/Tot. écoles Ingénieur	2,6	0,2	3,0	0,5	0,9	1,4
TOTAL	7,6	4,5	6,4	4,3	4,8	6,1

Source : CEREG - Observatoire EVA 1987

(1) L'indicateur de chômage est ici la proportion de diplômés qui a connu une durée totale de chômage supérieure à un an au cours des trente-trois mois après la sortie des études.

Taux d'accès à un premier emploi en moins d'un an selon la migration
par diplôme (ensemble des académies d'études)

(en %)

Diplôme	Lieu du premier emploi					TOTAL
	Même académie (province)	Province vers IDF	Province autre région	Reste à Paris	Migre Paris vers province	
DUT Secondaire	89	87	91	96	95	90
DUT tertiaire	90	90	89	96	84	91
BTS Secondaire	92	94	92	97	87	93
BTS Tertiaire	94	95	90	97	85	94
DEUG du 1er cycle	91	80	90	83	94	88
Lic/Maîtr/Sciences	91	88	88	94	95	91
Lic/Maîtr/Droit-Sc. Polit.	82	84	85	86	83	84
Lic/Maîtr/Sc.-éco-ge-AES	88	85	86	85	91	86
Lic/Maîtr/ Lett-Sc. Hum.	88	78	87	87	88	87
DEA-DESS	88	85	84	83	85	85
HEC-ESSEC-ESCP, etc.	90	93	93	96	91	95
ESCAE	95	93	95	-	-	95
Autres écoles	92	94	93	91	90	91
S/Tot. Ecoles Commerce	94	93	95	94	91	94
Grandes écoles Ingénieur	96	100	96	96	98	97
ENSI-ENSAM	98	96	91	97	97	96
ENI-INSA-Autres écoles	95	97	94	95	82	95
S/Tot. écoles Ingénieur	96	97	94	96	96	95
TOTAL	91	90	90	91	90	91

Source : CEREG - Observatoire EVA 1987

Taux d'accès à un premier emploi en moins d'un an selon
la migration par académie d'études
(ensemble des diplômés de niveaux I à III)

(en %)

Académie d'études	Lien du premier emploi			
	Même académie	Province vers Paris	Vers autre région	TOTAL
Aix-Marseille	88	81	86	87
Amiens	95	93	92	94
Besançon	93	100	93	94
Bordeaux	91	79	87	88
Caen	92	86	100	93
Clermont	88	87	87	87
Dijon	95	84	97	95
Grenoble	93	92	91	93
Lille	92	93	91	92
Limoges	94	91	94	94
Lyon	91	95	94	92
Montpellier	85	88	89	87
Nancy	90	95	91	91
Nantes	95	82	87	91
Nice	87	94	83	87
Orléans	93	73	91	89
Poitiers	92	83	88	89
Reims	90	92	91	91
Rennes	87	97	84	88
Rouen	92	98	94	94
Strasbourg	94	100	91	94
Toulouse	87	88	87	87
Corse	-	-	-	-
DOM	-	-	-	-
S/Tot. sans IDF	91	90	90	90
Ile-de-France	91	-	90	91
TOTAL	91	90	90	91

Source : CEREG - Observatoire EVA 1987

■ 4 ■

Modes de renouvellement
des professions

Florence AUDIER
- Janvier 1991 -

PRINCIPES DE L'ANALYSE

1 - Évaluer les effectifs occupés au 15 mars de l'année n et qui ont une ancienneté inférieure à 1 an chez leur employeur. Ces effectifs constituent les effectifs "recrutés" ou encore les "entrées".

2 - Évaluer les "taux d'entrée" c'est-à-dire la part de ces effectifs ayant moins d'un an d'ancienneté parmi l'ensemble des effectifs occupé.

3 - Distinguer pour ces "entrées" les situations un an auparavant (15 mars de l'année n - 1). Sept catégories d'origine sont distinguées : système éducatif, apprentissage, stage de formation post-scolaire, Service national pour les garçons, chômage, inactivité, changement d'entreprise.

Ces analyses sont menées par profession (PCS) et suivant le niveau de diplôme des personnes concernées. On retiendra ici les cadres et les membres des professions dites "professions intermédiaires" et les niveaux de diplômes qui ressortissent de l'enseignement supérieur.

Source : Traitements particuliers des Enquêtes sur l'Emploi - Méthodologie des Bilans Formation-Emploi.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

CADRES ET PROFESSIONS LIBÉRALES

En mars 1989 les effectifs totaux s'évaluent à 2 248 000 environ. Parmi ceux-ci 291 000 environ ont moins d'un an d'ancienneté, soit près d'un sur huit (12,9 %). Sur ces 291 000 personnes recrutées, un peu plus du dixième (10,5 %) sont directement issues du système éducatif, soit un effectif un peu supérieur à 30 000. Si on leur adjoint les sortants du Service national (3,1 %) on obtient, pour une évaluation approximative des débutants, un taux de l'ordre de 13,6 %.

La catégorie d'origine très largement majoritaire est celle des actifs mobiles c'est-à-dire les salariés ayant changé d'entreprise : ils constituent les deux tiers des entrants (66,8 %).

A noter que les chômeurs ne représentent qu'une faible contribution (8,5 %) en raison à la fois du faible risque de chômage à ce niveau et des caractéristiques particulières des personnes qui en sont victimes (âge notamment).

Sur les 2 248 000 personnes relevant de la catégorie, 55 % environ sont diplômés de niveaux I et II, 12 % de niveau III. On retrouve le même pourcentage de diplômés de niveaux I et II parmi les entrants (55 %), un peu plus de niveau III (16 %).

D'une façon générale, le niveau de diplôme des jeunes recrutés à leur sortie du système éducatif (SE) est plus élevé que celui des autres recrutés, notamment des actifs mobiles. En effet la quasi totalité de ces jeunes est diplômée de l'enseignement supérieur (près de 70 % sont de niveaux I et II, 27 % de niveau III) alors que ce n'est pas du tout le cas pour les cadres expérimentés et qui ont été recrutés à la suite d'une mobilité : 48 % de diplômés de niveaux I et II, 17 % de niveau III soit moins des deux tiers de diplômés de l'enseignement supérieur.

Ce décalage entre les jeunes sortant du SE et les autres résulte de la conjonction de plusieurs facteurs liés à la prise en compte de l'expérience professionnelle, au développement récent des flux de sorties de niveau supérieur et aux particularités attachées aux grands sous ensembles constitutifs de la catégorie des cadres et professions libérales : les professions libérales, les cadres de la Fonction Publique et assimilés, et les cadres d'entreprises.

Les professions libérales :

Ce groupe représente 12 % de l'ensemble précédemment étudié soit 271 000 personnes. 81 % des actifs occupés sont des diplômés de niveaux I et II. 10 % environ des effectifs ont moins d'un an d'ancienneté. Parmi ceux-ci les jeunes sortant du SE et du Service national comptent pour près de 21 %. Néanmoins les effectifs concernés sont faibles.

Les neuf dixièmes des jeunes entrants dans une profession libérale sont diplômés de niveaux I et II. Au total l'entrée dans une profession libérale ne représente, pour les jeunes "scolaires" que 17 % des débouchés dans la catégorie des cadres et PL (22 % pour les diplômés de niveaux I et II).

Les cadres de la Fonction publique, professions intellectuelles et artistiques :

Ce groupe représente environ 38 % des effectifs de la catégorie des cadres et professions libérales soit un effectif de l'ordre de 850 000 personnes dont les deux tiers sont titulaires d'un diplôme de niveaux I et II, 13% d'un diplôme de niveau III.

Parmi ceux qui sont en emploi en mars 89, 10,8 % ont moins d'un an d'ancienneté dans leur administration ou organisme. Un an auparavant, 55% d'entre eux travaillaient ailleurs, 18 % étaient dans le système éducatif ou effectuaient leur Service national, 9 % étaient en stage, 10 % au chômage.

Les recrutements font très largement appel à des diplômés : 60% sont de niveaux I et II, 17 % de niveau III. Cette prépondérance est encore plus forte parmi les jeunes débutants dont 61 % sont diplômés de niveaux I et II et 37 % de niveau III. A noter que les entrées de jeunes se font généralement avant d'effectuer le Service national, et que l'importance des stagiaires est liée à l'existence des écoles normales, écoles des impôts,... et autres situations de fonctionnaires stagiaires.

Les cadres d'entreprises :

Aussi nombreux que les deux catégories précédemment étudiées, les cadres d'entreprises présentent des caractéristiques très différentes des cadres de la fonction publique et des professions libérales tant en terme de volume que de modalités de renouvellement. L'emploi y est moins stable : plus de 15 % de renouvellement ; la mobilité concerne avant tout des mobilités inter entreprises (près des trois quarts des recrutés travaillaient un an avant dans une autre entreprise), les jeunes sortant du système éducatif sont très peu accueillis : ils ne représentent que 5 % de l'ensemble des recrutés contre 17 % dans le cas des cadres de la fonction publique et 19,1 % dans le cas des professions libérales. Si on leur adjoint les sortants du Service national, les écarts demeurent très importants.

Ceux des jeunes sortants du système éducatif qui ont accédé à ces emplois sont beaucoup plus diplômés que les autres recrutés : alors que les diplômés de niveaux I et II sont au nombre de 40 % dans la population active occupée (PAO) et dans la population des actifs mobiles, leur part atteint plus de 76 % parmi les jeunes sortant du SE. Si on inclut le niveau III, c'est la totalité des jeunes recrutés qui sont diplômés de l'enseignement supérieur alors que ce n'est le cas que de 58 % des recrutements de cadres mobiles.

On note donc une forte césure entre les situations relatives aux cadres du public et aux cadres du privé, les jeunes débutants étant en situation nettement plus favorable parmi les premiers que parmi les seconds.

Si on en croit les données disponibles, depuis 1985, le taux d'entrée et les effectifs recrutés sont en croissance. Par contre la part des jeunes recrutés directement à l'issue du système éducatif serait en recul: de 17 % en 1985 elle ne serait plus que de 10,5 % en 1988. Cette érosion ne serait pas compensée par les sortants du service national, l'accroissement des entrées bénéficiant essentiellement aux "actifs mobiles".

Cette situation résulte principalement des conditions d'accès aux emplois de "cadres d'entreprises", dont la forte croissance profite essentiellement aux actifs mobiles tandis que la part des jeunes "scolaires" régresse. Pour ce qui concerne les cadres de la Fonction Publique, les taux d'entrée croissent beaucoup plus modérément. La contribution des différentes "catégories d'origine" connaît des fluctuations sans qu'on puisse déceler de tendance nette.

LES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES (PI) :

Avec près de 4 320 000 salariés, les PI représentent un effectif presque double de celui des cadres. La part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi l'ensemble des effectifs est de l'ordre de 36 %, dont un quart de niveaux I et II et trois quarts de niveau III.

13 % des effectifs en emploi au 15 mars 1989 ont moins d'un an d'ancienneté, ce qui équivaut à un effectif très important de plus de 560 000 personnes. Les diplômés de l'enseignement supérieur notamment ceux de niveaux I et II sont plus nombreux parmi les "recrutés" que parmi l'ensemble (13 % de niveaux I et II, 28,5 % de niveau III).

La moitié environ des recrutés sont des actifs mobiles, 16 % sont des ex-chômeurs. Les jeunes directement issus du système éducatif sont nombreux (près de 15 %) et fortement diplômés. En effet 23 % d'entre eux sont de niveaux I et II, 42 % de niveau III soit 65 % de diplômés de l'enseignement supérieur. A titre comparatif on peut noter que, parmi les actifs mobiles seuls 34 % sont de niveau équivalent.

Comme dans le cas des cadres, précédemment étudiés, ces différences sont imputables à la fois à un fort niveau d'exigence vis à vis des jeunes en termes de formation, et aussi aux différences existant entre les modes de renouvellement et les catégories de main-d'oeuvre concernées par les recrutements dans les différents grands ensembles qui constituent les PI : les PI de l'enseignement, de la santé, de la Fonction Publique ; les PI administratives et commerciales des entreprises ; les techniciens ; les agents de maîtrise ; le premier ensemble énuméré faisant beaucoup plus appel aux jeunes scolaires que les autres.

Les PI de l'enseignement de la santé, de la Fonction publique (infirmière, instituteurs, autres fonctionnaires de catégorie B, etc...)

Ce groupe qui représente 43 % des PI, a renouvelé en un an un peu plus de 10 % de sa main-d'oeuvre (10,6 %) soit une vitesse bien plus réduite que les autres groupes. Il s'agit d'un groupe très riche en diplômés (15 % de diplômés de niveaux I et II, 44 % de niveau III) et dont les exigences en terme de diplômes ne cessent de se renforcer : les personnes recrutées sont plus diplômées que celles en poste (64 % de diplômés du supérieur). Cette exigence est particulièrement marquée vis à vis des jeunes scolaires qui sont nombreux à être recrutés : près d'un recrutement sur quatre les concerne, 29 % si on inclut les sortants du Service national.

Ces jeunes scolaires sont dans 74 % des cas des diplômés du supérieur avec une proportion nettement renforcée de diplômés de niveaux I et II, (ce qui peut s'interpréter comme un déclassement à l'embauche).

Les professions intermédiaires, administratives et commerciales des entreprises (PIACE) :

Ce groupe, avec 27 % des effectifs des PI, joue un rôle particulièrement important parmi les recrutements en raison de son fort taux d'entrée (près d'un actif sur cinq (19,6 %) de mars 1989 a moins d'un an d'ancienneté).

Néanmoins ce fort taux de renouvellement bénéficie surtout aux actifs mobiles qui représentent 55 % des entrées, tandis que la part des jeunes sortis très récemment du système éducatif n'atteint pas 10 %. A noter la place très importante des chômeurs. Les PIACE recèlent beaucoup moins de diplômés du supérieur que les PI de la Fonction Publique (moins de 20 %, avec 7 % de niveaux I et II, et 12 % de niveau III). Néanmoins là aussi les personnes recrutées sont plus diplômées que celles déjà en place (28 % de diplômés du supérieur).

Le niveau d'exigence en matière de formation est particulièrement fort vis à vis des jeunes sortant du système éducatif : les recrutés sont peu nombreux et très diplômés (26 % de niveaux I et II, 21 % de niveau III) ⁵.

Les techniciens :

Les techniciens représentent environ 18 % des effectifs des PI. 12,4 % de ceux qui sont en emploi en mars 1989 ont moins d'un an d'ancienneté chez leur employeur. La majorité des recrutés sont des techniciens ayant changé d'employeur, 11 % sont des jeunes récemment sortis du SE, 13 % des sortants du Service national, dont une partie a vraisemblablement déjà travaillé.

Chez les techniciens on retrouve de façon encore accentuée les décalages précédemment notés entre le niveau de diplôme des actifs et celui des personnes récemment recrutées : de 26 % environ de diplômés dans la PAO, on passe à 42 % pour l'ensemble des entrants, 57 % pour les sortants du Service national et 62 % pour les sortants du SE. Il s'agit pour la plupart, de diplômés de niveau III.

Les agents de maîtrise :

Ce groupe représente près de 13 % du groupe des PI. Comme on le sait il s'agit d'un groupe en faible renouvellement (8 %) et qui ne recrute que très peu de jeunes. Les effectifs sont trop faibles pour permettre des analyses en termes de niveau de formation.

Comme dans le cas des cadres, les PI ont connu depuis 1985, une hausse significative de leurs recrutements et de leurs taux d'entrée, celui-ci passant de 10,6% à 13 %. Cette croissance, qui concerne les quatre sous-groupes qui composent les PI, est particulièrement vive chez les techniciens et surtout les PI administratives et commerciales des entreprises, groupe dont on a vu à la fois qu'il était le plus dynamique en terme de recrutement et aussi le moins ouvert, après les agents de maîtrise, à l'accès direct des jeunes sortant du système éducatif.

Au cours des cinq dernières années, la place des jeunes récemment sortis du système éducatif parmi les recrutements de PI a peu évolué, ce qui signifie que les recrutements de ces jeunes ont augmenté grosso modo de la même façon que l'ensemble des recrutements.

Cette stabilité peut être observée dans chacun des quatre sous-groupes de PI, confirmant la très grande "ouverture" des PI de la fonction publique et le caractère beaucoup plus restrictif du PIACE vis à vis des jeunes diplômés.

⁵ - Ces chiffres sont des ordres de grandeur, car les effectifs concernés sont très petits.

LES RECRUTEMENTS PAR PROFESSIONS
CONTRIBUTION DES CATEGORIES D'ORIGINES

Cadres	Taux Entrée	Scolaires	Apprentis	Stagiaires	Service National	Chômage	Inacti.	Changement Entreprises	Toutes * Entrées	PAO *
31 - professions libérales										
85	11,4	19,6	0	1,7	11,2	3,9	21,5	42,0	25 978	227 260
86	8,5	22,0	0	0	3,3	7,5	24,7	42,4	21 117	249 425
87	8,5	6,0	0	6,2	4,0	14,3	18,3	51,3	24 447	286 023
88	10,1	19,1	0	3,4	2,8	2,2	14,3	59,4	27 391	271 022
32 - Cadres Fonction Publique										
85	9,3	25,3	0	4,3	4,1	8,4	9,4	48,5	70 676	757 996
86	9,8	14,9	0	6,3	3,4	11,8	10,8	52,8	76 986	787 600
87	10,7	18,3	0	6,4	5,7	14,6	7,0	48,0	90 904	851 325
88	10,8	16,7	0	9,4	1,2	10,1	8,0	54,7	92 188	850 407
36 - Cadres d'entreprises										
85	10,3	10,9	0	6,5	4,3	15,0	1,5	61,9	102 454	993 561
86	11,1	10,1	0	2,3	4,1	12,2	2,7	68,8	121 863	1 109 306
87	12,2	9,0	0,4	4,6	3,4	11,8	3,4	67,4	138 157	1 113 352
88	15,2	5,8	0	5,3	4,3	8,7	1,5	74,5	171 291	1 112 695
Total Cadres										
85	10,1	17,2	0	5,1	5,1	11,2	6,9	54,5	199 108	1 978 817
86	10,3	13,0	0	3,4	3,8	11,6	7,6	60,6	219 966	2 130 087
87	11,2	12,1	0,2	5,4	4,3	13,1	6,1	58,9	253 508	2 270 872
88	12,9	10,5	0	6,4	3,1	8,5	4,7	66,8	290 870	2 248 380

* La précision de ces chiffres, qui résultent des traitements des Enquêtes sur l'Emploi est illusoire. Ceux-ci doivent plutôt être considérés comme des ordres de grandeur.

LES RECRUTEMENTS PAR PROFESSIONS
CONTRIBUTION DES CATEGORIES D'ORIGINES

Professions Intermédiaires	Taux Entrée	Scolaires	Apprentis	Stagiaires	Service National	Chômage	Inacti.	Changement Entreprises	Toutes * Entrées	PAO *
41 - Fonction Publique										
85	9,7	25,1	0,8	8,1	2,3	9,9	11,6	42,3	183 862	1 889 004
86	9,6	23,1	1,3	15,0	2,1	9,3	11,4	37,8	183 374	1 905 949
87	8,7	24,0	0,6	7,7	3,0	10,5	10,0	44,1	162 845	1 882 989
88	10,6	24,9	0,5	7,4	3,9	10,8	10,3	42,3	198 029	1 862 228
46 - PIACE										
85	15,7	8,7	0,2	2,2	3,9	20,9	6,5	57,6	158 349	1 010 652
86	17,0	10,2	0,3	2,8	3,9	18,8	6,2	57,8	184 774	1 087 132
87	18,5	8,7	0,2	2,7	5,6	21,1	6,8	54,8	206 023	1 110 747
88	19,6	9,6	0,2	3,5	3,7	20,3	7,0	55,8	224 892	1 148 939
47 - Techniciens										
85	9,8	10,2	0	8,3	13,4	11,3	1,3	57,7	77 474	791 105
86	9,8	11,0	0	7,1	14,6	12,4	1,4	53,6	73 552	752 451
87	13,9	10,9	0,5	5,0	9,5	15,4	2,0	56,8	104 381	749 674
88	12,4	11,0	0,5	6,0	12,8	15,0	2,1	52,7	94 133	757 400
48 - AM										
85	5,3	1,6	0	3,3	4,7	14,7	3,3	72,4	29 996	567 424
86	6,7	2,2	0	5,1	1,2	20,8	5,5	65,2	38 594	577 072
87	7,3	2,4	0	1,1	1,3	16,0	2,5	76,8	40 459	552 999
88	8,0	3,3	0	1,2	2,3	22,5	3,5	67,2	43 860	547 982
Total Professions Intermédiaires										
85	10,6	15,2	0,4	5,7	5,0	14,3	7,5	52,0	449 681	4 258 185
86	11,1	14,6	0,6	8,3	4,6	14,4	7,4	50,1	480 294	4 322 604
87	12,0	13,5	0,4	4,6	5,2	16,2	6,5	53,6	513 708	4 296 409
88	13,0	14,7	0,3	5,1	5,2	16,2	7,0	51,4	560 914	4 316 558

* La précision de ces chiffres, qui résultent des traitements des Enquêtes sur l'Emploi est illusoire. Ceux-ci doivent plutôt être considérés comme des ordres de grandeur.

DEUXIÈME PARTIE

**DIPLÔMÉS DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**

■ 1 ■

Les différences de structure d'emploi
et le rôle particulier du diplôme
pour chaque catégorie d'emploi
dans les secteurs

Monique BONNEAU
- Février 1991 -

Si la liaison est forte entre la structure des emplois et le niveau de formation des salariés, celle-ci "n'est pas systématique compte tenu des politiques de gestion de la main-d'oeuvre dominantes dans les secteurs, des dispositions prévues par les conventions collectives de référence, ou encore de l'âge et de l'ancienneté des salariés". Trois taux ont été retenus pour caractériser la structure d'emploi dans un secteur : le taux d'encadrement (TX) ⁽⁶⁾, le taux d'ouvriers (TX O) et le taux de qualification ouvrière (QUAL) ⁽⁷⁾. Enfin, pour mesurer le taux de diplômés dans chaque catégorie, on a retenu un niveau de diplôme minimum qui diffère selon les catégories, une étroite corrélation existante entre diplôme détenu et catégorie socioprofessionnelle. Les ingénieurs et cadres ont été considérés comme diplômés à partir de la détention d'un diplôme de niveau III et plus (ING), les professions intermédiaires à partir d'un diplôme de niveau IV et plus (PI), les employés (EMP), les OQ et les ONQ à partir d'un diplôme de niveaux V et plus ⁽⁸⁾. Les tableaux fournis s'appuient sur des traitements CEREQ de l'Enquête Emploi 1983 et 1989. Le découpage sectoriel retenu permet une lecture en quatre secteurs, en 14 secteurs, éclatés pour les plus importants au niveau 38 de la nomenclature, ou au niveau 100 pour quelques secteurs des services.

Seul le commentaire des quatre secteurs a été retenu pour cette note de présentation rapide des principaux résultats.

L'agriculture se singularise par l'importance des actifs non diplômés (près des deux tiers en 1989). La formation sur le tas, transmise le plus souvent à l'intérieur de la famille, a un rôle prépondérant. L'âge moyen des actifs (18 % seulement ont moins de 30 ans) explique aussi cette situation. Dans le cadre d'une diminution globale de l'emploi, le recul des non-diplômés a été faiblement compensé par l'accroissement d'actifs détenteurs d'un CAP, d'un BEP ou encore d'un baccalauréat technique, niveaux de diplômes dont les taux de croissance sont soutenus.

Dans l'industrie, plus d'un tiers des actifs occupés sont titulaires d'un diplôme de niveau V, pour l'essentiel de formation technique (CAP ou BEP). L'industrie reste caractérisée par une présence importante de non-diplômés (40,9 % en 1989) en dépit d'une très forte baisse de leurs effectifs depuis 1983 (- 707 000), supérieure à celle de l'emploi industriel. Les diplômés de niveau III ont progressé le plus rapidement mais les gains les plus importants en volume sont ceux des diplômés de niveau V. Parallèlement, la transformation de l'emploi a été radicale : la part relative occupée par les ouvriers a perdu trois points, au profit des ingénieurs et cadres mais surtout des professions intermédiaires notamment techniciennes ; en outre, cette diminution s'est accompagnée d'une augmentation du taux de qualification ouvrière.

6 Nous entendons par taux d'encadrement le rapport entre la somme des ingénieurs et cadres et des professions intermédiaires sur l'ensemble des actifs occupés du secteur. L'expression ne renvoie pas à une analyse sur le degré d'autonomie des personnels qui sont sous la direction de cet encadrement. De plus, ces catégories n'ont pas toujours une fonction hiérarchique.

7 Pour la qualification ouvrière, nous avons retenu la part des ouvriers qualifiés sur l'ensemble de la catégorie ouvrière.

8 Il ne s'agit pas de construire une correspondance normative entre niveau d'emploi et niveau de diplôme mais de faire ressortir des différences et particularités sectorielles.

Les exigences à l'embauche, la sélection des départs dans le cadre d'importantes restructurations se sont traduites par une élévation du niveau de formation des ouvriers, particulièrement pour les ONQ en forte réduction d'effectifs. Le niveau de formation des professions intermédiaires s'élève nettement alors que celui des ingénieurs et cadres n'a pas connu de modification sensible. Cependant, ce résultat moyen cache de fortes disparités sectorielles.

Dans le BTP, la moitié des actifs sont non diplômés en 1989. Les ouvriers constituent 60 % des actifs occupés et sont pour les trois quarts qualifiés mais ils ne sont pas pour autant davantage diplômés que dans l'ensemble de l'industrie. Le recours aux diplômés de niveau IV et plus demeure très restreint (le plus faible hormis l'agriculture). La part de l'encadrement salarié est assez faible (13 %) et celui-ci est moins formé que dans l'industrie ; les professions intermédiaires ont plus fréquemment une formation professionnelle de niveau V. Dans ce secteur, le niveau de l'emploi de 1989 est inférieur à celui de 1983, mais il n'y a pas eu de transformations majeures dans la structure d'emploi. L'évolution a continué de se faire au profit des niveaux V. L'émergence du niveau III n'est pas négligeable mais les effectifs concernés restent faibles.

L'augmentation du niveau de diplôme se vérifie pour toutes les catégories, sauf pour les ingénieurs et cadres. Cette situation est proche de celle de l'industrie et l'on peut penser que la concurrence des secteurs des services dans le recrutement des diplômés joue un rôle dans cette évolution.

Dans les services, les diplômés de niveau V tiennent, comme dans les secteurs précédents, la première place mais la présence des titulaires du BEPC y est plus marquée (c'est aussi vrai pour le niveau IV général). Cette caractéristique est liée aux concours de recrutement ouverts à ce type de diplôme dans la fonction publique et dans les transports et télécommunications. Néanmoins, ce sont avant tout les diplômés de niveau III et plus qui distinguent les services (plus de 20 %). Les services se singularisent par la croissance des effectifs occupés (plus d'un million en six ans). Cependant la baisse des non-diplômés (- 549 000) est moins intense que dans l'industrie. Le contexte favorable de l'emploi explique sans doute que la sélection à l'embauche y soit moins aiguë. Tous les niveaux de diplôme sont en croissance mais l'augmentation la plus sensible des effectifs concerne les titulaires d'un CAP ou d'un BEP. Surtout, la quasi-totalité de l'augmentation des diplômés de niveaux I et II est concentrée dans le tertiaire, particulièrement dans les services marchands (santé) et dans les services non marchands (enseignement). Les transformations de la structure d'emploi se font au profit des catégories d'encadrement et des employés. Comparativement à l'industrie, il est notable que le nombre des ouvriers, dont la part relative recule un peu, soit stable sur la période ; en 1989, plus d'un tiers des ouvriers travaillent dans les secteurs des services.

Le niveau de formation initiale s'est élevé dans toutes les catégories. Pour les ouvriers, l'exigence de formation s'est davantage accrue pour les qualifiés que pour les non-qualifiés : la position professionnelle des ONQ dans les services est assez différente de celle qu'ils occupent dans l'industrie et les passages entre les deux catégories y sont moins fréquents, en dehors de quelques secteurs comme le commerce et la réparation automobile.

ENCADRE

Nomenclature des niveaux de diplôme

- Non diplômés : aucun diplôme ou diplôme au plus égal au certificat d'études primaires (CEP), non-réponse, ou sans objet (en cours d'études initiales).
- Niveau V : BEPC ou CAP ou BEP.
- Niveau IV : baccalauréat général seul, ou baccalauréat technologique, brevet de technicien, brevet professionnel...
- Niveau III : BTS, DUT, paramédical, 1er cycle universitaire.
- Niveaux I et II : 2ème et 3ème cycles universitaires, grandes écoles, diplômes d'ingénieur.

**STRUCTURE D'EMPLOIS ET NIVEAU DE DIPLOME PAR CATEGORIE
DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE EN 1983
(PAO hors apprentis)**

	TX ENC III et +	ING DIP IV et +	PI DIP V et +	EMP DIP V et +	TX OUV	TX QUAL	OQ DIP V et +	ONQ DIP V et +	P A O milliers
AGRICULTURE	1,3	57,1	30,6	52,8	1,6	51	29,2	14,7	1734
I A A	14,9	41,4	21,6	43,4	55	50,1	36,4	17	605
PROD ET DISTRIBUTION ENERGIE	45,1	69,6	37,4	52,3	36,5	61,4	54,9	25,8	272
IND BIENS INTERMEDIAIRES	24	60,2	32,9	53,7	65,3	54,2	40,5	19,3	1388
dt métaux ferreux	30,4	86,9	34,6	55,7	64	69,8	34,1	21,3	165,2
dt métaux non ferreux	28,9	71,3	39,3	57,4	61,6	60,4	37,5	25,2	71
dt mat cons et minéraux divers	15,7	35,9	26	54,4	70,9	50,2	30,9	21,1	167
dt ind. du verre	15	82,7	12,3	15,4	78,7	47	41,9	21,1	62,2
dt chimie de base	38,7	78,4	45,1	53,5	48,7	58	44,2	20,3	165,3
dt fonderie	21	38,5	30,1	50	65,9	59,3	46,6	18,7	443,3
dt papier carton	21,4	49,8	19,1	58	68,2	43,6	29	19,2	106,7
dt caoutchouc et matières plas	22,7	47,7	33,7	66,7	69,8	39,3	44,5	16	207,3
IND BIENS EQUIPEMENT	31,9	61,6	36,7	56,1	56,4	59,7	49,7	20,1	1812
dt mécanique	29,9	48,1	30,9	60,2	56,5	67,2	50,5	23,5	512
dt électrique	39,2	66,7	43,4	52,5	47,2	52	47,6	21,4	556
dt automobile	22,3	59,8	31,5	56,1	69,9	53,1	41,9	15,2	511
dt navale et aéronautique	39,6	67,3	39,7	58,8	48,4	79,2	67,6	33,6	233
IND BIENS CONSOMMATION	19,8	44,9	31,8	57,4	63,6	39,7	34,3	18,4	1345
dt parachimie et ind pharma	42,6	55,8	43,1	58,7	39,4	48,4	26,9	20,8	186
dt textile-habillement	11,5	33	23,9	55,3	75,1	28,4	31,8	20	479
dt cuir et chaussure	8,6	25,5	15,1	51,5	78	32,2	27,3	16,7	103
dt bois et ameublement	12,2	40,2	24,2	61	66,8	40,2	35,1	14,2	359
dt imprimerie, presse, édition	36,2	44,8	33,7	57,3	46,7	77,9	42,1	26,6	218
INDUSTRIE	25,6	56,8	33,9	53,6	59,3	51,9	42,7	19,1	5422
B T P	13,2	51,2	23,1	63,6	60,9	69,4	38,3	23	1671
COMMERCE	23,7	45,1	26,6	45	22	68,7	40	22,6	2538
TRANSPORTS ET TELECOM	25,7	41,4	36,3	39	36,4	81	36,3	25,7	1304
dt transports	20,4	38	31,7	53,1	53,5	81,4	36,1	25,6	846
dt télécom	35,5	46,9	40,4	30,7	4,7	73,5			458
SERVICES MARCHANDS	36	63	60,7	43,8	15,2	56,8	47,9	21,4	3949
dt aux entreprises	48,2	66,2	50,3	52,6	10,1	52	38,7	17,3	1056
(dt conseil aux entreprises)	57,4	69,6	50,2	63,7	7,6	63	46,5	25,8	668
dt aux particuliers	41,6	64,6	74,3	44,7	12,6	44,1	44,3	14,8	1889
(dt santé)	50	71,6	80,4	43,3	5,7	72	50	20,5	1251
dt hôtels, cafés, restaurants	11,1	17,7	28,9	25,1	11,2	81,8	56,2	24,3	608
dt réparation et commerce auto	15,2	24,5	11,6	54	47,3	66,6	51,2	38,2	396
LOCATION CREDIT BAIL	16,5	67,6	62,9	35,9	19,5				67
ASSURANCES	44,2	37,7	27,6	53,9	1				166
ORGANISMES FINANCIERS	33,5	44,5	50,9	65,3	3,8				435
SERVICES NON MARCHANDS	46,1	75,7	72,7	35,6	10	59,3	37,1	19,4	4045
(dt administration)	30,5	67,3	51,8	42,2	16,7	61,9	35,9	21,6	1625
(dt enseignement)	76,8	84,4	83,7	25,9	4,4	54,2	47,9	20,6	1341
SERVICES	35,6	62,6	58,5	41,9	16,5	65,6	40,5	21,9	12504
ENSEMBLE 1983	28,5	61,1	51,2	43,4	28,6	59,1	41	20,3	21396

y c NR

Source : Enquête Emploi, traitements CEREQ (D. Laraise)

**STRUCTURE D'EMPLOIS ET NIVEAU DE DIPLOME PAR CATEGORIE
DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE EN 1989
(PAO hors apprentis)**

	TX ENC III et +	ING DIP IV et +	PI DIP IV et +	EMP CAP V et +	TX OUV	TX QUAL	OQ DIP V et +	ONQ DIP V et +	P A O milliers
AGRICULTURE	1,8	66,5	29,8	48,1	1,6	59,4	40,4	27,2	1442
I A A	15,6	46,5	29,4	53,5	53,4	54,7	49	28	582
PROD ET DISTRIBUTION ENERGIE	49,3	67	32,7	62,9	34,7	76,6	55,9	33,9	265
IND BIENS INTERMEDIAIRES	24,1	46,9	40,1	65,6	65	55,5	47,8	25,6	1269
dt métaux ferreux	30,2	50	32,5	55,4	62,1	73,5	52,2	25,6	122,8
dt métaux non ferreux	35,1	71,6	46,6	38,6	55,3	68,3	57,1	22,8	64,5
dt mat cons	16,2	43	29	69,1	71,2	55,4	31,6	21,3	136,6
dt ind du verre	20,7	62,6	39,7	55,8	69,8	52,2	46,6	29	66,6
dt chimie de base	39,6	57,4	51	61	49	66,6	49,8	28,1	132,9
dt fonderie	20,6	37,4	42,3	74,4	67,3	58,3	52,6	26,6	414
dt papier-carton	20,9	25,6	37,4	60,1	69	53,4	39,2	24,2	117,6
dt caoutchouc et mat plas	22,2	44	35	74,8	67,8	35	46,3	25,8	214
IND BIENS EQUIPEMENT	36,6	64,4	42,3	60,5	52,4	61,4	50,6	31,6	1571
dt mécanique	30	47,8	35,6	68,3	56,3	67,6	55,1	38,2	439
dt électrique	46,2	69,7	47,4	54,6	42,4	54,2	46,5	27,9	560
dt automobile	25	56,1	39,5	59,6	67,2	55,7	42	28,7	390
dt navale et aéronautique	47,2	77,7	42,5	60,9	42,3	82,5	66,9	47,9	182
IND BIENS CONSOMMATION	24	50,1	37,7	69,4	58,9	44,9	40,7	26,6	1220
dt parachimie et ind pharma	46,6	69,5	54,3	76,1	38,5	49,3	38,2	31,5	181
dt textile-habillement	13,6	34,6	24,4	59,4	74,6	33,1	33,7	24,3	402
dt cuir et chaussure	12,4	24,9	34,3	59,6	73	31,1	29,3	26,6	65
dt bois et ameublement	14,5	35,2	21,7	71	62,3	46	49	29	324
dt imprimerie, presse, édition	39,8	50,1	40,1	72,8	40,4	81,3	42,8	28,9	248
INDUSTRIE	28,4	56,7	39	62,6	56,5	55,1	47,7	27,9	4907
B T P	13,2	48,5	26	66,5	60,7	74,3	42,9	28,7	1596
COMMERCE	25,3	46,7	34,6	52,3	20,3	66,6	51,2	30,5	2515
TRANSPORTS ET TELECOM	26,9	46,7	38,7	45,7	35,7	83,5	45,4	28,9	1319
dt transports	20,5	46,1	30,8	60,6	52,3	84,4	45,7	29,6	860
dt télécom	39,1	47,6	45,5	36,2	4,6	65,1	38	21,6	459
SERVICES MARCHANDS	38,1	68,5	65,2	52,3	13,9	54,5	52,1	24	4580
dt aux entreprises	51,1	68,6	56,3	59,3	9	49,8	38,1	25,4	1317
(dt conseil aux entreprises)	57,4	71,2	58,6	67,3	7,3	48,9	46,8	23,5	870
dt aux particuliers	41,7	71,8	77,3	53,5	12	38,6	50,4	17,4	2256
(dt santé)	52,2	79,8	84,7	53,5	3,7	72,2	67,5	27,3	1355
dt hôtels, cafés, restaurants	12,4	32,3	25,6	35,6	12,8	85,3	61,4	9,1	651
dt réparation et commerce auto	14,3	17,5	21,4	59,6	46,5	68,6	55,2	47,1	356
LOCATION CREDIT BAIL	20,1	45,9	57,5	49,2	24,1	39,7	63,3	31,4	75
ASSURANCES	49,8	45,8	44,3	61,4	1,3	14,4			168
ORGANISMES FINANCIERS	43,5	40,9	56,4	76,1	3,3	27,1	54,7	16,2	476
SERVICES NON MARCHANDS	44,7	77,8	71,6	42,8	9,5	62,5	46,1	23,1	4383
(dt administration)	29,8	67,3	51,5	48,2	15,8	65,6	44,2	22,7	1830
(dt enseignement)	71,7	87,5	84	36,8	4,8	59,7	59,1	25,8	1421
SERVICES	37	66,1	60,9	49,5	15,3	65,3	48,8	25,9	13516
ENSEMBLE 1989	30,9	63,9	54,7	50,8	27,2	62	47,1	27,4	21570

y c n R

Source : Enquête Emploi, traitements CEREQ (D. Laraise)

■ 2 ■

Les débouchés des diplômés de l'enseignement supérieur - Niveaux I, II et III -

Florence AUDIER
- Janvier 1991 -

Cette note concerne les jeunes sortis du système éducatif en 1985, 1986, 1987 et 1988, et s'intéresse à leur situation professionnelle neuf mois environ après leur sortie. Compte tenu des niveaux de diplômes considérés, il a paru pertinent d'y adjoindre des données relatives aux débouchés des sortants du service national, les diplômés de l'enseignement supérieur étant nombreux à enchaîner directement le Service national au sortir des études.

On détaillera plus particulièrement la dernière année connue (sortants de 88 enquêtés par l'Enquête sur l'Emploi de l'INSEE en mars 1989).

La méthode utilisée est cohérente avec celle adoptée pour l'élaboration des Bilans Formation-Emploi.

41 % des jeunes qui occupent un emploi ⁽⁹⁾, neuf mois environ après leur sortie du système éducatif sont des diplômés de niveau I, II ou III (17,5 % de niveau I et II, 23,5 % de niveau III). Ce taux, tout à fait important résulte de la diminution des risques de chômage avec l'élévation des niveaux de formation.

Niveau I et II :

Les **jeunes filles** sorties diplômées de **niveaux I et II** sont devenues dans 44,5 % des cas des salariées de l'Etat et des collectivités locales (Etat dans la suite du texte), dans 45,8 % des cas des salariées du privé (éventuellement chefs d'entreprises). Dans 9,7 % des cas l'information sur la nature de leur débouché professionnel n'existe pas.

Ainsi, pour celles dont on connaît le débouché, on note **un relatif équilibre entre Etat / Privé**.

Les **jeunes gens** diplômés de **niveau I et II** en emploi neuf mois environ après leur sortie sont un peu moins fréquemment dans le public, encore que le taux soit particulièrement élevé : 38,8 % de salariés de l'Etat, 46,6 % du privé, 14,6 % non connu (soit 45,5 % de salariés de l'Etat si on néglige les non réponses).

Ceux de niveaux I et II qui accèdent à l'emploi à l'issue de leur Service national vont, par contre, beaucoup plus fréquemment rejoindre le privé : cas de 73,4 % d'entre eux contre 26,6 % pour l'Etat.

⁹ - Emploi en mars 1988 - TUC et SIVP exclus.

Cette différence entre les entrées en emploi direct et entrées après le Service national pour ce qui concerne les diplômés de niveaux I et II est avant tout imputable au fait que la préparation et le passage des concours d'entrée dans la Fonction Publique s'opèrent dans la foulée des études. Le départ pour le Service national s'effectuant ensuite. A contrario, l'accès à l'emploi "privé" est handicapé par la perspective d'un départ au Service national.

Si on envisage globalement les accès à l'emploi des garçons de niveaux I et II (entrées directes en emploi + entrées à l'issue du Service national) les proportions entre Etat et privé s'établissent à : Etat : 33 %, Privé : 59,3 %, non connu : 7,7 % (Etat 35,8 % - Privé 64,2 % si on s'en tient aux seules situations connues).

Au total, pour 1988, filles + garçons (sortants du système éducatif + Service national) pour les niveaux I et II, les salariés de l'Etat représentent 39,2 %, ceux du privé 52 %, situations inconnues 7,7 % (43 % et 57 % si on ne considère que les situations connues).

Niveau III :

Les jeunes filles de niveau III ont été recrutées dans 43,6 % des cas par l'Etat, 52,9 % par le privé (3,5 % de situations inconnues), (soit 45,2 % et 54,8 % si on s'en tient aux situations connues).

Pour les jeunes gens, ceux qui sont en emplois neuf mois environ après leur sortie du système éducatif sont salariés de l'Etat dans 31,1 % des cas, salariés du privé dans 66 % (2,9 % de situations inconnues) (soit 32,1 % et 67,9 % si on s'en tient aux situations connues).

Pour les sortants du Service national les proportions de salariés de l'Etat sont moindres : 20,5 % seulement contre 76,5 % dans le privé (3,0 % d'inconnus).

Au total, pour les garçons de niveau III la part du public est de 26 %, du privé de 71 % (3 % pour les inconnus) (26,8 % pour l'Etat et 73,2 % si on s'en tient aux situations connues).

Pour l'ensemble du niveau III (garçons sortants du système éducatif + Service national + filles) les proportions pour 1988 sont donc : 35,8 % pour l'Etat, 60,9 % pour le privé (3,3 % de situations non connues), (soit 37 % et 63 % pour les seules situations connues).

Pour l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur (1988) :

Scolaires :

salariés de l'Etat	41,1 %
salariés du privé	52,2 %
situation non connue	6,7 %

Si on s'en tient aux situations connues :

salariés de l'Etat	44 %
salariés du privé	56 %

Scolaires + sortants du Service national :

salariés de l'Etat	37,3 %
salariés du privé	57,1 %
situation non connue	5,6 %

Si on s'en tient aux seules situations connues :

salariés de l'Etat	39,5 %
salariés du privé	60,5 %

Il est intéressant de constater à quel point l'Etat et les Collectivités locales constituent des débouchés importants pour les jeunes entrant en emploi quelques mois après la fin de leur scolarité, par comparaison aux autres recrutés de niveaux I, II et III et par rapport à l'ensemble des recrutés. A noter également à quel point le niveau de diplôme joue dans l'accès à l'emploi dans le secteur de l'Etat et des Collectivités locales.

Débouchés de 1988

	Toutes entrées	Toutes entrées Niveaux I, II et III	Entrées à l'issue Scolarité + SN (1, 2 et 3)	Entrées à l'issue Scolarité (1,2 et 3)
Etat	12,3 %	26,0 %	37,3 %	41,1 %
Privé	77,3 %	64,4 %	57,1 %	52,2 %
Non connu	10,4 %	9,6 %	5,6 %	6,7 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

Les évolutions des situations depuis 1985 indiquent d'assez fortes fluctuations. Le point 1987 apparaît comme particulièrement bas pour le secteur de l'Etat et les explications resteraient à trouver ; pour cela des investigations plus approfondies seraient nécessaires.

Une autre façon d'appréhender la place du secteur de l'Etat parmi les débouchés des jeunes sortant de l'enseignement supérieur consiste à évaluer leur part parmi les recrutements effectués par l'Etat et les Collectivités locales.

Pour 1988 les jeunes très récemment sortis du système éducatif ont représenté 26 % des recrutements réalisés par l'Etat et les Collectivités locales aux niveaux I et II, 35,8 % des recrutements réalisés par l'Etat au niveau III.

Ces taux sont beaucoup plus élevés chez les femmes que chez les hommes : 33,3 % des recrutements féminins de niveaux I et II ; 38,6 % des recrutements féminins de niveau III ont concerné des jeunes filles très récemment sorties du système éducatif alors que les chiffres correspondants chez les hommes ne sont que respectivement de 16,7 % et 28,8 %.

Là aussi on note de très grandes fluctuations suivant les années comme le montre le tableau ci-après.

**Place des jeunes scolaires de niveaux I, II et III
parmi les recrutements de l'Etat + Collectivités locales
à ces niveaux**

Recrutements	1985			1986			1987			1988		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
De niveaux I et II	26,7 %	32,5 %	30,0 %	15,7 %	28,2 %	22,7 %	23,3 %	20,1 %	21,5 %	16,7 %	33,3 %	26 %
De niveau III	41,5 %	33,6 %	36,3 %	29,7 %	29,1 %	29,3 %	24,1 %	32,0 %	29,9 %	28,8 %	38,6 %	35,8 %

Débouchés des recrutés 1985-1988
Scolaires + Service national, niveaux I et II *

en % colonnes

	1985		1986		1987		1988	
Etat	34,3	38,6	31,1	33,6	29,0	31,5	39,2	43,0
Privé	54,5	61,4	61,4	66,4	63,2	68,5	52,0	57,0
Non connus	11,2	-	7,5	100	7,8	100	8,8	100
Ensemble	100	(48 500)	100	(52 000)	100	(45 900)	100	(58 800)

Débouchés des recrutés 1985-1988
Scolaires + Service national niveau III

en % colonnes

	1985		1986		1987		1988	
Etat	31,2	33,7	31,9	33,3	24,5	25,8	35,8	37,0
Privé	61,5	66,3	63,9	66,7	70,5	74,2	60,9	63,0
Non connus	7,3	100	4,2	100	5,0	100	3,3	100
Ensemble	100	(72 000)	100	(69 600)	100	(78 800)	100	(78 200)

Débouchés des recrutés 1985-1988
Scolaires + Service national niveaux I, II et III

en % colonnes

	1985		1986		1987		1988	
Etat	32,0	35,1	31,5	33,4	26,2	27,9	37,3	39,5
Privé	59,1	64,9	62,9	66,6	67,8	70,1	57,1	60,5
Non connus	8,9	100	5,6	100	6,0	100	5,6	100
Ensemble	100	(120 600)	100	(121 700)	100	(124 800)	100	(137 000)

* Dans la première colonne relative à chacune des années les pourcentages tiennent compte des situations non connues. Dans la seconde colonne les pourcentages ne sont relatifs qu'aux situations connues.

■ 3 ■

Ampleur et modalités de renouvellement de la main-d'œuvre dans les secteurs d'activité économique

Florence AUDIER
- Janvier 1991 -

Dans cette note on s'efforce de mettre en évidence l'origine de la main-d'oeuvre recrutée selon un certain nombre de grandes "catégories d'origines" (Cf. La méthodologie adoptée pour la construction des Bilans Formation Emploi, méthodologie basée sur l'appariement de deux Enquêtes sur l'Emploi successives afin de mettre en évidence les changements survenus entre deux dates distantes d'une année).

Les entrées ou recrutements dans un secteur correspondent à des recrutements réalisés par des entreprises (ou administrations) de ce secteur.

Afin de donner plus de fiabilité aux données et pour mieux marquer le caractère "structurel" de la démarche, on a choisi d'analyser la situation moyenne des quatre dernières années pour lesquelles on dispose de données (1985, 1986, 1987, 1988). Toutefois un commentaire mettant en évidence les principales tendances d'évolution sera proposé. La nomenclature sectorielle de base qui a été retenue est la NAP 14 ; toutefois les secteurs de l'industrie et les secteurs financiers on dû être agrégés pour des raisons techniques : le taux de sondage des Enquêtes utilisées ne permet pas d'appréhender avec suffisamment de fiabilité des petits effectifs, tels que ceux des jeunes scolaires recrutés dans ces activités.

L'ampleur et les modalités de renouvellement de la main-d'oeuvre dans les secteurs d'activité économique exercent une influence majeure sur les possibilités d'emploi des jeunes au sortir du système éducatif. Deux éléments principaux interviennent : la place que les entreprises "réservent" aux jeunes à l'occasion des recrutements effectués, et aussi bien sûr le volume des effectifs concernés. Ainsi des activités économiques qui s'adressent largement aux jeunes scolaires lorsqu'elles procèdent à des recrutements peuvent ne représenter pour ces derniers qu'un débouché très limité si l'ampleur des recrutements effectués est faible. A contrario, certains secteurs qui n'ouvrent qu'une part très restreinte de leurs recrutements à des jeunes scolaires peuvent néanmoins constituer des débouchés substantiels si la masse globale des effectifs recrutés est très importante.

I - LES RECRUTEMENTS DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITE ECONOMIQUE (Situation moyenne de 1985, 1986, 1987 et 1988)

Si on distingue sept "situations d'origine" possibles, on note qu'en moyenne, dans l'ensemble de l'économie, les actifs mobiles, c'est-à-dire les salariés ayant changé d'employeur, représentent 42,5 % des personnes recrutées, les chômeurs 23,9 %. A elles deux ces catégories, qui regroupent pour l'essentiel des personnes ayant acquis une expérience professionnelle (il peut se trouver parmi les chômeurs des personnes n'ayant jamais travaillé) représentent les deux-tiers des recrutés. Viennent ensuite les ex-inactifs (souvent des femmes), les sortants du système éducatif (8,7 %), les garçons libérés du Service national (4,8 %) (souvent déjà expérimentés lorsqu'ils sont de niveau V ou non diplômés), les stagiaires et les apprentis.

Cette configuration générale résulte de situations très contrastées au niveau sectoriel.

Si on focalise l'attention sur la place des jeunes très récemment sortis du système éducatif (9 mois) parmi les recrutements effectués par les entreprises appartenant aux divers secteurs d'activité économique, on peut distinguer trois type de situations :

- la première situation, qui rassemble le BTP et les Transports Télécommunications, est une situation où l'appel aux jeunes scolaires est particulièrement faible (4 à 5 % des recrutés) ;
- la seconde, qui rassemble l'industrie (considérée ici dans son ensemble) et le commerce est une situation où la place des jeunes scolaires parmi les recrutés est plus moyenne bien qu'encore réduite (entre 7 et 8 %) ;
- la troisième enfin, qui rassemble les services marchands et les services non marchands ainsi que les institutions financières (crédit, bail, Banques et Assurances), au contraire, est marquée par une large ouverture vis à vis des jeunes scolaires lorsqu'il y a recours à des recrutements -avec des taux allant de 10 à 15 %-.

A tous égards, et particulièrement pour les diplômés de l'enseignement supérieur, le secteur des services marchands ¹⁰ représente une potentialité de débouchés importante de par sa tendance nette à la croissance et sa dynamique d'emploi. D'une façon quelque peu différente, le secteur des services non marchands (principalement constitué par la Fonction Publique et assimilés) joue également un rôle majeur dans les débouchés.

Les secteurs industriels ont connu un taux de renouvellement moyen de leur main-d'oeuvre de l'ordre de 12 % durant les années 1985 à 1988 soit un taux inférieur à celui de l'ensemble de l'économie (13,6 %). Les recrutements ont, dans 72 % des cas, concerné des actifs changeant d'employeurs et des chômeurs, les jeunes scolaires ne représentant que 7,3 % auxquels on peut adjoindre les sortants d'apprentissage (1,5 %). Ces pourcentages sont inférieurs aux pourcentages moyens et s'adressent principalement à des diplômés de niveau V.

Le BTP ne s'adresse que très peu à des jeunes sortants du système éducatif, qui ne représentent que 4,1 % des entrants auxquels on peut adjoindre les 2,9 % d'apprentis. L'essentiel des personnes recrutées sont des actifs mobiles et des chômeurs (79 %). Il s'agit probablement de salariés changeant de chantiers avec ou sans passage par des situations de chômage. Contrairement à l'industrie, le BTP connaît un très fort taux d'entrée, de l'ordre de 18,7 %.

Le commerce, dans les dernières années, a consacré 7,6 % de ses recrutements à des jeunes scolaires, soit un taux inférieur à celui de l'ensemble de l'économie. Ses recrutements étant pour moitié féminins, il n'est pas étonnant de voir figurer, parmi ses recrutements, une part non négligeable d'inactives. Les changements d'employeurs, nombreux, s'expliquent par un fort turn over (18 % d'entrée, pour un effectif d'actifs relativement stable.

¹⁰ - Rappelons que dans la nomenclature NAP 14, ce secteur inclut la Santé.

Les transports Télécommunications, secteur constitué de deux composantes très différentes, ne font que très peu appel aux jeunes scolaires. D'ailleurs la main-d'oeuvre s'y renouvelle peu et la majorité absolue des entrées résulte des changements d'employeurs.

Les services marchands contrairement aux secteurs examinés précédemment recrutent beaucoup et consacrent une part plus importante de leur recrutement aux jeunes scolaires (10,4 %). Les mobilités interentreprises et l'appel aux chômeurs y sont moins nombreux, bien qu'encore massifs (67 %).

Les institutions financière (principalement Banques et Assurances) possèdent une main-d'oeuvre relativement stable et recrutent peu. Toutefois, lorsqu'elles le font, elles accordent une place importante aux jeunes diplômés.

Les services non marchands (principalement la Fonction Publique) réservent également une place très importante aux jeunes scolaires à l'occasion de leurs recrutements (12,9 %, soit 50 % de plus qu'en moyenne), c'est le taux le plus fort. A ces jeunes scolaires on peut sans doute adjoindre une partie des stagiaires (il s'agit pour une part des élèves fonctionnaires et des fonctionnaires stagiaires). Le niveau très élevé des entrées d'inactifs s'explique par les facilités accordées aux fonctionnaires pour des retraits temporaires d'activité, ainsi que par les spécificités des salariés du secteur associatif. Les changements d'employeurs y sont beaucoup moins nombreux que dans les autres secteurs : il est vrai que cette notion n'a pas le même sens dans le secteur public que dans le secteur des entreprises.

II - PRINCIPALES EVOLUTIONS

Pour ce qui concerne l'ensemble de l'économie, on note la reprise très nette des recrutements depuis 1986. Celle-ci a bénéficié largement à ceux qui avaient déjà un emploi et leur a permis des mobilités (la part des actifs mobiles passe de près de 41 % à plus de 46 %). Dans le même temps la part des chômeurs semble se tasser, celle des stagiaires est plutôt en croissance.

Par contre les jeunes sortant du système scolaire n'ont pas vraiment bénéficié de la montée des taux d'entrée et les effectifs recrutés en 1988 excèdent à peine ceux de 1985. En termes relatifs il apparaît une répression de la part de ces jeunes parmi les recrutements, avec toutefois un léger redressement tout à fait en fin de période dont rien ne permet de dire s'il s'agit d'une inflexion de tendance.

Les principales tendances qui apparaissent au sein des secteurs d'activité économiques sont schématiquement les suivantes :

Les secteurs de l'industrie :

L'industrie a connu ces trois dernières années un taux d'entrée nettement croissant, se traduisant par une augmentation significative de ses recrutements. Néanmoins les jeunes très récemment sortis du système éducatif ne semblent en avoir que peu bénéficié : en valeur absolue les effectifs recrutés augmentent peu, et leur part parmi les recrutements, déjà modeste en 1985, diminue nettement, passant de 8,1 % à 6,2 %. Cette baisse n'aurait pas été compensée par les sortants d'apprentissage ou du Service national. Il semble que la reprise des recrutements a principalement permis une reprise de la mobilité interentreprise.

Le BTP :

Comme les secteurs de l'industrie, le BTP connaît depuis quatre ans, une accélération de son taux de renouvellement déjà très élevé, ce qui se traduit par un net accroissement des effectifs recrutés, alors que l'effectif global du secteur évolue peu. Néanmoins la part des scolaires y reste toujours aussi faible, de l'ordre de 4 %. Comme dans le cas de l'industrie, la reprise des recrutements a nettement bénéficié aux actifs mobiles dont la part parmi les recrutements ne cesse de croître. Par contre celle des chômeurs semble en nette diminution, peut-être grâce à une meilleure conjoncture de l'emploi qui diminue les risques de chômage entre les chantiers.

Le commerce :

Depuis quatre ans le taux d'entrée semble stable à un niveau élevé de l'ordre de 18 %. Par ailleurs on note une tendance à la montée de la part des "actifs mobiles" et à un niveau bien moindre, des stagiaires (peut-être des ex-SIVP) parmi les recrutements. Quant aux jeunes scolaires, leur place connaît d'importantes fluctuations mais demeure constamment inférieure à la moyenne.

Transports Télécommunications :

Bien que demeurant à un niveau très faible, le taux d'entrée connaît depuis 1985, une constante croissance se traduisant par une nette montée des recrutements. Celle-ci, comme dans les précédents secteurs analysés, bénéficie principalement aux "actifs mobiles". La part des chômeurs reste relativement stable, tandis que celle des jeunes scolaires connaît d'importantes fluctuations ; son niveau reste malgré tout particulièrement faible.

Services marchands :

Le taux d'entrée dans ces services, déjà très élevé en 1985 ne cesse de progresser encore sur la période pour s'établir au dessus de 20 % en 1988. Cela signifie que, à cette date, le cinquième des effectifs a moins d'un an d'ancienneté chez son employeur. S'agissant d'un secteur en croissance, les effectifs recrutés annuellement connaissent une forte expansion.

En terme d'effectifs, cette expansion a bénéficié incontestablement aux jeunes scolaires.

Néanmoins, en part relative, ils reculent, passant de près de 12 % en 1985 à 9,3 % en 1988.

Au total ces jeunes ont donc moins profité des possibilités d'emplois que les autres.

Les services non marchands :

Ce secteur, au contraire des autres activités précédemment examinées, présente un taux d'entrée relativement stable, peut-être un peu accéléré la dernière année. On note peu de tendances significatives dans les contributions des grandes catégories d'origines parmi les recrutements.

Les jeunes scolaires, au delà des fluctuations annuelles, se maintiennent toujours au niveau sectoriel le plus élevé.

Répartition des recrutements selon leur origine moyenne 1985, 1986, 1987, 1988

(TUC et SIVP considérés comme des stages)

	Taux d'entrée	Scolaires	Apprentis	Stages	Service National	Chômeurs	Inactifs	Actifs mobiles	Entrées
Industrie	11,9	7,3	1,5	4,1	8,1	27,4	7,4	44,2	100
BTP	18,7	4,1	2,9	2,5	6,1	29,0	5,5	49,9	100
Commerce	18,0	7,6	1,7	3,5	3,5	25,2	11,9	46,6	100
Transports Télécommunications	9,4	5,0	0,7	3,8	4,7	24,3	8,7	52,7	100
Services marchands	18,6	10,4	1,3	4,8	3,2	23,1	11,6	44,1	100
Institutions Financières	9,4	14,8	0,6	4,6	5,6	16,9	14,1	43,5	100
Services non marchands	9,9	12,9	0,2	8,2	3,1	19,0	20,3	36,3	100
Ensemble	13,6	8,7	1,4	4,6	4,8	23,9	12,7	42,5	100

Source INSEE : Enquêtes "Emploi"- Traitement CEREQ.

**Evolutions des taux d'entrée et de la part des jeunes scolaires
parmi les recrutements (1985 a 1988)**

	1985	1986	1987	1988	Moyenne
Taux d'entrée					
Industries	10,3	10,4	12,2	14,8	11,9
BTP	16,7	17,7	19,5	20,9	18,7
Commerce	17,3	18,2	18,0	18,5	18,0
Transports Télécommunications	7,9	8,5	10,2	10,9	9,4
Services Marchands	17,7	17,2	19,0	20,3	18,6
Institutions Financières	8,4	8,5	9,5	11,2	9,4
Services non-marchands	9,5	9,9	9,4	10,7	9,9
Ensemble	12,6	12,8	13,8	15,3	13,6
Part des scolaires					
Industries	7,7	8,1	7,5	6,2	7,3
BTP	4,7	4,0	3,9	3,9	4,1
Commerce	7,7	9,1	6,5	7,2	7,6
Transports Télécommunications	4,9	7,9	4,3	3,5	5,0
Services Marchands	11,9	11,1	9,9	9,3	10,4
Institutions Financières	18,9	9,3	13,3	17,5	14,8
Services non marchands	13,7	12,6	11,1	13,9	12,9
Ensemble	9,6	9,3	8,0	8,2	8,7

Source INSEE : Enquêtes "Emploi" - Traitement CEREQ

**III - QUELQUES INDICATIONS RELATIVES AUX DEBOUCHES SECTORIELS DES
DIPLOMES DE NIVEAU I, II ET III**

En moyenne, durant les années 1985 à 1988, les jeunes insérés en emploi neuf mois environ après leur sortie du système éducatif sont, pour 40 % d'entre eux des diplômés de niveau I, II ou III (16,6 % niveau I et II, 23,5 % niveau III).

En raison de la faiblesse des effectifs concernés, il n'est pas possible de présenter des données fiables sur les répartitions sectorielles des insertions à un niveau fin.

Notons néanmoins :

- la place tout à fait prépondérante des secteurs d'activité tertiaires parmi les insertions : 89 % des jeunes de niveaux I et II, 83 % de ceux de niveau III avec deux grands pôles : les services marchands et les services non marchands. Si le pôle "services marchands" est toujours plus fort que le pôle "services non marchands" les écarts sont plus affirmés pour les diplômés de niveau III que ceux de niveaux I et II. Cette différence s'explique sans doute en partie par le rôle des activités de santé qui sont classées avec les services marchands ;
- le caractère encore plus "tertiarisé" des recrutements des jeunes "scolaires" que des autres catégories de main-d'oeuvre.

Comme le montre le tableau suivant les activités tertiaires ont été responsables de 83 % de l'ensemble des recrutements de niveaux I et II, 78 % de niveau III.

A cela s'ajoute le fait que la plupart des recrutements des jeunes scolaires diplômés de l'enseignement supérieur par des entreprises industrielles concernent des fonctions d'administration / gestion des entreprises ou des fonctions commerciales et relèvent du "tertiaire de l'industrie".

**Répartition sectorielle des recrutés
de niveaux I et II et de niveau III
(moyenne 1985 à 1988)**

		Scolaires	Ensemble des recrutés
Niveau I et II	Agri.	0 %	0,5 %
	Ind. et BTP	11 %	16,6 %
	Tertiaire	89 %	82,9 %
	Ensemble	100 %	100 %
Niveau III	Agri.	0,8 %	1,4 %
	Ind. et BTP	15,8 %	20,9 %
	Tertiaire	83,4 %	77,7 %
	Ensemble	100 %	100 %

Source INSEE : Enquêtes "Emploi" - Traitement CEREQ

■ 4 ■

Mobilités internes et recrutements des cadres et professions intermédiaires dans les secteurs d'activité

Gérard PODEVIN
- Février 1991 -

1 - Définition de quelques indicateurs :

* Part des recrutements externes dans l'ensemble des entrées : ratio rapportant les recrutements externes (transferts inter-établissement d'une même entreprise exclus) à l'ensemble des entrées (externes + internes) entre 1986 et 1988 (dans les entrées externes seules sont retenues les entrées durables - Cf. ci-dessous).

* Taux de rotation réels entre 1986 et 1988 calculés en faisant le rapport des entrées durables, pondérées par l'évolution des effectifs, sur le niveau d'emploi en début de période.

Par entrées durables, on entend les contrats à durée indéterminée et les CDD susceptibles d'être transformés en CDI.

* Part des transferts dans l'ensemble des mouvements de main-d'oeuvre calculée en rapportant les entrées et sorties par transferts inter-établissements sur l'ensemble des entrées et sorties.

Taux d'entrée promotionnelle calculés en rapportant les entrées par mobilité interne promotionnelle sur les effectifs fin de période de la catégorie d'arrivée (ici respectivement Cadres et Agents de maîtrise / Techniciens).

2 - Champs :

Il s'agit des établissements de 50 salariés et plus.

Un rapprochement des données de flux tirées des Déclarations Mensuelles de Mouvements de Main d'Oeuvre (D.M.M.O.), et des données de structures d'emplois (E.S.E.) a permis la construction d'indicateurs de mobilité interne à travers le repérage des changements de C.S.P., au sein d'un même établissement.

Certains secteurs sont mal couverts par ces sources statistiques. C'est particulièrement le cas des secteurs de l'énergie, du BTP, du commerce de gros alimentaire, des hôtels-café-restaurants.

La période étudiée va de mars 1986 à décembre 1987, soit 21 mois.

Un travail précédent portant sur la période 1984-1986, permet quelques comparaisons.

- PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE MOBILITE DES AGENTS DE MAITRISE / TECHNICIEN, INGENIEURS ET CADRES -

	Agent de maît. tech. Part des recrutements externes dans l'ensemble des entrées	Cadres ingénieurs Part des recrutements externes dans l'ensemble des entrées	Taux de rotation réels Cadres	Part des transferts dans les mouvements de cadres	Taux de variation effectifs cadres	Contrat durée indéf. parmi les recrutements cadres -25ans	Taux d'entrée promotionnelle dans la catégorie Ing + CAD	Taux d'entrée de CAD de - 35 ans sur l'ensemble des entrées de CAD	Taux d'entrée promotionnelle dans la catégorie techniciens agent de maîtrise	Entrées agt de maît. techniciens de -35ans ds le total entrées agt. maît. techn.
01 Agriculture et pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
02 Industrie viande et lait	42	57	16,4	22,9	- 3,9	81	5,3	46,7	1,5	68,0
03 Autres IAA	41	52	15,0	22,4	- 5,9	75	8,2	54,1	6,5	68,9
04 Charbon	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	16,0	NS	NS
05 Pétrole	2	15	20,3	57,4	- 10,5	43	15,8	43,3	19,4	37,6
06 Electricité, gaz et eau	56	44	8,6	26,5	+ 1,1	75	8,1	49,5	NS	61,5
07 Sidérurgie	16	21	12,5	36,1	- 11,2	58	14,4	36,0	1,6	52,0
08 Métaux non ferreux	39	61	20,3	36,8	- 7,6	40	NS	41,3	NS	71,3
09 Matériaux de construction	27	52	20,9	25,1	- 4,9	75	7,2	41,2	4,9	59,7
10 Industrie du verre	33	48	18,4	31,3	- 3,3	64	6,2	47,4	NS	59,6
11 Chimie	25	45	18,8	39,9	- 4,9	71	5,3	47,5	3,0	64,0
12 Industrie pharmaceutique	NS	NS	20,8	19,5	- 3,1	75	7,9	58,7	4,3	73,5
13 Fonderie et Travail métaux	51	63	15,3	18,8	- 4,6	69	4,1	39,0	1,2	62,4
14 Construction mécanique	53	58	14,8	17,9	- 8,1	75	4,7	41,6	3,2	62,6
15 Construction électrique	88	56	23,1	47,0	- 5,3	75	NS	49,0	NS	68,0
16 Construction automobile	34	47	19,4	34,3	- 6,7	85	5,7	48,7	4,7	69,5
17 Const. navale et aéronautique	26	55	14,8	20,7	- 8,3	81	5,6	67,1	4,4	70,1
18 Textile et habillement	30	54	15,1	12,8	- 7,8	74	8,1	38,7	10,8	52,4
19 Cuir et chaussures	44	67	13,2	11,1	- 8,5	78	3,0	37,3	1,4	45,9
20 Bois et ameublement	53	59	16,9	12,6	- 2,3	71	7,2	36,4	2,3	62,5
21 Ind. du papier et du carton	40	60	19,1	19,6	- 1,8	62	6,2	39,7	0,9	62,1
22 Imprimerie, presse et édition	21	55	16,9	8,2	- 2,4	42	9,7	54,9	14,1	61,1
23 Caoutchouc et plastique	48	60	18,8	20,6	- 1,1	67	5,4	43,4	0,6	69,3
24 Bât., génie civile et agricole	NS	NS	18,6	24,7	- 1,5	72	NS	43,5	NS	61,1
25 Commerce de gros alimentaire	NS	NS	16,9	24,4	- 0,8	79	11,1	43,0	NS	68,7
26 Commerce de gros non alimentaire	81	66	23,8	21,7	+ 0,1	86	4,1	50,0	NS	62,8
27 Commerce de détail alimentaire	62	37	29,1	45,1	+ 3,2	72	11,8	54,3	NS	78,5
28 Commerce de détail non aliment.	58	53	19,7	24,3	+ 2,5	82	8,1	56,1	16,4	63,7
29 Rép. et commerce automobile	38	45	18,1	31,1	- 0,8	64	8,3	33,0	NS	46,6
30 Hôtels, cafés et restaurants	50	NS	11,9	18,4	- 1,7	87	NS	48,9	NS	79,2
31 Transports	57	56	19,4	20,9	+ 0,6	78	7,0	37,2	NS	61,8
33 Services aux entreprises	72	65	23,3	17,5	+ 3,2	79	6,5	61,6	NS	61,6
34 Services aux particuliers	11	10	3,9	5,2	+ 2,4	19	24,9	55,8	NS	55,8
35 Location, crédit bail immob.	30	NS	12,8	16,8	- 1,7	31	NS	44,4	0,7	44,4
36 Assurances	80	41	12,7	19,7	- 0,2	89	11,7	56,2	NS	56,2
37 Organismes financiers	53	46	14,5	34,6	- 0,5	91	4,6	42,4	NS	42,4
38 Services non marchands	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	39	47	18	26,1	- 3,3	74	8,4	50,6	7,0	67,6

COMMENTAIRES DU TABLEAU

1 - Modalités de renouvellement

Celles-ci peuvent s'apprécier notamment par le poids des recrutements externes (respectivement internes) dans l'ensemble des entrées "durables" venant alimenter le stock d'une catégorie socio-professionnelle.

Techniciens - agents de maîtrise

La moyenne nationale est de 39 % des arrivées en provenance du marché externe. Les différences sectorielles notables peuvent être soulignées. Le tertiaire, à l'exception des services marchands aux particuliers, des secteurs de la location - crédit-bail et de la réparation automobile (secteurs très peu concentrés), opère un appel privilégié au marché externe pour renouveler cette catégorie qui, quantitativement, est peu nombreuse ici.

Dans l'industrie, notons l'importance de l'appel au marché externe dans les secteurs comme la fonderie et travail des métaux, la mécanique, l'électronique - électricité, les industries du bois et celles du caoutchouc - matières plastiques. A l'inverse, la sidérurgie, la chimie, l'aéronautique et l'imprimerie privilégient les promotions internes.

Les cadres et ingénieurs

Cette catégorie ne présente pas les mêmes différences sectorielles. Par ailleurs, sur l'ensemble de l'économie, avec 47 % de recrutements externes, elle paraît plus ouverte que celle des techniciens. Les différences se situent notamment dans les non-ferreux, l'aéronautique, l'imprimerie, le textile, le cuir où le marché externe est la source largement dominante de renouvellement.

2 - Les taux d'entrée promotionnelle

Il s'agit de rendre compte ici, parmi les effectifs d'une catégorie observée en fin de période, de la part qui provient sur cette période des promotion internes.

Techniciens - agents de maîtrise

7 % de ceux-ci correspondent à des arrivées en provenance du marché interne dans les 21 mois précédents (niveau national). Dans l'industrie, où cet indicateur a pu être le mieux construit, des oppositions fortes apparaissent entre des secteurs comme le textile, l'imprimerie et dans une moindre mesure, les autres IAA, les matériaux de construction, l'aéronautique et la parachimie, et des secteurs tels que la fonderie, le cuir, le papier carton et le caoutchouc où contrairement aux précédents, les taux d'accès internes à cette catégories sont particulièrement faibles.

Les cadres et ingénieurs

Globalement les taux de promotion sont ici plus élevés, avec une dispersion sectorielle réduite. Notons, cependant, la situation apparemment très favorable de la sidérurgie avec 14,4 % des effectifs arrivés récemment dans cette catégorie à partir de promotions internes. A l'autre extrémité, la fonderie et la mécanique, ainsi que les industries du cuir font, encore une fois, figures de secteurs au marché interne peu actif.

Le rapprochement de ces taux promotionnels avec l'indicateur précédent de renouvellement permet de tirer quelques remarques supplémentaires. On s'attendrait à ce que des taux de promotion élevés soient associés à des modalités de renouvellement favorisant le marché interne. En réalité, cette association n'est vérifiée que dans un nombre limité de secteurs. Le rapprochement de ces deux variables se trouve médiatisé par le poids des effectifs relatifs de chaque catégorie et par leurs évolutions (croissance ou décroissance). Ainsi, des taux de promotion faibles conjugués avec des marchés internes apparemment fermés peuvent correspondre à une situation de stagnation, voire de réduction d'emploi (cas de la sidérurgie) avec un effet de structure important. La présence simultanée de fort taux de promotion et d'un recours important aux marchés externes dans l'ensemble des entrées, s'explique quant à elle par une rotation élevée et la faiblesse des effectifs afférents dans les entreprises (cas du commerce de détail alimentaire).

3 - Les taux de rotation des cadres

L'acception ici de la notion de rotation évacue d'une part les mouvements qui ne peuvent contribuer au renouvellement et à la recomposition de la main-d'oeuvre (une fraction des CDD) et, d'autre part ceux, en entrée et en sortie, qui ne se justifient que par l'évolution des effectifs (croissance, réduction). Ces taux de rotation réels sur 21 mois correspondent à 18 % de l'effectif moyen pour les cadres. Quatre secteurs apparaissent renouveler plus intensément leurs effectifs de cadres : les industries d'électricité-électronique, le commerce alimentaire de gros et de détail et les services marchands aux entreprises.

La sidérurgie, la fonderie, la mécanique, l'aéronautique, mais aussi le textile, le cuir, les services marchands aux particuliers et les organismes de crédit-assurance présentent à l'inverse une grande stabilité de l'encadrement.

4 - L'âge

La moitié des cadres recrutés sur la période ont moins de 35 ans. 40 % ont moins de 30 ans.

Pour les seuls cadres de moins de 25 ans, il faut souligner que près de 75 % sont embauchés sur contrat à durée indéterminée.

Les secteurs faisant le plus appel aux "jeunes" et s'engageant à long terme sur cette main d'oeuvre sont la parachimie-pharmacie, l'aéronautique, l'imprimerie, le commerce de détail, les services marchands aux entreprises.

5 - Quelles évolutions

Il est possible de comparer entre 1984 et 1988 les éventuelles modifications intervenues dans les caractéristiques sectorielles de renouvellement des catégories de salariés sous l'angle de la distinction marché interne/marché externe dans l'origine des recrutements. Il s'agit de confronter des résultats sur deux périodes, 1984-1986 et 1986-1988.

Agents de maîtrise-techniciens

Si, en moyenne, l'ensemble des secteurs industriels semble recourir sensiblement plus au marché interne, des positions plus marquées se dégagent avec quelques secteurs contrariant cette tendance (viande et lait, verre, papier-carton, caoutchouc), d'autres parfaitement stables (fonderie, mécanique), d'autres enfin beaucoup plus tournés vers le marché interne (autres IAA, sidérurgie, non-ferreux, électronique, textile, cuir, bois, imprimerie).

Les cadres et ingénieurs

La tendance est ici moins "favorable" et le recours au marché externe se renforce plutôt. C'est le cas des industries de la viande et du lait, de l'électronique, de l'automobile, du papier-carton, du caoutchouc et dans une moindre mesure des non-ferreux, du verre et de la chimie, de la fonderie. Seuls les autres IAA, le bois et l'imprimerie font plus appel au marché interne.

On remarque donc que les comportements et les pratiques en termes de mobilité et de recomposition de la main-d'oeuvre différent entre les cadres et les techniciens.


Ce document rassemble les contributions du CEREQ à la rencontre nationale des formations supérieures et de l'emploi organisée par le CNPF et le ministère de l'Education nationale en avril 1991.

Ces débats entre responsables des universités et représentants des branches professionnelles nécessitent l'apport d'informations de base sur la situation professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur et en particulier des jeunes.

Les professions et les secteurs d'activité ont été étudiés en privilégiant deux principes d'analyse : la destination des jeunes diplômés à l'issue de leurs études d'une part, les modalités de renouvellement des emplois d'autre part. L'étude dégage des articulations spécifiques entre filières d'enseignement supérieur et types d'emploi. Les politiques sectorielles de promotion interne (et de formation continue) peuvent constituer des leviers puissants pour favoriser l'élévation de niveaux de qualification très hétérogènes d'une branche à l'autre.

CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS

9 rue Sextius Michel
75015 PARIS

 (1)45.75.62.63

PRIX : 80F